



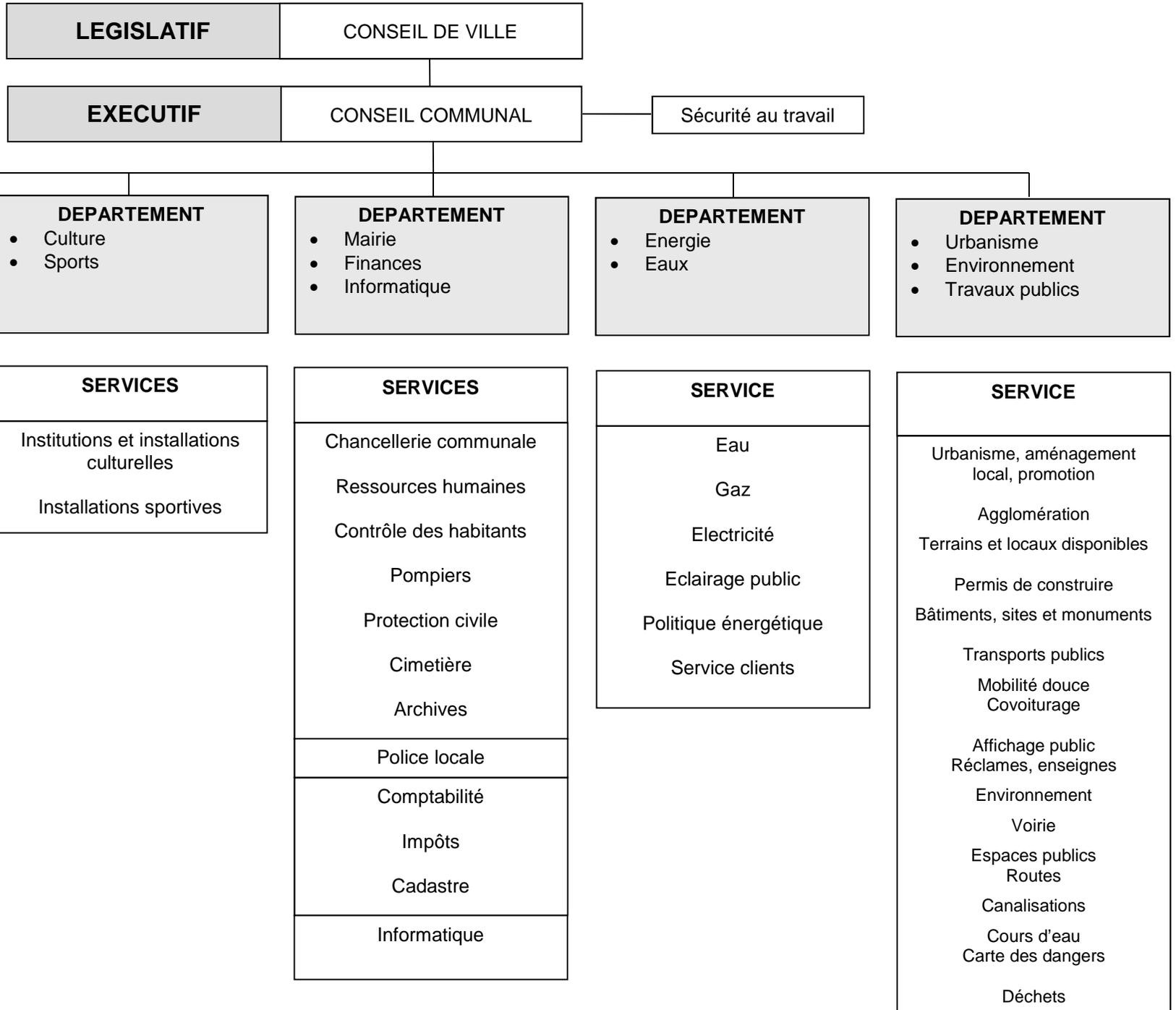
RAPPORT 2017

du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale

N.B : dans le présent rapport, pour alléger le texte, les termes utilisés s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

Les chiffres entre () concernent l'année 2016.

Organigramme



1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE, DES FINANCES ET DE L'INFORMATIQUE

(Responsable : M. Damien Chappuis, maire)

Préambule

Au niveau des Autorités communales, l'année 2017 a été marquée par les départs, au 31 décembre, de Mme Françoise Collarin, conseillère communale PDC-JDC responsable du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, après 14 ans, et de M. Patrick Chappuis, conseiller communal PCSI, responsable du Département de la culture et des sports, après plus de 2 ans.

S'agissant du développement de la ville, il s'est poursuivi grâce au soutien des projets présentés au Conseil de Ville ou à la population, ainsi qu'à la bonne collaboration de la fonction publique, ce qui représente une grande satisfaction pour le Conseil communal.

Il est à souligner que tout le personnel de l'Administration communale, dont les compétences sont à souligner, déploie une activité importante pour répondre aux vœux de la population de Delémont et des environs, ce dont le Conseil communal est reconnaissant. Toutefois, dans ce cadre, l'Exécutif est conscient que le moratoire, instauré au sein de la Municipalité il y a plus de dix ans maintenant s'agissant de créations de postes, touche à ses limites au vu du nombre croissant des tâches dévolues à l'administration communale et en raison également de la complexification de celles-ci. C'est la raison pour laquelle, dans le courant de l'année 2017, cette question a été débattue au sein du Conseil communal qui en a conclu qu'une analyse externe était nécessaire. C'est ainsi avec satisfaction qu'il a pris acte du soutien du Conseil de Ville à la démarche, puisque le montant budgétaire prévu a été accepté en séance qui traitait du budget communal 2018.

En ce qui concerne la démographie, à fin 2017, l'on dénombrait 12'491 habitants à Delémont, soit 26 citoyens de plus qu'en 2016. Dans ce domaine également, le Conseil communal constate avec satisfaction une augmentation régulière de citoyens puisque, par exemple, l'on dénombrait 11'390 habitants en 2007, ce qui représente 1'101 habitants de plus, en dix ans.

1.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

A l'heure de la rédaction du présent rapport, la Mairie a répondu à l'ensemble des motions et postulats la concernant.

Interventions	N°	Titre	Suivi
Motion	5.04/17	Aperçu des activités externalisées	Mise à jour de la liste existante comme à chaque modification
Motion	5.12/17	Sauver des vies facilement !	Motion développée et acceptée en janvier 2018

1.2. Votations – Elections

Le Corps électoral s'est rendu deux fois aux urnes pour se prononcer sur les objets de compétence communale, comme indiqué ci-après :

Votation du 12 février 2017

Message au Corps électoral relatif à la demande de crédit de Fr. 7'300'000.- pour les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc, dont Fr. 650'000.- à charge des Services industriels pour une centrale photovoltaïque – Accepté par 2'823 voix contre 476 (participation : 37,48%).

Votation du 21 mai 2017

Objet A

Message au Corps électoral relatif au Plan de zones et le Règlement communal sur les constructions du Plan d'aménagement local « Delémont, Cap sur 2030 » – Accepté par 1'739 voix contre 1'100 (participation 32,7%).

Objet B

Message au Corps électoral relatif à la demande de crédit Fr. 4'000'000.-, totalement financé par le Syndicat des communes de la région de Delémont pour l'élimination des ordures et autres déchets (SEOD), destiné à la réalisation de la déchèterie régionale, à couvrir par voie d'emprunt, sous déduction des fonds propres du SEOD et des subventions à recevoir – Accepté par 1'873 voix contre 1'016 (participation 32,7%).

Objet C

Message au Corps électoral relatif à la révision du Règlement d'organisation et d'administration du Syndicat des communes de la région de Delémont pour l'élimination des ordures et autres déchets (SEOD) – Accepté par 1'960 voix contre 864 (participation 32,7%).

Objet D

Message au Corps électoral relatif à la révision du Règlement d'organisation et d'administration du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Delémont et environs (SEDE) – Accepté par 2'199 voix contre 588 (participation 32,7%).

Vote par correspondance

De près de 30% du total des votants à l'introduction du vote par correspondance en 1999, ces chiffres se situent actuellement entre 60 et 65%, suivant les scrutins.

1.3. Conseil de Ville

Président : M. Jude Schindelholz, PS
1^{er} vice-président : M. Olivier Montavon, PDC-JDC
2^e vice-président : M. Christophe Günter, PLR
Scrutateurs : Mme Marie-Claire Grimm, CS•POP•Verts
M. Luc Dobler, PCSI

Chancelière : Mme Edith Cuttat Gyger

Autres membres du Conseil de Ville au 1^{er} janvier :

PDC-JDC : Pierre Berthold, Alain Beuret, Yves Bregnard, Claude Chèvre, Karen Chevrolet, Patrick Claude, Pierre-Alain Fleury, Richard Mertenat, Dominique Nusbaumer, Yvonne Plumez, Didier Schaller
Suppléants : Blaise Christe, Christian Wirz (1 siège vacant)

PS : Iskander Ali, Besim Hoxha, Thierry Kamber, Rébecca Lena, Laurent Michel, Grégoire Monin, Alphonse Poupon, Marc Ribeaud, Mansouratou Sokpolie, Mehmet Suvat, Diego Tomaselli
Suppléants : Laurent Crevoisier, Kathleen Gigon, Marie Jeanne Pont Moritz.

CS•POP•Verts : Jeanne Beuret, Toufiq Ismail-Meyer, Camille Rebetez, Magali Rohner, Lydia Schwyzer
Suppléants : Chantal Jaussi, Colette Petit

PCSI : Félix Baumann, Quentin Chappuis, Paul Fasel, Renaud Ludwig, Jean-Paul Miserez
Suppléants : Marie Blandino (1 siège vacant)

PLR : Pierre Chételat, Julien Crevoisier
Suppléant : Olivier Etique

UDC : Dominique Baettig, Philippe Rottet
Suppléante : Laurence Studer

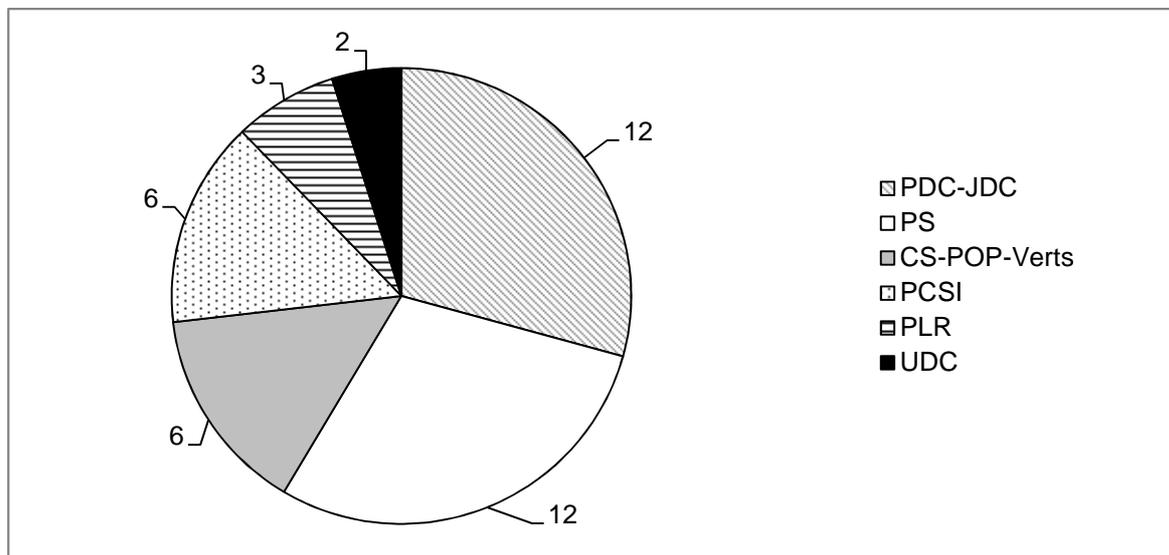
Six membres ont quitté le Conseil de Ville :

M. Richard Mertenat, remplacé par M. Christian Wirz. Suppléant : M. Kerkour Khelaf

M. Alain Beuret, remplacé par Mme Arta Canaj. Suppléant à désigner par le parti
Mme Lydia Schwyzer, remplacée par Mme Colette Petit. Suppléante : Mme Annelise Domont
Mme Chantal Jaussi, suppléante, remplacée par M. Thierry Cortat
M. Ernest Borruat, élu au Conseil communal. Suppléant à désigner par le parti
M. Toufiq Ismail-Meyer, remplacé par M. Thierry Cortat. Suppléant à désigner par le parti

De plus, le Législatif a appris avec tristesse le décès de M. Dominique Nusbaumer, conseiller de Ville PDC-JDC. M. Blaise Christe l'a remplacé dans sa fonction. M. Ernest Borruat a été nommé suppléant.

Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 11 séances alors que le Bureau s'est réuni à 17 reprises.

Au cours de l'année, 2 résolutions, 10 questions écrites, 4 interpellations, 12 postulats et 16 motions ont été déposés.

Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur www.delemont.ch. Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles sur le site de la Ville.

Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Sur les 72 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil de Ville en a accepté 69.

1.4. Conseil communal

Président : M. Damien Chappuis, PCSI, Mairie, finances et informatique
Vice-maire : Mme Esther Gelso, CS•POP•Verts, Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement
Membres : M. Patrick Chappuis, PCSI, Culture et sports
Mme Françoise Collarin, PDC-JDC, Urbanisme, environnement et travaux publics
Mme Murielle Macchi-Berdat, PS, Energie et eau
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2017, le Conseil communal a tenu 35 séances, lesquelles ont lieu le lundi matin.

Mutations

Il n'y a pas eu de mutation en 2017.

1.5. Administration générale et Chancellerie communale

La Chancellerie communale est le service principal et central de l'Administration communale. La Chancelière communale, en plus de ses attributions propres, assure, dans ce cadre, la liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux, et en coordonne les très nombreuses activités.

1.6. Service du personnel

Le Service du personnel a pour tâche d'assurer non seulement la gestion administrative des ressources humaines de la Municipalité, mais également de promouvoir la politique communale en matière de personnel. Dans ce cadre, différents processus de gestion administrative des collaborateurs ont été développés. De même, diverses mesures intéressantes, ponctuelles ou régulières, ont été mises sur pied à l'attention du personnel communal. Il s'agit notamment d'une offre en matière de perfectionnement professionnel intéressante et variée ou l'élaboration de conventions lors de formation continue spécifique. Citons encore les entretiens de collaboration qui donnent satisfaction de part et d'autre, la possibilité de réduire son taux d'occupation de 2 à 8% sur une base annuelle volontaire et réversible, l'encouragement au travail partiel, la mise sur pied d'un accueil des nouveaux collaborateurs, etc. Le Service du personnel se consacre également à la coordination de la sécurité au travail. A ce titre, il anime la Commission de la sécurité au travail et il mène, par exemple, des actions de prévention en partenariat avec la SUVA, touchant aussi bien le niveau professionnel que privé.

Le Service du personnel occupe trois personnes, représentant 1,7 équivalent plein temps, pour la gestion et le suivi de 187 fonctionnaires, représentant 155,05 équivalents plein temps.

Perfectionnement professionnel

Le perfectionnement professionnel fait l'objet d'une attention particulière au sein de l'Administration communale, avec une offre de cours variée soumise à la fonction publique chaque début d'année. Le personnel a également la possibilité de faire des demandes de perfectionnement dans des domaines particuliers. Selon une procédure ad hoc, les requêtes sont traitées dans un cadre financier défini.

En 2017, plus de 130 personnes (80) ont profité de cours de formation ou de perfectionnement professionnel (cours divers mis sur pied par la RCJU : 19 ; Accidents domestiques et bricolage : 40 ; Prévention des chutes : 68 ; thèmes spécifiques : 22). De plus, dans le cadre de la mise en place d'un nouvel ERP (logiciel de gestion intégrée), plus de 61 participations ont été enregistrées aux différents modules de formation.

Mise sur pied d'entretiens annuels de collaboration

Les entretiens de collaboration sont menés avec l'ensemble de la fonction publique depuis 2012. Ils sont ressentis favorablement de part et d'autre et mettent en évidence des résultats très positifs. Ils se déroulent de façon constructive et permettent un temps d'échange bienvenu entre supérieur et subordonné, dans un cadre défini. Des sondages de satisfaction démontrent l'utilité du processus et permettent d'y apporter, le cas échéant, diverses adaptations, que ce soit au niveau du cahier des charges, des moyens mis à disposition ou autre.

De plus, ce qui est à souligner, cette démarche se déroule de manière très positive pour l'ensemble de l'administration communale et permet, en particulier, de mieux associer le personnel à la réalisation des objectifs fixés par les Autorités communales.

Groupe d'analyse de postes devenus vacants ou à le devenir

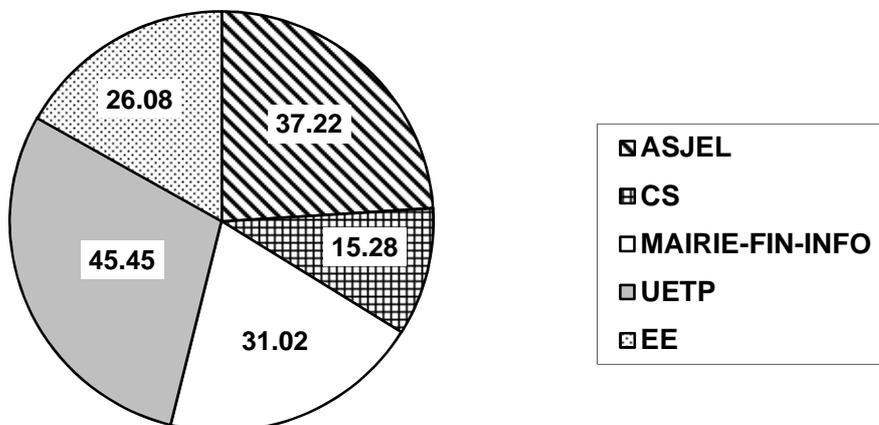
Tout poste vacant à la suite d'un départ à la retraite ou d'une démission fait l'objet d'une analyse, introduite vers 1995 déjà. Cette analyse vise à établir la nécessité du renouvellement partiel ou total du poste, d'étudier la possibilité d'une redistribution de tout ou partie des tâches, ou de le redéfinir au vu de nouveaux besoins.

Effectif du personnel communal

A fin 2017, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 187 (185) fonctionnaires, ce qui représente un total de 155,05 équivalents plein temps, contre 154,47 en 2016.

Le Conseil communal a pris en compte, d'une manière générale pour l'administration communale, les conséquences des différentes mesures de restriction de personnel qui, conjuguées avec une charge de travail toujours plus importante, montre en effet ses limites, raison de l'analyse des tâches et besoins en personnel qui sera lancée en 2018, dans les cinq départements.

Fonctionnaires par département



Mairie, finances et informatique

Pour le Département de la mairie, des finances et de l'informatique, les postes autorisés sont de 35,1, alors que les postes effectifs, en raison de réorganisation ou de suppressions de postes via le moratoire sur le personnel, voire dans une faible mesure d'une réduction volontaire d'horaire de travail, sont de 31,02. La différence entre les explications ci-dessous et les postes attribués provient des taux de réduction volontaire de collaborateurs du département.

- Chancellerie : 1,7 poste d'agent administratif n'a pas été repourvu. 0,5 poste de téléphoniste-réceptionniste n'a pas été repourvu, les tâches de celui-ci ayant été redistribuées
- Protection civile : le poste de chef de la PC n'a pas été repourvu, les tâches ayant été reprises par la RCJU
- Contrôle des habitants : 0,8 poste d'agent administratif a été repourvu, laissant un solde libre de 0,2 poste
- Impôts : 0,5 poste n'a pas été repourvu en raison de certaines tâches transférées à la RCJU

Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement

Pour ce département, les postes autorisés sont de 43,6, avec 37,22 postes effectifs. La différence entre les explications ci-dessous et les postes attribués provient des taux de réduction volontaire de collaborateurs du département.

- Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement : 0,2 poste de responsable administratif et 0,52 d'agent administratif non repourvu
- Office du travail et Agence AVS : 1,45 poste non repourvu depuis la réorganisation en 2010
- Maison de l'Enfance : 1,85 poste est occupé par du personnel ayant le statut de personnel auxiliaire et le solde est occupé par du personnel temporaire

Culture et sport

Pour ce département, les postes autorisés sont de 16,66, avec 15,28 postes effectifs.

- Service de la culture et des sports : ce service a été complété de 0,28 poste de responsable administratif
- Bibliothèque municipale : 0,15 poste n'est pas repourvu à la Bibliothèque municipale
- Centre sportif : 0,5 poste est occupé par du personnel auxiliaire
- Saint-Georges : les tâches de conciergerie à Saint-Georges ont été reprises par le CCRD

Energie et eaux

Pour ce département, les postes autorisés sont de 27,5, avec 26,08 postes effectifs.

- Administration et technique : 0,4 poste a été libéré dans le cadre de la réorganisation administrative et 1 poste a été transféré à la Société SACEN SA. Le solde correspond à une réduction volontaire du temps de travail souhaitée par un collaborateur du département

Urbanisme, environnement et travaux publics

Pour ce département, les postes autorisés sont de 46,78, avec 45,45 postes effectifs. Comme précité, la différence entre l'explication ci-dessous et les postes attribués provient des taux de réduction volontaire de collaborateurs du département.

Administration et technique : une réorganisation des tâches a permis d'économiser 0.9 poste de dessinateur

Encouragement au travail à temps partiel

Depuis plusieurs années, le Conseil communal encourage le travail à temps partiel. Ainsi, sur un total de 187 fonctionnaires, 89 personnes travaillent à un taux inférieur à 100%.

De plus, pour faciliter activement les allègements de temps de travail, le Conseil communal offre la possibilité aux collaborateurs, sur une base volontaire et réversible, de diminuer annuellement leur taux d'activité, entre 2 et 8%, moyennant l'aval du supérieur hiérarchique et avec la garantie de la bonne marche du service concerné.

C'est ainsi qu'en 2017, 16 personnes ont souhaité bénéficier de cette opportunité. La majorité d'entre elles a choisi une diminution de taux d'occupation de 2%, ce qui correspond à une semaine de vacances supplémentaire. Le bienfondé de cette offre est apprécié du personnel communal et confirmé ainsi d'année en année.

Mutations

En 2017, le Conseil communal a accepté les départs de 8 collaborateurs. En raison du respect de la personnalité et des règles sur la protection des données, les motifs ne sont pas mentionnés :

- M. Hervé Bourgeois, appointé de police
- M. Jérôme Bürki, électricien de réseau
- M. Cédric Cerf, chargé de mission
- M. Ciro Cuomo, électricien aux Services industriels
- M. José Daninthe, ouvrier à la Voirie
- Mme Michèle Lehmann, concierge auxiliaire au Service UETP
- M. Gilles Loutenbach, commissaire de police
- Mme Eliane Mettille, aide-éducatrice

Nominations

Le Conseil communal a nommé le personnel ci-dessous :

- Mme Abreu de Aquino Nelma, concierge auxiliaire à 24% au Service UETP
- Mme Stéphanie Carallo, responsable du secteur pré-scolaire à 60% à la Maison de l'Enfance
- Mme Laure Chappuis, éducatrice à 60% à la Maison de l'Enfance
- M. Loris Chilavert, ouvrier à 100% à la Voirie
- M. Raphaël Corbat, électricien de réseau à 100% aux Services industriels
- M. Jérémie Hofer, électricien de réseau à 100% aux Services industriels
- M. Roland Moritz, commissaire à 100% à la Police municipale
- Mme Sylvie Oriet, responsable du secteur scolaire à 60% à la Maison de l'Enfance
- M. Julien Paratte, animateur socioculturel à 75% à l'Espace-Jeunes
- Mme Regula Paiva, concierge auxiliaire à 7% au Service UETP
- Mme Adelina Ramos Castineira, concierge auxiliaire à 22% au Service UETP
- M. Michaël Theubet, appointé à 100% à la Police municipale
- M. Romain Veya, chef matériel à 60% au CRISD
- M. Loïc Vuillème, ouvrier à 100% à la Voirie

Jubilaires

Le Conseil communal a remercié les personnes ci-dessous, pour leur collaboration :

- 20 ans de service
 - Mme Marielle Bloque, cuisinière à la Maison de l'Enfance
 - Mme Marisa Calò Papa, concierge auxiliaire au Service UETP
 - Mme Barbara Charmillot, éducatrice à la Maison de l'Enfance
 - M. Patrick Gorrara, ouvrier à la Voirie
 - Mme Sylvie Joliat, concierge à la Maison de l'Enfance
 - M. Romain Meyer, ouvrier à la Voirie
 - Mme Nicole Schott, éducatrice à la Maison de l'Enfance
 - Mme Françoise Sprunger Froté, concierge à la Maison de l'Enfance
 - Mme Isabelle Stadelmann, éducatrice à la Maison de l'Enfance
- 25 ans de service
 - M. Besim Hoxha, surveillant au Centre sportif
 - M. Gabriel Meusy, agent technique au Service UETP
 - Mme Marie-Claire Minati, surveillante au Centre sportif
- 30 ans de service
 - M. Olivier Caillet, caporal à la Police
- 35 ans de service
 - M. Patrick Fridez, ouvrier à la Voirie
 - M. Michel Laager, agent technique au Centre sportif

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année s'est élevé à 242 (275) personnes, dont 38 (38) auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, institutrices des devoirs surveillés). Pour le solde, il s'agit de 204 (237) auxiliaires temporaires (remplacement en raison de maladie de longue durée de collaborateurs, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage), dont 121 (150) personnes uniquement pour les travaux de nettoyage pendant les vacances scolaires, ce qui représente 4'502 (4'599) heures de travail.

Apprentis

Les apprentis de la Municipalité, au nombre de 16 (15), se répartissent de la manière suivante :

- 8 employés de commerce
- 4 agents en information documentaire
- 2 agents d'exploitation
- 2 électriciens de réseau

Sept apprentis sont en première année, cinq en deuxième année et quatre en troisième année.

Caisse maladie

194 (201) personnes ont été assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2017, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie ou d'accident a malheureusement connu une progression par rapport à l'année précédente. Ainsi, les absences se sont élevées à 2'177 (1'783) jours, dont 1'357 (1'034) jours pour des absences de longue durée concernant 18 (22) membres du personnel, soit plus de la moitié des absences.

Dix fonctionnaires ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, quatre demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

S'agissant des accidents professionnels, dans le cadre de la sécurité au travail, une enquête est ouverte lors de chaque accident déclaré. Elle est réalisée le plus rapidement possible afin d'éviter toute récurrence et permet, le cas échéant, d'adapter les processus de travail ou les équipements de protection individuelle (EPI).

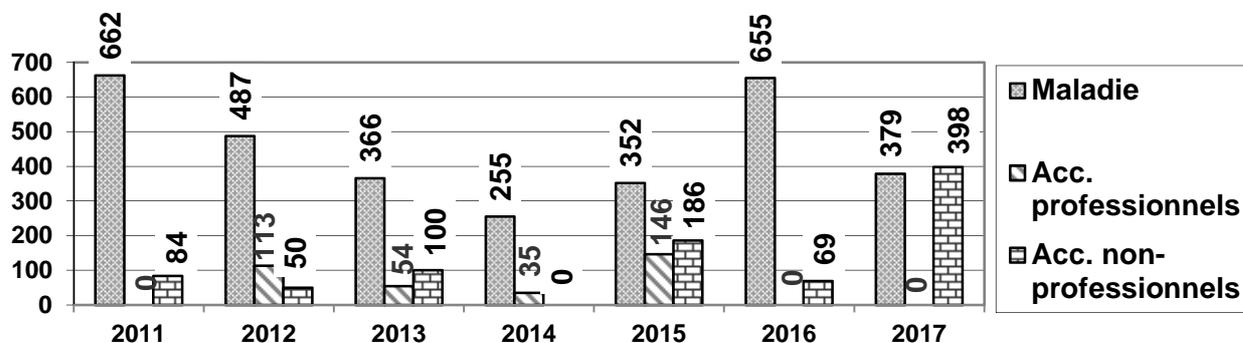
S'agissant des accidents non professionnels, une campagne de sensibilisation a été mise en place, ceci en collaboration avec la SUVA.

Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI						
Durée de l'absence*	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
Absences de 2 jours au plus, sans certificat médical	239 (221)	0 (2)	1 (5)			240 (228)
Absences supérieures à 2 jours, avec certificat médical	416 (422)	60 (48)	104 (51)			580 (521)
Absences supérieures à 30 jours, avec certificat médical	379 (655)	-- (0)	398 (69)			777 (724)
Total intermédiaire						1'597 (1'473)
Cas AI – Demandes en cours ou réinsertion	580 (289)	-- (21)	-- (--)	--	0 (0)	580 (310)
Total général						2'177 (1'783)
Congés de maternité	--	--	--	172 (306)	--	172 (306)

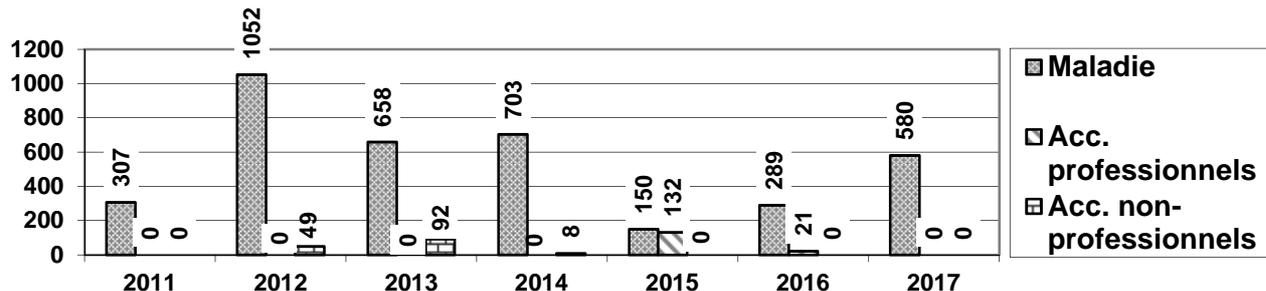
*Les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100%
Les absences de longue durée concernent 18 personnes, soit 1'357 jours

Total des personnes occupées (Exécutif, fonctionnaires, auxiliaires, apprentis) : 450
Effectif théorique équivalent plein temps : 239
Jours d'absence par collaborateur dus exclusivement à la maladie ou à l'accident (1'597/239) : 6,68 (6,57)

Absences supérieures à 30 jours



Cas AI (demandes en cours ou réinsertion)



1.7. Archives

Généralités

En 2017, avec un taux de travail de 10%, l'archiviste a réceptionné le versement de nombreux documents, à savoir 200 boîtes de tutelles du Service des affaires sociales, plusieurs milliers de permis de construire du Service de l'urbanisme (non encore intégrés au fonds), des documents officiels de la Chancellerie communale, 30 boîtes du Service financier et deux dons de particuliers. Elle a par ailleurs eu la visite de la Commission de gestion et de vérification des comptes, ainsi que celle des collaborateurs du Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement et divers contacts sporadiques avec différents services communaux. La formation du personnel des services communaux à l'archivage s'est poursuivie notamment avec les collaborateurs du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, ainsi qu'avec ceux du Service des Affaires sociales, de la jeunesse et du logement et de la Maison de l'Enfance.

L'informatisation du contenu de la totalité des fiches a été finalisée (soit presque 500 fiches restantes). Plus de 200 boîtes d'archives provenant des Affaires sociales, de la Chancellerie et des Finances ont été intégrées.

Renseignements / recherches / consultation des archives / prêts

Le Service des archives a effectué 26 recherches sur des sujets généalogiques, cadastraux, mais aussi sur des dossiers scolaires, la Société d'émulation, etc. Il y a également eu 7 consultations concernant principalement les plans et la généalogie, l'urbanisme à Delémont, ainsi que 6 ensembles de prêt de documents.

1.8. Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2017, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 100 dossiers, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente qui avait comptabilisé 80 dossiers.

La commission a siégé régulièrement, traitant 79 dossiers en séance de conciliation. Sur les 79 dossiers traités en séance, 43 ont abouti à une conciliation et 36 à un échec.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des demandes de baisse de loyer et à des créances de paiement.

En ce qui concerne les membres de la commission, il n'y a pas eu de changement durant l'année écoulée. Par contre, le poste de vice-président a été repourvu en la personne de M. Visar Rexhepi.

1.9. Contrôle des habitants

(chiffres entre parenthèses = 2016)

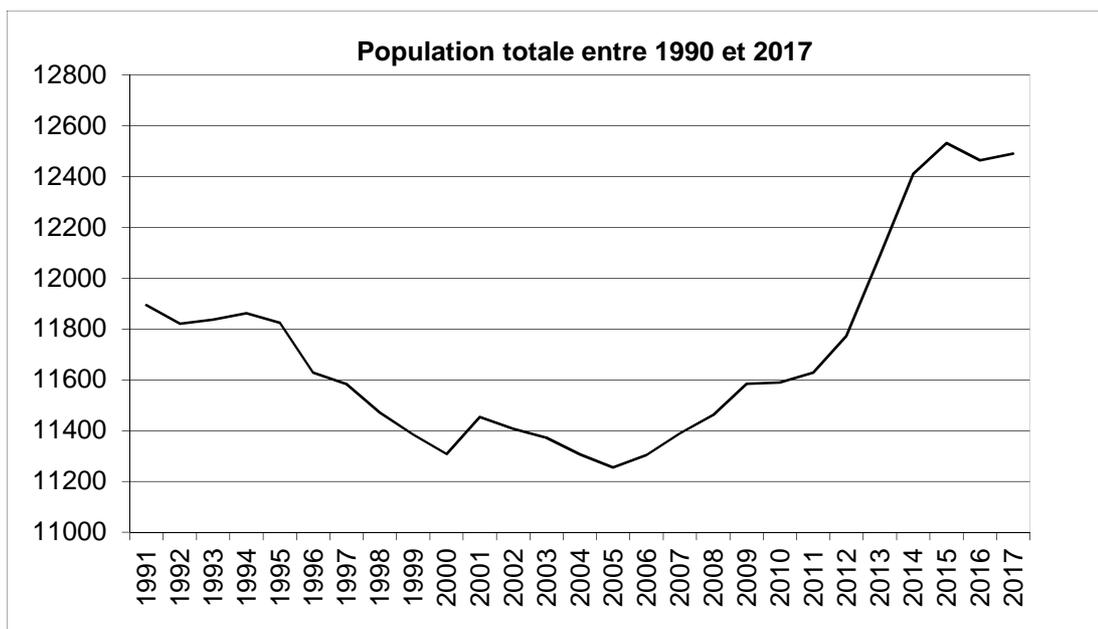
Evolution de la population

Naissances.....	123	(104)	Divorces	68	(33)
Décès	120	(130)	Naturalisations	66	(74)
Mariages	92	(103)			

Etat de la population	31.12.2017	31.12.2016	Différence
Suisses	9'097	9'037	+ 60
Hommes	4'273	4'248	+ 25
Femmes	4'824	4'789	+ 35
Etrangers	3'394	3'428	- 34
Hommes	1'773	1'802	- 29
Femmes	1'621	1'626	- 5
Au total	12'491	12'465	+ 26
Hommes	6'046	6'050	- 4
Femmes	6'445	6'415	+ 30

Historique de la population

Année	Population totale	Suisses	Etrangers
31.12.2017	12'491	9'097	3'394
31.12.2016	12'465	9'037	3'428
31.12.2015	12'533	9'115	3'418
31.12.2014	12'412	9'103	3'309
31.12.2013	12'088	9'005	3'083
31.12.2012	11'773	8'821	2'952



Répartition selon état civil (y.c. habitants « en séjour, requérant et frontalier »)

TOTAL

Célibataires	5'608
Divorcés	1'208
Mariés	4'507
Partenariats enregistrés	16
Partenariats annulés	4
Séparés	505
Veufs	806

Répartition par confession (y.c. habitants « en séjour, requérant et frontalier »)

TOTAL

Catholiques	7'513
Protestants	1'005
Autres / Sans confession	4'136

Répartition par genre (y.c. habitants « en séjour, requérant et frontalier »)

TOTAL

Suisses établis	9'125
Permis de séjour (B)	1'135
Permis d'établissement (C)	2'168
Permis de séjour (L)	28
Requérants d'asile	190
Diplomates/Fonctionnaires internationaux	2
Frontaliers (avec résidence)	6

Permis de séjour et d'établissement pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 118'395.-	(Fr. 102'083.-)
Versé au Canton	Fr. 82'530.-	(Fr. 72'156.-)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 35'865.-	(Fr. 29'927.-)

983 (609) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la Commune.

Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité (y.c. habitants « en séjour, requérant et frontalier »)

Italie	578	Irak	26
Espagne	448	Congo (Kinshasa)	26
Portugal	420	Brésil	26
France	351	Angola	25
Kosovo	294	Algérie	24
Erythrée	189	Canada	23
Syrie	114	Croatie	19
Turquie	92	Tunisie	19
Sri Lanka	84	Pologne	18
République de Serbie	73	Somalie	17
Afghanistan	59	Russie	15
Bosnie et Herzégovine	38	Etats-Unis	14
Allemagne	52	Thaïlande	12
Belgique	52	Pays-Bas	11
Macédoine	45	Guinée	11
Chine	45	Ethiopie	11
Maroc	36	Autriche	10
Cameroun	33	Sénégal	10
Grande-Bretagne	32		
Roumanie	28		

Avec 9 ressortissants chacun : Inde, Togo, Ukraine

Avec 8 ressortissants chacun : Bangladesh, Liban, Suède

Avec 7 ressortissants chacun : Bulgarie, Côte d'Ivoire, Nigéria

Avec 6 ressortissants chacun : Colombie, Hongrie, Iran, République dominicaine, République Tchèque

Avec 5 ressortissants chacun : Grèce, Kenya, Mexique, Monténégro, Norvège

Avec 4 ressortissants chacun : Albanie, Egypte, Japon, Moldavie, Philippines, Soudan

Avec 3 ressortissants chacun : Géorgie, Kazakhstan, Madagascar, Pérou

Avec 2 ressortissants chacun : Argentine, Burkina Faso, Burundi, Cuba, Equateur, Haïti, Indonésie, Israël, Lituanie, Mali, Maurice, Népal, Pakistan, Slovaquie, Vietnam

Avec 1 ressortissant chacun : Afrique du Sud, Arménie, Bénin, Chili, Corée (Sud), Finlande, Gabon, Gambie, Irlande, Libye, Malte, Mauritanie, Mongolie, Palestine, Rwanda, Singapour, Slovaquie, Tanzanie

Soit au total 100 (100) nationalités étrangères.

1.10. Jumelages

Jumelage avec Belfort

Durant l'année 2017, les échanges traditionnels ont eu lieu entre les deux villes, notamment la participation de la Ville au marché aux fleurs « Belflorissimo », en mai. Cette manifestation, pour laquelle l'équipe delémontaine des jardiniers a prêté son concours pour la décoration florale, est toujours fort appréciée des invités, Autorités et population belfortaine.

De son côté, la Ville de Belfort a procédé une nouvelle fois à une très jolie décoration florale du massif route de Bâle-avenue de la Gare.

Par ailleurs, la Dictée des Nations, qui se déroule simultanément dans quatre villes, dont Delémont et Belfort, connaît un beau succès.

Quant au partenariat avec le Théâtre du Granit de Belfort, celui-ci mériterait d'être mieux connu. Rappelons en effet que Delémont met à disposition de ses habitants des billets à prix préférentiels afin de se rendre à certains spectacles à Belfort.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Si la commémoration des 30 ans du jumelage Delémont-La Trinidad s'est déroulée à La Trinidad en 2016, en présence de nombreux Delémontains qui avaient fait le déplacement au Nicaragua pour cette opportunité, la commémoration de l'événement a eu lieu à Delémont en 2017.

Ainsi, à cette occasion, avec la collaboration du Groupe Nicaragua, la Ville a inauguré officiellement *La Place de la Trinidad* (chemin de la Promenade), en septembre 2017. Toujours pour marquer cet anniversaire, une exposition de photos et la présentation du livre édité pour l'occasion « *Vie et travail des deux côtés du monde* » a eu lieu à la Galerie Bovée. Des conférences, en présence de l'Ambassadeur du Nicaragua et de représentants du Movimiento Comunal Nicaragüense, ont rencontré un beau succès au Forum Saint-Georges, tout comme les lectures, musiques, repas traditionnel et autres événements qui se sont déroulés dans ce cadre.

De plus, les Autorités delémontaines ont décidé de reconduire le soutien communal de Fr. 10'000.- versé de la rubrique « Jumelage » en faveur des projets déployés sur place. A cela s'ajoute, selon l'accord qui lie la Municipalité au Groupe Nicaragua, la contribution des SID du « Centime de l'Eau », soit un centime par m³ d'eau distribué à Delémont. Par ailleurs, le financement entre le Groupe Nicaragua, qui anime le jumelage, et la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) a été reconduit. A noter que ce soutien permet une contribution, via le Groupe Nicaragua, qui se traduit par une aide institutionnelle accrue aux habitants de La Trinidad, l'objectif étant de les aider à organiser leurs communautés sur les plans sanitaire, professionnel et éducatif, notamment.

Dans ce cadre, la construction de latrines (protection des eaux), la construction de maisons familiales, les programmes de reforestation locale, l'amélioration de sources d'eau, ainsi que la « Casa Materna », maison permettant aux femmes qui vivent dans des conditions difficiles d'accoucher dans un lieu adéquat, peuvent perdurer. Le renforcement institutionnel, l'aide d'urgence, des animations pour les jeunes, ainsi que le soutien aux petits producteurs par des actions ciblées de conservations des sols et la plantation d'arbres fruitiers et forestiers ont constitué les axes principaux des programmes de soutien menés sur place.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec l'OVR international (anciennement Opération Villages Roumains), ils ne le sont plus avec les Autorités locales roumaines qui ont renoncé à tout contact.

Saluons toutefois le travail de la Coordination OVR Suisse qui a mené différents projets en 2017, en particulier l'acheminement de matériel divers répondant à des besoins sur place.

1.11. Commission de la mairie

La Commission de la mairie, présidée par Mme Guite Theurillat, a siégé une fois en 2017. Elle a préavisé favorablement la modification du Règlement concernant le service de défense contre l'incendie et de secours de la ville de Delémont, le crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 410'000.- pour le Centre de renfort, d'incendie et de secours de la Ville de Delémont (CRISD) et le crédit-cadre de Fr. 220'000.- pour la sécurisation des locaux de la police et le réajustement des moyens de sécurité personnelle.

Foires mensuelles

Concernant les foires mensuelles, les forains inscrits étaient au nombre de 26 en mars, 8 en avril, 24 en mai, 12 en juin, 29 en juillet, 25 en août, 14 en septembre et 23 en octobre.

Cimetière et funérarium

Il y a eu 119 décès à Delémont en 2017, dont 82 incinérations, 12 enterrements, 18 enterrements à l'extérieur de la localité et 7 dons du corps à la science.

1.12. Service de police

Préambule

La Police municipale comprend au total 15 agents de police. Tous sont armés en service actif et leur formation est reconnue par le biais d'un certificat ou d'un brevet fédéral de policier. L'organisation interne se base sur un système hiérarchisé des grades (allant d'agent à commissaire).

Les agents assurent un service de permanence 24h/24h et 7j/7j, par le biais d'un tournus ou par périodes de piquet. Pour le personnel hors tournus, des horaires administratifs, voire relatifs à l'événementiel, sont planifiés.

Le Chef de service (Commissaire) applique principalement un horaire administratif, variable au gré des besoins. Toutefois, et selon son statut d'Officier de service, il peut être appelé, voire mobilisé, en tout temps. En période d'absence, c'est son adjoint qui le remplace.

Le secrétariat est composé d'une secrétaire et d'une apprentie employée de commerce de 2^e année.

Au 1^{er} juin 2017, un nouveau Commissaire a été nommé, en la personne de M. Roland Moritz. Il est à relever que durant 5 mois, cette fonction n'a pas été repourvue et c'est dès lors le suppléant du commissaire qui a assuré l'intérim.

En fin d'année 2017, la titularisation de conducteur de chien a été formalisée au sein de l'entité, conformément aux accords passés entre la Police cantonale et le Corps des gardes-frontière. Ainsi le conducteur et son chien sont rattachés à la brigade cynologique de la Police cantonale dans le cadre de cette fonction spécifique.

L'adoption en 2016 du nouveau Règlement communal sur les taxis a généré une large augmentation des tâches y relatives (intervention et/ou réponse suite à des conflits, gestion des demandes d'autorisation, constats du non-respect du règlement en vigueur).

Police Synergie

Au 1^{er} mars 2017, la nouvelle ordonnance sur la Police cantonale est entrée en force, conférant aux agents municipaux les mêmes prérogatives que leurs homologues cantonaux. Dès lors, une intense collaboration, sous l'appellation « police synergie », s'est mise en place entre ces services.

Par ce biais, tous les agents du service ont pu suivre nombre de cours de formation et/ou de mises à niveau en lien avec leurs nouvelles activités. Il est à noter que ceux-ci avaient déjà débuté durant l'année 2016. Plusieurs concernaient le système informatique en vigueur au sein de la Police cantonale. Malheureusement, la pratique n'a pu à ce jour rejoindre totalement la théorie, ceci en raison de contraintes techniques, à savoir le développement physique du réseau et de l'infrastructure informatique des locaux.

Police Synergie a également permis l'accès à diverses fonctions et spécialisations dans le monde « police », jusqu'alors inaccessibles pour les agents municipaux. C'est ainsi qu'un spotter (personne chargée de la coordination, de l'observation et de la recherches de renseignements dans le cadre de manifestations sportives) a été nommé. D'autres fonctions sont appelées à être créées dans les rangs pour le futur.

Dans ce cadre d'étroite collaboration, la tenue de la réception commune à la gare, entre la Gendarmerie et la Police municipale, occupe journalièrement un agent du lundi au vendredi, ainsi que le samedi matin.

Instruction

En plus des cours « synergie » déjà mentionnés, chaque agent a participé aux entraînements annuels de tir. De même, et dans le cadre d'une formation continue dispensée par la Police cantonale, les agents ont participé au cursus de formation continue en matière de tactiques et techniques d'intervention (TTI).

Comme durant l'année précédente, un agent a régulièrement été détaché pour intégrer un groupe composé d'agents de la Police ferroviaire et de la Police cantonale (Groupe Sécurité Voie Publique - GSVP) pour les actions ponctuelles et spécifiques, axées principalement sur le territoire delémontain.

Projets/investissement

Au mois de novembre 2017, un crédit-cadre de Fr. 220'000.- a été accepté par le Conseil de Ville. Cette somme comprend la sécurisation des locaux de la police, le réajustement des moyens de sécurité personnelle et le remplacement du véhicule de service.

Quelques chiffres

Education routière : deux agents ont visité toutes les classes primaires et enfantines de la ville et ont formé, comme chaque année, les patrouilleurs scolaires.

Dossiers : le nombre de dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.) traités par la Police municipale a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, soit 940 (1'006). Dans le cadre de « police synergie » ce chiffre est compensé par l'augmentation des rapports effectués, soit 201.

Parcomètres : la somme récoltée s'est montée à Fr. 260'531.- (Fr. 315'992.-), avant déduction des rétrocessions pour les parcs Brasserie, Coherchan, Gare Collectif, Otto's, Etang, secteur commercial gare, Vieille Ville, place Monsieur, Texerans, Comptoir, Bellevoie, Clair-Logis, RDU, et de la TVA.

L'entretien et les réparations des horodateurs collectifs et individuels ont été accomplis tout au long de l'année.

Le montant encaissé pour les diverses autorisations de parcage est intégré au montant ci-dessus. On constate une diminution des recettes, ceci étant dû à la cessation d'activité des parkings Losinger et de l'Hôpital.

Amendes d'ordre : 3'068 (3'489) bulletins d'amendes d'ordre ont été délivrés pour un montant de Fr. 175'780.- (Fr. 182'270.-).

Radars : 7 contrôles radars (4) ont été effectués en 7 lieux du territoire communal et 970 (1'093) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 37, soit 3.38%, étaient en infraction.

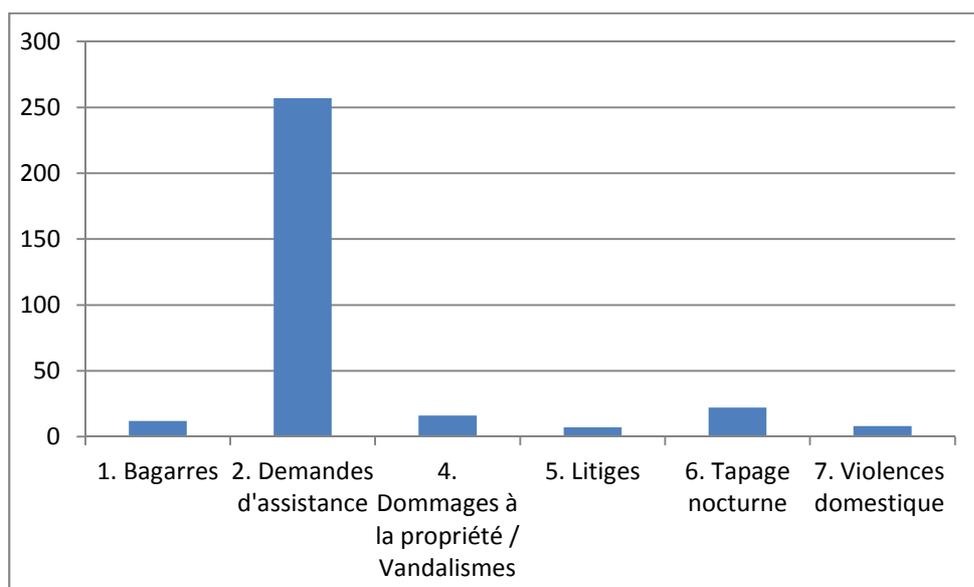
Permis de nuit : 179 (164) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 19'300.- (Fr. 17'800.-).

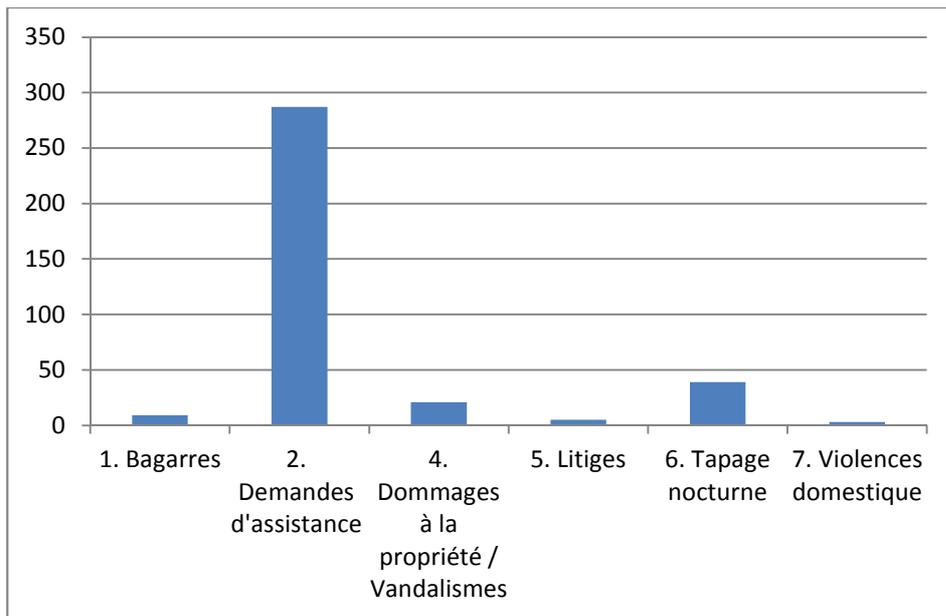
Chiens : la ville compte quelque 410 chiens.

Ci-après 2 tableaux comparatifs des activités de la Police municipale 2016-2017, dont il est difficile de tirer des enseignements plus précis, attendu que cette dernière n'a pas les compétences pour traiter les affaires judiciaires (vols, agressions, dommages à la propriété sur des biens autres que communaux, violences domestiques qui nécessitent un déplacement, affaires graves de stupéfiants) ainsi que, par exemple, les accidents de la circulation.

Graphiques comparatifs du journal de poste 2016-2017

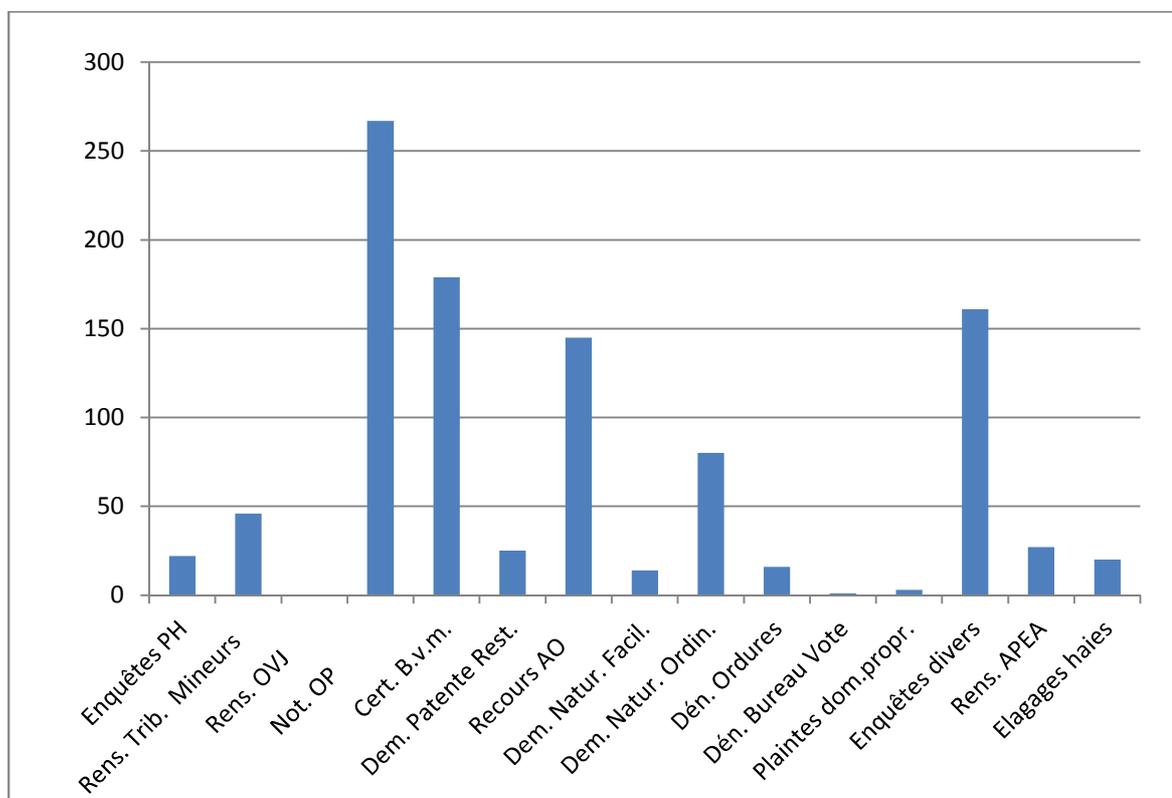
Journal de poste 2016



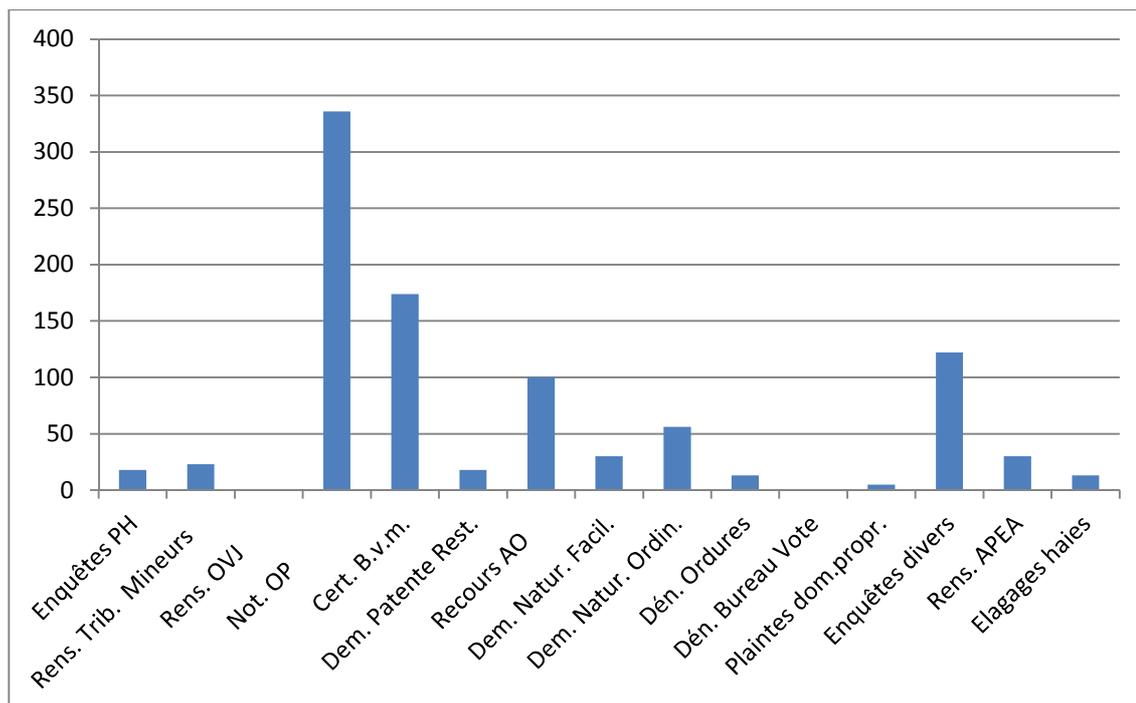


Graphiques comparatifs des enquêtes 2016-2017

Enquêtes 2016



Enquêtes 2017



Objectifs 2018

- Finalisation de la mise en place du réseau informatique dans le cadre de « police synergie »
- Déploiement et mise en œuvre des prérogatives relatives à la nouvelle ordonnance cantonale sur la police
- Réalisation d'un local dit « d'auditions »
- Réalisation de la sécurisation du poste de police (le concept sécurité est en cours)
- Remplacement du véhicule de service
- Mise en conformité/remplacement de l'équipement, en lien avec les exigences de la Police cantonale
- Mise à jour et adoption d'un nouveau règlement sur les émoluments, en accord avec les nouvelles tâches « police synergie »
- Mise à jour du règlement sur la police
- Modification/validation de l'ordonnance sur les taxis

1.13. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

Formation et investissement public

En 2017, 3 jeunes instructeurs ont suivi le cours de base à l'Ecole suisse des instructeurs sapeurs-pompiers et obtenu leur brevet fédéral d'instructeurs sapeurs-pompiers, faisant passer à 10 l'effectif d'instructeurs au CRISD. Un instructeur a suivi le cours fédéral de la Conduite d'intervention. Il est important de pouvoir compter un nombre important d'instructeurs dans un CRISD si l'on veut rester à la pointe de l'instruction par rapport aux techniques modernes d'intervention. En 2017, 44% de l'effectif du CRISD, soit 21 personnes, ont suivi des cours de formation cantonaux et 82% ont suivi des cours de formation fédéraux, soit 33 personnes. Par rapport aux années précédentes, le taux de participation aux cours cantonaux est en baisse en raison de la décision de l'instance cantonale d'annuler 2 cours de formation. La difficulté que le CRISD rencontre ces dernières années est la pérennisation de l'appartenance des nouveaux incorporés. Sur les 6 à 8 personnes qui s'annoncent chaque année, seules 1 ou 2 sont encore actives après 2 ans, voire plus aucune après 4 à 5 ans. La relève dans les années futures deviendra très difficile, dans les conditions de contraintes actuelles et toujours grandissantes. La diminution des effectifs fait que ce taux va augmenter dans les années futures, engendrant une contribution encore plus importante des membres du CRISD. Il est nécessaire d'impliquer plus dans les

activités du CRISD les pompiers qui sont incorporés au SIS. Est-ce que la réorganisation des pompiers jurassiens, Pompiers 2020, souhaitée par les instances cantonales, règlera ce problème ? La question est posée. Les effectifs diminueront certes, mais la charge que chaque pompier actif devra assumer deviendra plus lourde, pour un système de milice qui a déjà atteint ses limites.

Pour assurer un fonctionnement correct, sans surcharger les membres actifs, un effectif de 45 pompiers serait un strict minimum. Actuellement le CRISD compte 34 membres opérationnels et 3 membres en intégration provisoire. L'état-major, conscient de la diminution régulière des effectifs, a mis en application un nouveau processus d'incorporation. Ainsi, les jeunes pompiers, après une période de formation de base, incorporent le CRISD de manière provisoire, puis de manière définitive après une période d'essai de 1 à 3 ans. On ressent une démotivation de la jeunesse à s'investir pour une cause publique. La société actuelle en demande toujours plus aux sapeurs-pompiers, mais refuse que des membres de sa corporation s'investissent en faveur de la protection de la population.

Les pompiers du CRISD doivent faire preuve d'une disponibilité toujours plus importante, représentant largement plus de 300 heures par année en moyenne. Toutes ces raisons font qu'il devient de plus en plus difficile de recruter, et surtout de pérenniser l'incorporation.

Objectifs du service et besoins

Le nouveau chef matériel a commencé son activité à 60% au CRISD le 1^{er} mars 2017. Son principal travail est de continuer l'informatisation de tout le matériel que possède ou acquiert le CRISD, de garantir un entretien sans faille du matériel d'intervention, d'exercice et d'instruction, ainsi que d'entretenir ou faire entretenir les installations techniques du bâtiment.

La difficulté est toujours plus grande pour garantir un effectif minimum, notamment lors des interventions, puisque plus de la moitié des pompiers travaillent à l'extérieur de la localité. La volonté est qu'un maximum d'employés communaux, en âge de servir, soient intégrés dans l'effectif. Actuellement seules 3 fonctionnaires communaux font encore partie du CRISD et plus aucun n'est au SIS, donc « en réserve ». Un courrier de sensibilisation a été envoyé au personnel par le Conseil communal afin d'encourager la démarche et trouver des solutions.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'état-major est composé de 5 membres, suite au départ à la retraite de 3 membres en fin d'année. La composition actuelle de l'état-major répond aux directives reçues des instances cantonales et le règlement communal du SIS Delémont a été modifié et adopté par le Conseil de ville au mois de novembre.

Réalizations et dossiers importants

Fin 2017 a vu la concrétisation de la politique de communication développée dans la brochure « Avis de recherche » et l'élaboration d'un film publicitaire d'un peu plus de 3 minutes. Une diffusion d'un court métrage publicitaire, en fin d'année 2017 et début 2018, sur les écrans de cinéma, a conclu pour l'instant cette politique de communication. Dans ce domaine notamment, l'importance de la communication est à souligner afin de faire connaître les activités pour susciter de jeunes vocations. Ce concept de communication va encore se développer par d'autres actions en 2018.

Le musée a continué de se développer sous l'impulsion de son responsable. Un article a paru dernièrement dans la presse régionale afin de le faire connaître.

Dossiers importants à finaliser en 2018 :

- aménagement de la partie administrative, salle EM et conférence dans l'appartement de l'étage
- aménagement d'une 3^e salle de théorie dans la salle EM actuelle
- remplacement du véhicule d'officier de service courant 2018
- peinture des façades du hangar construit en 1989, Saint-Michel 10
- acquisition et remplacement de véhicules suite à l'étude menée en 2016
- amélioration de la scénographie du musée
- développement du projet de communication

Interventions

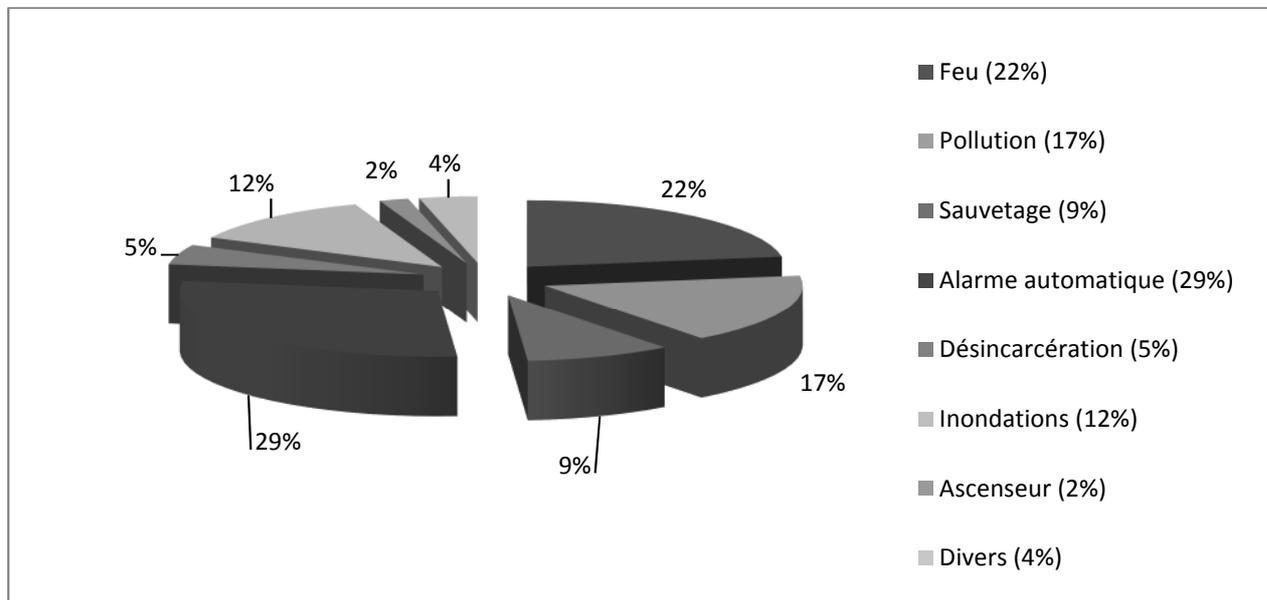
Le nombre total d'interventions se monte à 164, en augmentation par rapport à 2016 de 10%. Les heures-sapeur passées ont également augmenté de 12%, soit 2'473 heures.

Les interventions pour lutter contre le feu se montent à 37, celles contre les pollutions à 28, les sauvetages de personnes à 15, les alarmes automatiques à 47, le secours routier à 8, les inondations à 20, les pannes d'ascenseur à 3 et les interventions diverses à 6. Les feux sont stables par rapport à 2016, avec une intervention supplémentaire. Les accidents de la circulation nécessitant une désincarcération sont en forte augmentation, passant de 3 à 8 cas en 2017. Les alarmes automatiques représentent 29% des

interventions du CRISD, dont 87% sont dues à des défauts techniques ou à de la malveillance. La malveillance prend une part toujours plus importante dans les fausses alarmes transmises aux pompiers, les propriétaires ne pensant généralement pas à désactiver les systèmes durant des travaux dans leur bâtiment.

Les interventions en 2017 ont nécessité 2'473 heures pour tous les pompiers engagés soit, en moyenne, quasiment 73 heures par pompier, également en augmentation par rapport à 2016.

Répartition des interventions en 2017 par type d'intervention



Divers

La mobilisation des pompiers de la ville de Delémont, le samedi 2 décembre 2017, a permis de récolter la magnifique somme d'environ Fr. 11'000.-, versée en faveur de l'action Téléthon Suisse.

1.14. Protection civile

Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2017 s'est élevée à Fr. 8'800.-, pour moitié en faveur de l'abri de la Blancherie et l'autre en faveur du hangar Saint-Michel.

Contribution communale à l'Office de la protection civile régional

La contribution communale est de Fr. 3.- par habitant, prise sur le fonds des contributions de remplacement.

1.15. Service financier

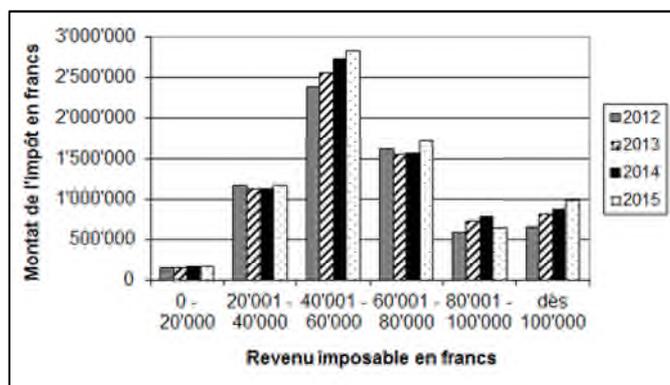
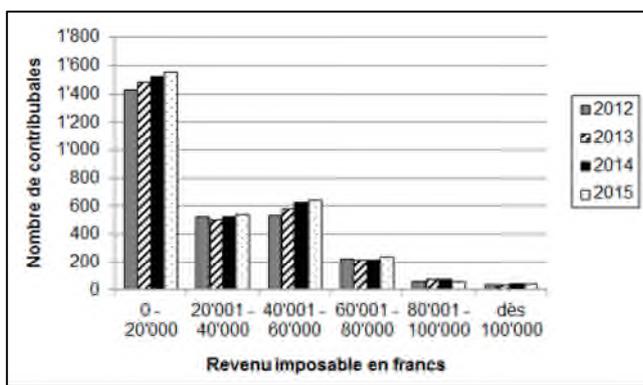
Préambule

Le budget annuel ainsi que les comptes 2017 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts communaux et basées sur les années 2012-2015.

1.16. Statistiques et comparaisons fiscales

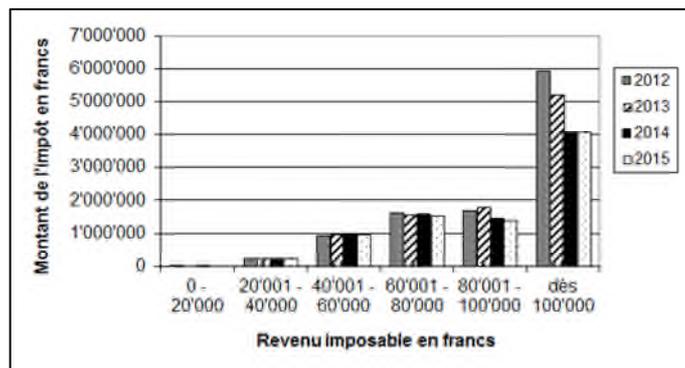
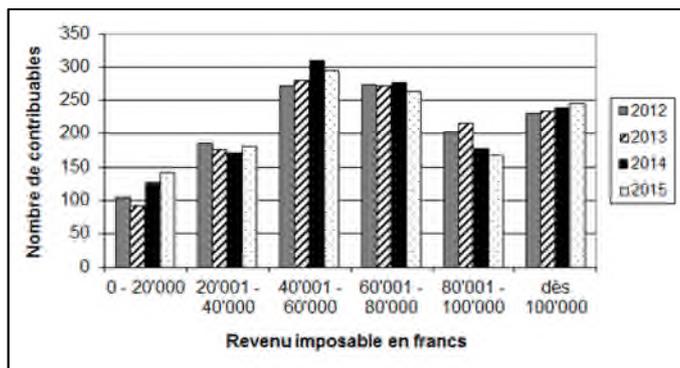
En 2015, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 52% de l'ensemble des contribuables et paient 10% du total des impôts ; 33% des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 40% des impôts totaux ; 15% des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 50% des impôts.

CELIBATAIRES								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	1'430	150'948	1'481	152'871	1'524	165'775	1'557	168'342
20'001 - 40'000	524	1'166'282	506	1'130'613	522	1'125'663	540	1'167'019
40'001 - 60'000	534	2'383'719	579	2'560'240	625	2'722'607	642	2'818'023
60'001 - 80'000	221	1'619'872	212	1'547'187	217	1'565'319	241	1'717'615
80'001 - 100'000	55	589'751	71	723'562	76	791'042	62	644'008
dès 100'000	31	656'642	38	809'988	43	874'090	47	978'481
Total	2'795	6'567'214	2'887	6'924'461	3'007	7'244'496	3'089	7'493'488

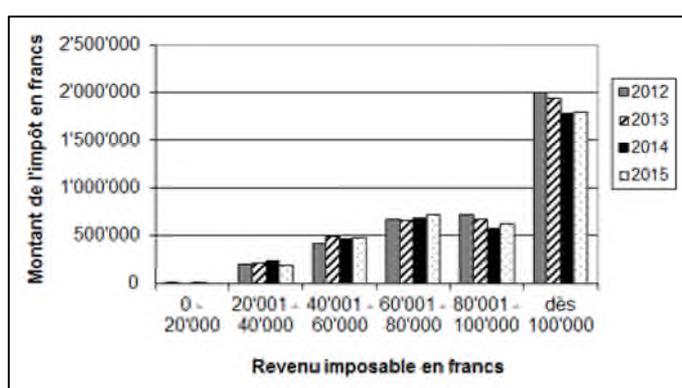
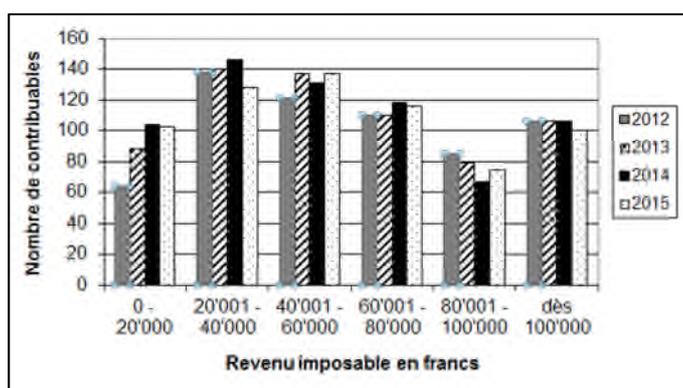


PS : basé sur l'impôt cantonal, soit une quotité de 2.8

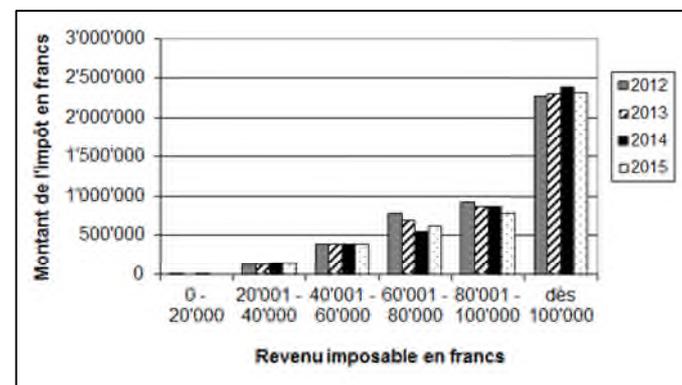
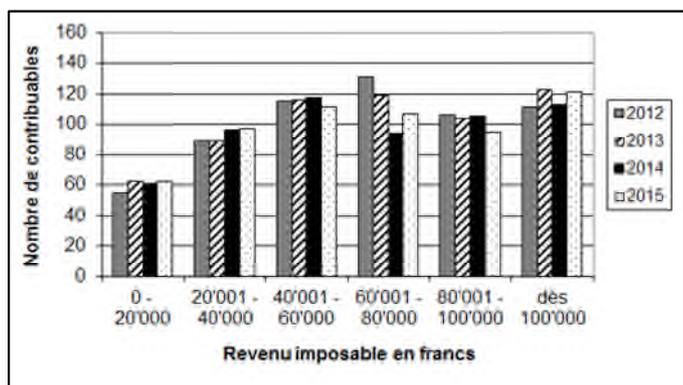
MARIES								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	105	19'850	92	9'488	127	19'566	141	18'666
20'001 - 40'000	186	239'068	176	229'256	171	222'092	180	232'444
40'001 - 60'000	271	925'675	280	946'250	309	997'165	295	960'280
60'001 - 80'000	274	1'607'803	271	1'562'954	276	1'577'739	263	1'513'385
80'001 - 100'000	202	1'696'124	215	1'776'787	178	1'461'289	168	1'371'901
dès 100'000	230	5'908'725	234	5'208'825	238	4'075'529	245	4'080'191
Total	1'268	10'397'245	1'268	9'733'560	1'299	8'353'380	1'292	8'176'867



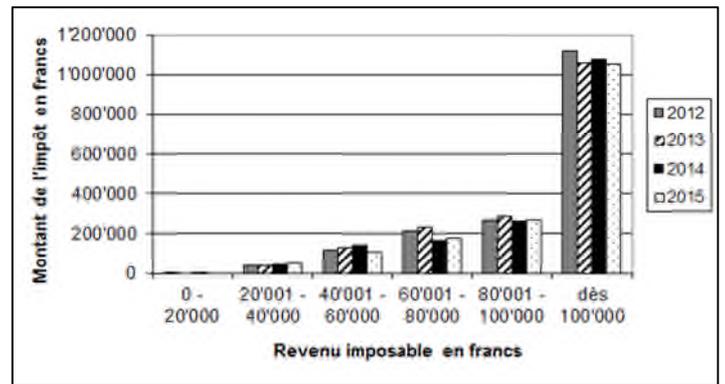
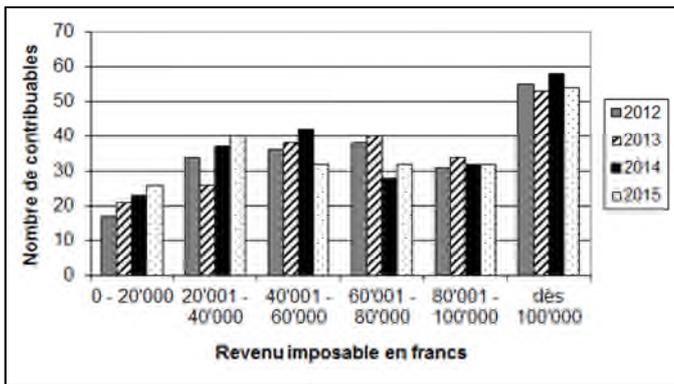
MARIES - 1 ENFANT								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	64	6'636	88	12'028	104	11'396	102	14'533
20'001 - 40'000	138	204'367	140	220'015	146	242'755	128	195'027
40'001 - 60'000	121	418'482	137	490'305	131	468'306	137	481'537
60'001 - 80'000	110	675'565	110	657'705	118	688'075	116	718'003
80'001 - 100'000	85	723'599	79	673'648	67	570'945	74	627'789
dès 100'000	106	1'996'618	106	1'944'026	106	1'783'777	100	1'793'607
Total	624	4'025'267	660	3'997'727	672	3'765'254	657	3'830'496



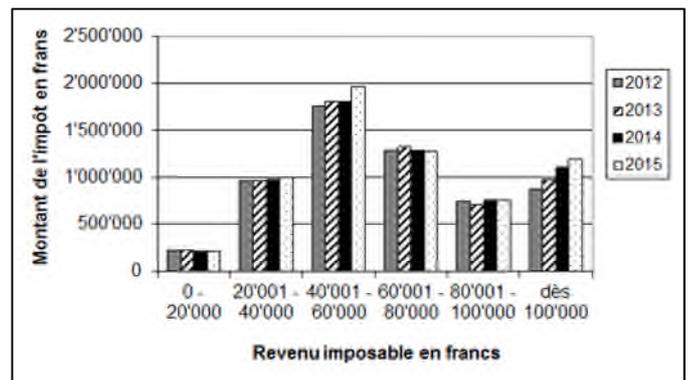
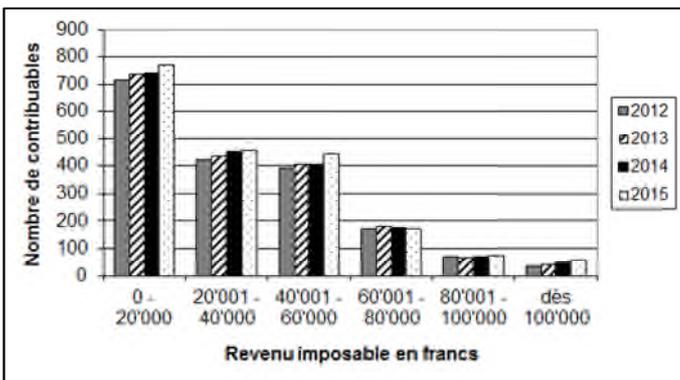
MARIES - 2 ENFANTS								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	55	9'180	62	6'158	61	11'042	62	8'565
20'001 - 40'000	89	132'294	89	131'102	96	135'384	97	142'401
40'001 - 60'000	115	392'207	116	384'822	117	395'263	111	386'589
60'001 - 80'000	131	779'720	119	693'647	94	547'309	107	623'982
80'001 - 100'000	106	916'914	104	862'394	105	870'859	95	783'798
dès 100'000	111	2'266'786	123	2'295'799	113	2'381'729	121	2'317'479
Total	607	4'497'101	613	4'373'922	586	4'341'586	593	4'262'814



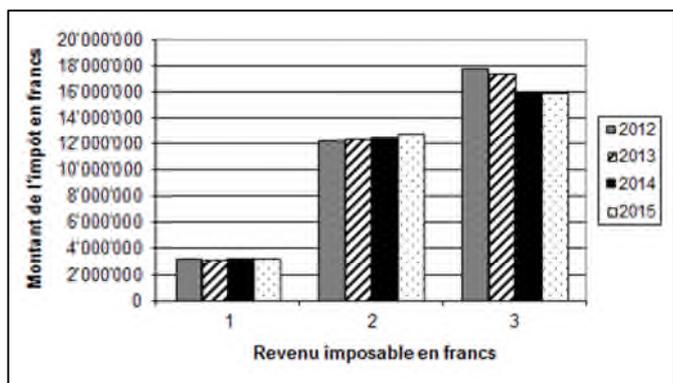
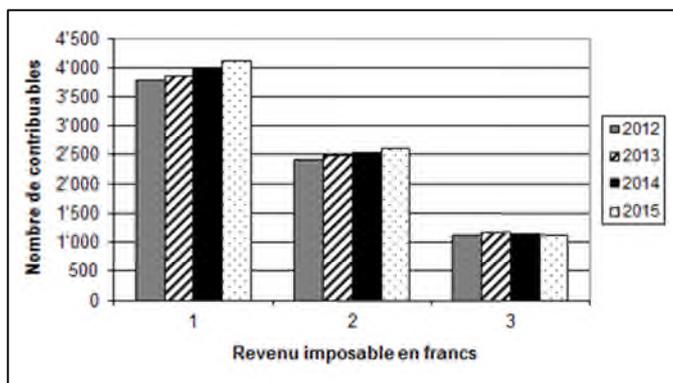
MARIES - 3 ENFANTS ET PLUS								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	17	1'727	21	4'061	23	987	26	1'707
20'001 - 40'000	34	41'661	26	37'648	37	46'907	40	50'290
40'001 - 60'000	36	119'332	38	131'544	42	141'482	32	106'691
60'001 - 80'000	38	215'714	40	235'148	28	164'034	32	178'755
80'001 - 100'000	31	269'914	34	284'583	32	260'561	32	266'586
dès 100'000	55	1'116'845	53	1'059'031	58	1'073'759	54	1'051'423
Total	211	1'765'193	212	1'752'015	220	1'687'730	216	1'655'452



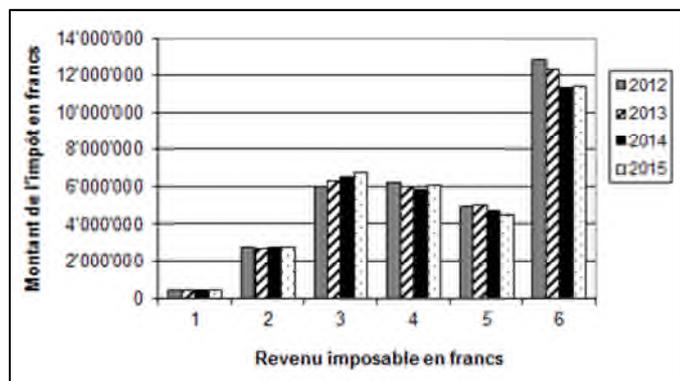
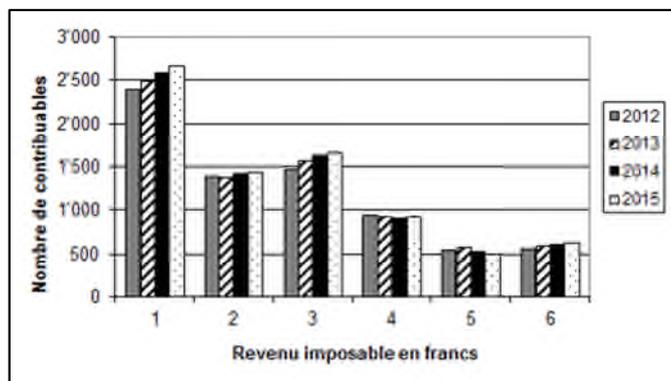
VEUFS, DIVORCES								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	716	222'324	736	229'030	741	212'872	769	212'923
20'001 - 40'000	424	963'636	435	964'669	451	976'644	458	994'906
40'001 - 60'000	392	1'757'971	405	1'807'355	406	1'810'634	444	1'964'168
60'001 - 80'000	173	1'292'459	180	1'322'771	175	1'288'274	173	1'274'897
80'001 - 100'000	70	739'709	67	705'172	72	762'852	73	760'345
dès 100'000	37	882'494	42	977'083	50	1'108'842	56	1'191'299
Total	1'812	5'858'593	1'865	6'006'080	1'895	6'160'118	1'973	6'398'538



TOTAL								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 40'000	3'782	3'157'973	3'852	3'126'939	4'003	3'171'083	4'100	3'206'823
40'001 - 80'000	2'416	12'188'519	2'487	12'339'928	2'538	12'366'207	2'593	12'743'925
+ de 80'000	1'119	17'764'121	1'166	17'320'898	1'138	16'015'274	1'127	15'866'907
Total	7'317	33'110'613	7'505	32'787'765	7'679	31'552'564	7'820	31'817'655



TOTAL								
	2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	2'387	410'665	2'480	413'636	2'580	421'638	2'657	424'736
20'001 - 40'000	1'395	2'747'308	1'372	2'713'303	1'423	2'749'445	1'443	2'782'087
40'001 - 60'000	1'469	5'997'386	1'555	6'320'516	1'630	6'535'457	1'661	6'717'288
60'001 - 80'000	947	6'191'133	932	6'019'412	908	5'830'750	932	6'026'637
80'001 - 100'000	549	4'936'011	570	5'026'146	530	4'717'548	504	4'454'427
dès 100'000	570	12'828'110	596	12'294'752	608	11'297'726	623	11'412'480
Total	7'317	33'110'613	7'505	32'787'765	7'679	31'552'564	7'820	31'817'655



1.17. Déclarations d'impôts 2017

- 8'033 (8'028) déclarations d'impôts (DI)
- 111 (128) formules pour nouveaux contribuables envoyées dans le courant de l'année
- 1'254 (1'176) personnes taxées à la source

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 11 demandes de remise d'impôts (12) au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
2008	7'284	125	387	7'796
2009	7'297	143	493	7'933
2010	7'424	116	738	8'278
2011	7'463	129	997*	8'589
2012	7'499	113	1082*	8'694
2013	7'627	126	1192*	8'945
2014	7'825	120	1240*	9'185
2015	7'928	112	1259*	9'299
2016	8'028	128	1176*	9'332
2017	8'033	111	1254*	9'398

*y compris frontaliers payant de l'impôt à la source

1.18. Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Alphonse Poupon, a tenu 6 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits d'investissements et le budget soumis au Conseil de Ville.

1.19. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2017, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 76 estimations (79) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à l'estimation de deux bâtiments agricoles, quatre estimations de bar/restaurant/discothèque et deux estimations sur réclamations.

1.20. Encaissement des impôts

Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2012, laquelle sert de base et permet d'enregistrer les variations sur plusieurs années.

Récapitulation Personnes physiques - PP 2012 au 31.12.2017						
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2017
23'804'455	757'490 + 3,18%	23'037'945	1'523'999	24'561'945	- 635'300 - 2,58%	40'404 0,16%

Lexique :

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement en décembre, et basées sur la taxation de l'année précédente. Dès 2018, l'envoi se fait en début d'année.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

- Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district (RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.
- Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral.

Les statistiques pour les années 2008 à 2016 sont à disposition au Service financier.

1.21. Informatique

Le logiciel de planification intégrée communal (ERP) est en fonction depuis décembre 2016 pour le Contrôle des habitants et depuis janvier 2017 pour le Service financier et la gestion du personnel.

L'effort en 2017 a été porté sur la prise en main et la formation afin de chaque collaborateur puisse profiter des nombreux avantages de cette solution.

L'infrastructure virtuelle, mise en place en 2010 et hors maintenance en 2017, a également été changée pour une solution d'hyperconvergence, et une solution DRP (reprise en cas de catastrophe) a été installée dans le bâtiment de la rue de la Jeunesse 28. Cette solution a nécessité l'aménagement d'un local serveur à la route de Bâle 1, ainsi que le déménagement des équipements depuis l'Hôtel de Ville.

En corollaire à cela, le renouvellement des équipements réseau (planifié en 2 phases), ainsi que le déplacement du « cœur réseau » à la route de Bâle 1 ont également été réalisés.

Le Service informatique a participé activement au projet informatique de la Maison de l'Enfance et effectué le déménagement des équipements des anciens sites à la nouvelle structure. Afin de garantir un travail optimal du personnel, l'installation de postes de travail virtuels (VDI) sera mise en place début 2018.

Le parc informatique actuel se compose de :

- 5 serveurs physiques (gestion de l'environnement virtuel et DRP)
- 3 serveurs NAS physiques de sauvegarde
- 26 serveurs virtuels
- 215 postes de travail (PC's, portables et tablettes)
- 47 imprimantes connectées au réseau
- 3 imprimantes indépendantes

Le Service informatique a employé en 2017 deux étudiants HEG à mi-temps et une personne auxiliaire. Le contrat de l'étudiant HEG qui se terminait en juin a été prolongé jusqu'à fin février 2017 pour la mise en production de l'ERP.

Incidents et pannes

En 2017, aucune panne d'importance n'a perturbé le fonctionnement du Service informatique.

Téléphonie

Comme en 2015, les renouvellements dans le domaine de la téléphonie fixe pour 2016 ont été réduits au minimum en prévision du changement obligatoire des infrastructures, en 2017 ou début 2018, pour cause du passage de Swisscom à la téléphonie par IP dans toute la Suisse.

Ecoles primaire et enfantine

Les ordinateurs du parc des écoles ne sont plus actuels et font l'objet d'une étude pour un remplacement courant 2019. Aucune nouvelle machine n'a donc été acquise.

Incidents et pannes dans les écoles

Durant l'exercice 2017, une panne du serveur des écoles a fait craindre le pire, car le serveur en question ne dispose plus de pièces de rechange pour effectuer une réparation. Malgré tout, la panne provenant du logiciel, la réparation a pu être réalisée.

* * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT

(Responsable : Mme Esther Gelso, conseillère communale)

Préambule

En 2017 Mme Esther Gelso, conseillère communale en charge du département, a assuré la fonction de vice-maire.

Le chantier qui a grandement occupé les responsables de la Maison de l'Enfance et du service a été la mise sur pied de la nouvelle structure d'accueil des enfants de 4 mois à 12 ans. Les grands changements intervenus concrètement en fin d'année pour permettre l'ouverture de cette institution au 1^{er} janvier 2018 ont fortement mis les différents employés à contribution. Les collaborateurs ont participé activement à la réalisation de ce projet : changements de lieu de travail, de groupe d'enfants, de responsables pédagogiques, déménagements et évacuations des anciennes structures, construction d'une nouvelle dynamique de travail, etc. Tous ces éléments ont pu être mis sur pied grâce aux excellentes collaborations entre les services communaux qui ont tous été engagés à différents moments dans le processus de mise en place de la plus grande structure d'accueil d'enfants de Suisse.

L'Espace-Jeunes a vu un nouvel animateur socioculturel débiter ses fonctions en janvier 2017. La fréquentation s'est stabilisée, mais elle reste au niveau des années les plus fréquentées depuis la création de la structure. Des projets visant la jeunesse ont été échafaudés et seront effectifs en 2018 (graph, promotions citoyennes, etc.). Ceux-ci visent la promotion de la jeunesse et la participation des jeunes concernés de manière à générer la plus grande adhésion possible.

Le Conseil delémontain des jeunes a mis sur pied un projet intergénérationnel au sein de la Fondation Clair-Logis, en collaboration avec la Bibliothèque des jeunes.

La mise sur pied d'un programme informatique respectant la communication de données privées a été mis sur pied, de manière à verser les allocations de fin d'année à tous les ayants-droit, garantissant ainsi un traitement équitable des citoyens concernés, comme le demandait la Commission de gestion et de vérification des comptes.

L'agence AVS a testé durant toute l'année un programme permettant de sortir de l'administration papier pour les rentes AI. Ce projet pilote sera proposé aux autres agences du canton durant l'année 2018 et élargi aux différentes prestations que couvre l'agence.

La politique d'accueil des aînés de la Commune porte elle aussi ses fruits puisque deux structures pourront voir le jour sur le territoire communal dans les cinq prochaines années. Le redéploiement de la Fondation Clair-Logis, ainsi que la construction d'une nouvelle structure d'accueil sur le quai de la Sorne, verront le jour suite aux accords trouvés entre les différents partenaires.

Le groupe « Mieux vivre ensemble » a sélectionné trois pistes d'action à développer dans le futur, un accent étant mis sur le travail social communautaire, la médiation dans les espaces publics et le travail des voyers.

Les tâches d'accompagnement de projets à visée sociale se poursuivent. Les réflexions ayant trait à l'exploitation et la fréquentation de la Vélostation se font en collaboration avec Caritas-Jura et un groupe de pilotage. Un projet de service de livraisons de courses à domicile à vélo a été entamé à la fin de l'année 2017 et a pour but, dans un premier temps, de sonder les besoins des commerçants de la ville en la matière. Le projet de skate-park a été accepté par le Conseil de Ville pour que ce dernier se situe aux abords de la patinoire, le long de la rue de la Jeunesse. Un crédit de Fr. 410'400.- a été voté à cet effet et une association des utilisateurs a vu le jour, de manière à être l'interlocutrice de la Commune. La Semaine sans télévision a touché environ 600 personnes par un programme d'activités et d'animations permettant de vivre des expériences nouvelles, dans un esprit de convivialité en collectivité.

2.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Question écrite	2.02/17	Manque-t-il des salles de sport à Delémont pour les besoins des écoles de la ville ?	En cours de réalisation

Intervention	N°	Titre	Suivi
Interpellation	3.04/17	Dormir dehors, non merci	29.01.2018
Motion	5.16/17	Un frigo collectif à Delémont	Transformée en postulat et refusée
Motion	5.05/17	Pour une solution alternative à la fermeture de la Maison de l'Enfance en fin d'année	26.02.2018
Motion	5.03/17	Favoriser les produits issus de la production biologique et régionale	26.02.2018

2.2. Logement

Les divers projets immobiliers qui vont se développer sur le territoire delémontain vont amener le service à se pencher sur une politique en lien avec la création d'appartements protégés dès l'année prochaine. Il en va de même pour la création d'une ordonnance visant l'attribution des appartements communaux.

En 2017, le Conseil communal a accepté de baisser la rente du droit de superficie de la Société coopérative d'habitation delémontaine, en diminuant le taux à 1.5% au lieu des 2% pratiqués. Le but est que les habitants de la Coopérative du Palastre puissent continuer à se loger à un prix convenable et d'encourager la coopérative à continuer le travail d'assainissement effectué depuis une dizaine d'années, qui a obtenu des résultats encourageants.

De plus, le service mettra sur pied une étude en 2018 qui permettra d'évaluer la demande en termes de logements à loyer modéré sur l'ensemble du territoire communal.

2.3. Aide sociale

Le Service ASJL a traité 169 (166) demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale d'aide sociale.

2.4. Allocations de fin d'année

Suite à la demande de la CGVC, un contact a été établi par la Chancellerie avec le Service des contributions, afin de faciliter l'octroi de cette allocation à tous les ayants-droit. Le Service des contributions a accepté de faire parvenir la liste des contribuables de Delémont à la teneur des registres d'impôts de la Ville, dans le respect des règles de la protection des données.

Pour obtenir une allocation de fin d'année, le revenu imposable maximal était de Fr. 17'049.- pour une personne seule et de Fr. 22'828.- pour un couple. La fortune nette déterminante maximale était de Fr. 20'000.- pour une personne seule et de Fr. 30'000.- pour un couple. La teneur des registres d'impôts de la Ville a donc transmis les noms des personnes en âge AVS qui pouvaient bénéficier de cette allocation, selon les critères susmentionnés. Ainsi, un montant de Fr. 109'125.- a été versé en 2017 (236 allocations octroyées). Cette procédure facilitée aide les citoyens concernés dans la démarche, et a permis à tous les ayants-droit de recevoir l' allocation.

2.5. Bourses et prêts

Des bourses d'études ont été versées en 2017 pour l'année scolaire :

-	2013/2014	pour un montant de	Fr.	1'716.-	
-	2014/2015	pour un montant de	Fr.	1'326.-	
-	2015/2016	pour un montant de	Fr.	18'544.-	
-	2016/2017	pour un montant de	Fr.	65'472.-	
-	2017/2018	pour un montant de	Fr.	10'842.-	
	Total		Fr.	97'900.-	Fr. 60'489.- (en 2016).

Une demande de prêt a été déposée en 2017, mais elle a été refusée. Les remboursements des prêts en cours se sont élevés à Fr. 14'250.85.

2.6. Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission, présidée par Mme Yvonne Plumez, a siégé une fois. Elle a préavisé la décision de la République et Canton du Jura soumise au Conseil de Ville concernant la création de postes à la Maison de l'Enfance en 2018 et a débattu de la situation délicate d'un sans-abri sans papiers sur territoire communal.

2.7. Commission de la jeunesse

La Commission, dont la présidence est toujours vacante, a siégé une fois, dans le cadre d'une séance commune avec les Commissions des finances et des sports, ayant pour objectif de statuer sur la demande du crédit d'investissement pour la réalisation du skate-park.

La Commission de la jeunesse a accepté ce crédit, avec une abstention.

2.8. Agence communale AVS-AI

Au cours de l'année écoulée, toutes les tâches de l'agence, organe auxiliaire et d'exécution de la Caisse de compensation du Canton du Jura, ont été exécutées selon les directives. Elles consistent notamment à affilier les personnes et les sociétés pour les cotisations AVS, contrôler les déclarations de salaires des employeurs, traiter les demandes d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative, contrôler les formulaires relatifs aux prestations AVS-AI et conduire les entretiens liés aux demandes des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI.

A la fin de l'année 2017, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS-AI versées par la Caisse de compensation s'élevait à 1'987 (1'927), soit 1'558 rentiers AVS et 429 rentiers AI, celui des bénéficiaires de rentes pour impotent à 183 (164) et celui des bénéficiaires de prestations complémentaires à 950 (939).

Quant au nombre des affiliés à la Caisse de compensation et à la Caisse d'allocations familiales (sociétés, indépendants, personnes sans activité), il s'élevait à 2'196 (3'035).

Nombre d'affiliés pour la commune de Delémont	
Agriculteurs	27
Employeurs	1014
Indépendants + employeurs	157
Sans activité lucrative	977
Travailleurs sans employeurs	1
Employeur au bénéfice de la LTN	3
Uniquement bénéficiaires d'AF	17
Total CCJU	2'196
Fichier central - (autres caisses)	569
Total Delémont	2765

2.9. Office communal de l'emploi

Bilan

L'année 2017 a été une année à nouveau sombre pour le chômage à Delémont avec un taux allant de 9.9% en janvier (597 demandeurs d'emplois - DE) à 9,4% en décembre (570 DE).

Les chiffres ci-dessous comprennent les chômeurs et demandeurs d'emploi.

	Chômeurs	Taux de chômage	Demandeurs d'emploi	Taux de demandeurs d'emploi
Janvier	466	7.7%	597	9.9%
Février	462	7.6%	608	10.0%
Mars	426	7.0%	598	9.9%
Avril	399	6.6%	557	9.2%
Mai	388	6.4%	555	9.2%
Juin	386	6.4%	552	9.1%
Juillet	390	6.4%	562	9.3%
Août	425	7.0%	582	9.6%
Septembre	383	6.3%	547	9.0%
Octobre	388	6.4%	559	9.2%
Novembre	373	6.2%	554	9.1%
Décembre	398	6.6%	574	9.5%
Moyenne	407	6.7%	570	9.4%

Inscriptions à l'Office communal de l'emploi

688 (552) personnes se sont inscrites à l'Office communal de l'emploi. Les mois les plus chargés ont été juin avec 60 personnes et novembre avec 63 personnes, pour une moyenne mensuelle de 46. 615 (513) annulations de dossiers sont parvenues à l'Office de l'emploi par les ORP.

Mesures d'insertions

63 (63) dossiers de mesures d'insertion ont été annulés. Les contrats d'insertion sont des contrats à durée déterminée. Une fois le contrat terminé, les dossiers sont annulés. Ces mesures d'insertion sont proposées à des personnes qui sont au bénéfice de l'aide sociale dans un but de réinsertion professionnelle et sociale.

Allocation d'incitation à la formation – AIF

Depuis l'entrée en vigueur, au niveau fédéral, de la 4^e révision de la Loi sur l'assurance-chômage le 1^{er} avril 2011, un grand nombre de chômeurs s'est retrouvé du jour au lendemain sans droit à des indemnités. Devant la menace de voir débarquer massivement des chômeurs en fin de droit à l'Aide sociale, les Autorités delémontaines ont décidé de réagir et d'innover avec l'instauration d'une allocation d'incitation à la formation (AIF), ce qui est une première romande. En vigueur depuis la fin du mois de juin 2011, elle propose un soutien financier aux personnes sans droit de chômage – à l'Aide sociale ou non – afin de leur permettre de mener un projet de formation (de base ou continue) en vue de les aider à (re)trouver une activité rémunérée. Principal public cible : les jeunes sans formation ou en rupture.

En 2017, le service a enregistré deux demandes d'AIF qui n'ont pas nécessité la convocation de la commission, les situations n'entrant pas dans les critères d'attribution d'une telle allocation. Néanmoins, un travail de communication a été fait en début d'année auprès des partenaires institutionnels de la Ville de Delémont.

Collaboration avec les associations, institutions, administrations

L'Office communal de l'emploi et l'Agence communale AVS-AI, en particulier, collaborent avec les caisses de chômages UNIA, SYNA, CCI (Caisse Interprofessionnelle), la Caisse publique, les ORP, le Prud'hommes, le SSRD, le Service de l'action sociale, Sibir'elles, le COSP, le Service de la statistique cantonale, la Commission coordination politique de jeunesse, les Offices communaux de l'emploi, etc.

2.10. Maison de l'Enfance

L'année 2017 a été consacrée à la préparation de l'aménagement de la nouvelle structure de la Mandchourie et à la réorganisation du site de Morépont, tout en garantissant l'accueil attendu à la Maison de l'Enfance.

Ce déménagement a concerné près de 80 employés, 450 enfants et 250 parents. Ainsi, selon le Canton, la plus grande structure d'accueil de l'enfance en Suisse a été mise sur pied à Delémont.

Bâtiment Mandchourie

- Commande et livraison de meubles pour huit groupes d'enfants, cinq bureaux, deux salles d'entretien, une salle de pause, une salle de colloque et une lingerie
- Mise en place de l'ensemble du système de téléphonie et informatique
- Suivi de chantier et des choix de matériaux intérieurs : matériaux divers (sols, lampes, portes, peintures, cuisinettes des groupes, plafond insonorisant, etc.)
- Aménagement de l'espace extérieur : herborisation, jeux extérieurs
- Création d'un logo

Personnel

- Restructuration de l'ensemble des taux d'occupation du personnel : le souhait des employés a été respecté au maximum en termes de taux d'activité et des groupes d'âges des enfants
- Engagement de personnel : la République et Canton du Jura ayant octroyé 25 places d'accueil supplémentaires, 7 nouveaux employés ont été engagés, six personnes dans le secteur éducatif et une personne en cuisine
- Réorganisation des postes et taux des cadres supérieurs correspondant à la nouvelle structure : le rassemblement des sites a permis de redéfinir les taux des responsables de secteur. Passant de quatre à deux responsables, ce nouveau fonctionnement apporte plusieurs avantages sur le plan de la communication et de l'efficacité du travail au quotidien. Ce fonctionnement est un avantage tant pour le personnel éducatif que pour les enfants et familles
- Organisation du déménagement : l'arrivage des meubles, ainsi que leur montage, le déménagement des meubles de l'ancienne structure et le début de la remise en état des sept sites existants ont été coordonnés sur 3 semaines en décembre. Les sites du SAE, ainsi que celui de Jean-Prévôt, ont été rendus à leur propriétaire le 22 décembre
- Réorganisation des 450 enfants inscrits passant de l'ancienne Maison de l'Enfance à la Mandchourie (références de calcul selon les normes cantonales en vigueur) : le passage des enfants de l'ancienne structure à la nouvelle a été complexe, cette dernière devant tenir compte de l'ensemble des conventions de placement, de l'âge des enfants et de la surface des nouveaux groupes d'accueil. Tout au long de l'année, un grand travail a été réalisé dans ce sens pour répondre aux besoins de chacun, personnel, enfants et parents
- Emménagement dans le bâtiment de la Mandchourie : les clés du site de la Mandchourie ont été transmises le 1^{er} décembre 2017. Dès lors, les trois semaines suivantes ont été organisées de façon à ce que ce projet se concrétise. Les deux premières semaines, les livraisons de mobilier ont afflué. Durant la troisième semaine de décembre, l'ensemble du personnel de la Maison de l'Enfance a emménagé dans les nouveaux locaux de la Mandchourie. En une semaine, le personnel a vidé les anciens locaux et emménagé dans les nouveaux, fait connaissance de leurs nouveaux collègues, aménagé leurs groupes respectifs, trouvé leurs repères et préparé la semaine de rentrée 2018

Ce grand travail a pu être réalisé grâce à la motivation de chaque employé, ce qui a représenté en termes de chiffres :

- quinze appartements à vider sur sept sites en ville
- vingt-cinq heures de déménagement (deux camions et quatre déménageurs)
- deux jours de travail pour le Service de la voirie

Puis l'emménagement de 2'000 m², soit :

- cent-deux chaises trip-trap à monter
- une cuisine professionnelle à mettre en place
- huit cuisines de groupe à installer
- six camions à vider pour deux semaines de montage (meubles, vaisselle, langes, etc.)

Ensemble, les employés ont relevé un défi majeur dans le but d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles et tout en respectant les délais impartis, 200 enfants le jour de l'ouverture, le 8 janvier à 6h30. Pour rappel, deux cuisiniers sur les sites de la Ludovie et de la Gar'onze cuisinaient pour une moyenne de 80 enfants par jour. Cela montre bien le changement que cette restructuration a demandé au personnel en termes d'adaptation.

Finalisation des nouveaux cahiers des charges pour l'ensemble du personnel : l'ensemble des cahiers des charges du personnel a été retravaillé.

Mise en place d'un protocole de fonctionnement pour l'ensemble du personnel : ce protocole permet à l'ensemble du personnel, qui en possède un exemplaire, d'avoir les informations essentielles constituant le cadre de leur travail lié au fonctionnement de la Mandchourie. De ce protocole découle le concept pédago-éducatif.

Objectifs 2018

- Organisation de l'inauguration officielle de la Mandchourie du 3 mars 2018 et de la journée porte ouverte du 28 avril 2018
- Finalisation et mise en place de la signalétique
- Réflexion autour du concept pédago-éducatif commun
- Finalisation du protocole parents et distribution

2.11. Espace-Jeunes

En 2017, la fréquentation de l'Espace-Jeunes (EJ) s'est stabilisée avec 4'073 (4'744) passages de jeunes ; cela représente une moyenne de 25,14 jeunes par après-midi sur les 162 jours d'ouverture.

L'analyse de la fréquentation montre que 29% des jeunes ont 15 ans et cela prouve que la relation créée les années précédentes porte ses fruits. Il est également constaté que le nombre de passages des adolescents de 13, 14 et 16 ans est équitable avec 15% pour chaque tranche d'âge. Le pourcentage de présence des jeunes de 16 ans a doublé et pour ceux de 17 ans cela passe de 1% à 5%. Suite à ces observations, l'ouverture jusqu'à 18 ans est une preuve qu'il y a des demandes jusqu'à cet âge, notamment au niveau de l'orientation professionnelle (CV, lettre motivation, recherche de stage, préparation aux admissions dans les différentes écoles). L'équilibre de l'accueil filles (43%) et garçons (57%) est maintenu, il y a 1% de différence avec l'année 2016.

Le début de l'année a commencé par la participation de deux équipes de 7 jeunes au tournoi multisports inter centres, organisé par l'association PROPAJ. La Semaine blanche a permis de créer diverses activités avec les jeunes, qui ont également organisé les vacances de Pâques. Les filles se sont occupées de mettre en place trois soirées entre mars et mai, dans le but d'avoir un moment sans les garçons et de pouvoir échanger sur différents sujets comme la sexualité, la relation au corps ou la confiance en soi.

Les jeudis sport ont été maintenus durant les heures d'hiver, avec une initiation au Parkour en avril. Le 11 avril, un tournoi de ping-pong a été organisé en partenariat avec le Club de tennis de table de Delémont ; les gagnants pouvaient accéder à la finale qui se déroulait à la Blancherie au mois de mai. L'EJ a participé à la Semaine sans télévision, en collaboration avec la Ludothèque, en organisant un dimanche après-midi jeux et un concours de gâteaux. Afin d'accueillir au mieux les jeunes, les animateurs socioculturels (ASC) ont visité les centres de jeunesse de Marly, Neuchâtel et du Locle (Le CLAPP) pour découvrir d'autres manières de fonctionner, de gérer les fréquentations et les projets en lien avec la jeunesse.

Une soirée « apéro », visant la prévention lors des fêtes de fin d'année, en collaboration avec la Fondation Addiction Jura, a été organisée. Cela a permis aux ASC de sensibiliser les jeunes sur leurs responsabilités durant la fête et à ces derniers d'oser poser des questions sans se sentir jugés.

Les vacances d'été ont débuté par les nettoyages des locaux puis un après-midi à La Neuveville. Après 4 semaines de fermeture, une soirée a été proposée au Passeport vacances pour faire découvrir les lieux, ainsi que le jeu du Loup-garou.

L'Espace-Jeunes a été présenté à 16 classes du Collège de Delémont et aux écoles primaires du Gros-Seuc et du Château. Les 8^e Harmos de Courtételle, via l'APE du village, ont pu découvrir les locaux au mois de mai.

En 2017, pas moins de 400 personnes ont participé au jeu de piste de la Fête de la Citrouille le 31 octobre. A cette occasion, une vingtaine de bénévoles, dont 10 jeunes, ont aidé au bon déroulement de l'activité. Une dizaine d'adolescents ont également aidé à installer la décoration des postes et des locaux de l'EJ, à maquiller les bénévoles et à creuser les courges.

L'année a été rythmée par le projet « Promotions Citoyennes ». Les ASC, secondés par les apprentis de la Municipalité, ont été mandatés afin d'organiser cet événement marquant le passage à la majorité civique des jeunes citoyens delémontains. Il se tiendra le 27 avril 2018 au SAS.

Les ASC ont encore participé à la Commission cantonale de la coordination de la politique de la jeunesse, au groupe « Mieux Vivre ensemble » de la Ville de Delémont et encore au Groupe de concertation de la Vieille Ville.

Les ASC ont suivi une formation sur « La participation des jeunes et des enfants », proposée par l'association PROPAJ, et un colloque organisé par la Fondation O2 « moicmoi ».

M. Julien Paratte a suivi une formation organisée par l'EESP intitulée « Comment comprendre et accompagner les jeunes en situation de décrochage », ainsi qu'une formation sur la radicalisation. Mme Maulde Theiler a terminé le CAS de Praticienne Formatrice et a participé à la Journée nationale du programme « Projet urbain - Intégration sociale dans des zones d'habitation », ainsi qu'à la rencontre du

réseau quartiers vivants organisée par la Confédération. En 2017, 4 stagiaires ont été suivis durant leur formation pratique.

2.12. Colonie du Creux-des-Biches

Association du Creux-des-Biches

Le comité de la Colonie du Creux-des-Biches s'est réuni 2 fois sous la présidence de M. Paul Fasel. M. Christophe Egger a quitté le comité en qualité de vice-président avec effet au 1^{er} janvier 2018.

La colonie d'été a eu lieu du 3 au 14 juillet 2017. La direction était assurée par M. Quentin Singer, secondé par 7 moniteurs pour entourer 38 colons.

La colonie d'automne s'est déroulée du 15 au 20 octobre 2017. La direction était assurée par Mme Pauline Berret, secondée par 6 moniteurs pour entourer 34 colons.

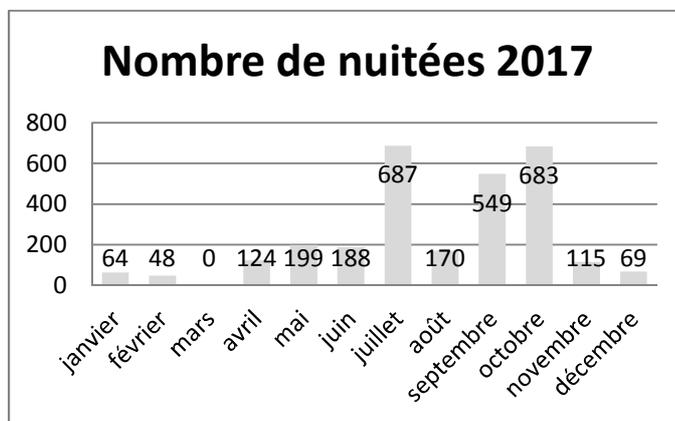
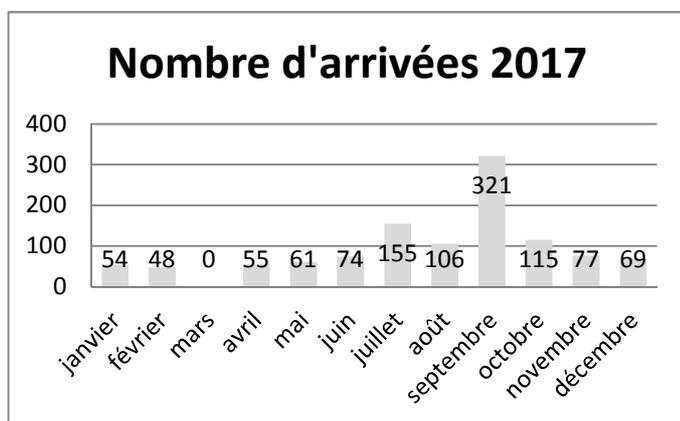
Globalement, tout s'est bien déroulé durant les deux colonies de 2017. Cependant, des problèmes ont été constatés au niveau de la cuisine durant la colonie d'été. Ainsi, certains dégâts ont été signalés par la concierge et ceux de la responsabilité de l'Association ont été estimés et payés.

Colonie du Creux-des-Biches

Des statistiques ont été faites pour évaluer la fréquentation de la colonie durant l'année 2017. Ainsi, pour 27 contrats de location, 2'896 nuitées et 1'135 arrivées ont été enregistrées.

Nombre de nuitées (= nombre de personnes x nuitées)												
janv.	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
64	48	0	124	199	188	687	170	549	683	115	69	2896

Nombre d'arrivées (= nombre de personnes)												
janv.	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
54	48	0	55	61	74	155	106	321	115	77	69	1135



2.13. Conseil delémontain des Jeunes

Législature 2016-2017

Les élus des deux commissions ayant émergé en décembre 2016 ont participé au CDJ jusqu'à l'été 2017, prenant part à 3 séances plénières aux mois de décembre, avril et juin.

La Commission « Top Générations » a mené à bien un projet en collaboration directe avec la Bibliothèque des jeunes et la Résidence Clair-Logis. Dans ce cadre, les 7 jeunes investis se sont rencontrés pratiquement toutes les semaines des mois de janvier à juin 2017 afin de réaliser leur projet. Celui-ci s'est construit autour des thèmes de la lecture et de la créativité, avec le soutien des bibliothécaires. Partant d'albums qu'ils ont sélectionnés à la bibliothèque, les jeunes en ont fait des résumés qu'ils ont ensuite mis en scène pour les présenter aux personnes âgées. Trois rencontres avec les aînés ont eu lieu : la première afin de préparer le matériel ensemble, la deuxième pour la présentation des saynètes et la troisième pour

clure et évaluer le projet. Dans le cadre de ce projet, les jeunes ont également fait appel à M. Denis Tcheskiss, artiste dont l'atelier est à Delémont, pour réaliser un dessin-caricature les représentant lors des échanges avec les personnes âgées. Ce tableau a été offert au home Clair-Logis.

La Commission « Les Jumpers » a, quant à elle, proposé un projet de construction de piste de vélos à Delémont, de type « Pumptrack ». Ce projet étant particulièrement conséquent, les 5 jeunes investis ont tenté d'en définir au mieux les contours au travers de leurs séances. Ayant visité la « Pumptrack » de Bienne, ils sont parvenus à percevoir les modifications à apporter. Ce projet a nécessité une demande extraordinaire au Conseil communal et des autorisations doivent encore être traitées. En ce sens, 4 jeunes de la commission ont décidé de s'investir une année supplémentaire, afin de continuer à porter leur projet et de le voir peut-être aboutir.

Législature 2017-2018

En début d'année scolaire, le CDJ a été présenté aux classes de 9^e Harnos du Collège, ainsi qu'aux élèves de 8^e Harnos du Gros-Seuc et du Château. Les objectifs du CDJ restent inchangés (connaître les besoins des jeunes et s'y intéresser en visant leur intégration dans la société, leur permettre de participer à un processus démocratique, créer un projet en tenant compte d'un budget). Le règlement du CDJ sera certainement revu en 2018 afin de le mettre à jour et de le faire coïncider avec la réalité actuelle.

Lors de la première séance plénière du 29 novembre 2017, 12 jeunes ont été élus au CDJ, en plus des 4 qui poursuivent leur projet de piste de vélos. Un budget de Fr. 1'000.- a été alloué au soutien d'associations culturelles et sociales.

La Commission « Conseil delémontain des Sports » compte 7 jeunes qui souhaitent développer un projet autour de la mobilité et de la jeunesse.

La Commission « Spécial Anniversaire » tient, quant à elle, à construire un projet autour du 30^e anniversaire du CDJ en valorisant la thématique de la rencontre.

2.14. Vélostation

Quinze personnes pouvant profiter de mesures de réinsertion ont travaillé au sein de la Vélostation. Ces mesures d'insertion concernent des rentiers AI, des entraînements progressifs OAI, des personnes en fin de droit du chômage, des insertions professionnelles et socioprofessionnelles, avec ou sans coaching.

En 2017, 56 (56) abonnements annuels, 203 (183) abonnements mensuels (+ 11%) et 838 (506) entrées individuelles (+ 65%) ont été vendus. La mise à disposition de cartes multi-entrées peut expliquer en partie cette augmentation.

Chaque année, une action de promotion est organisée. En 2017, la Vélostation a invité le vice-champion du monde de vélo trial Lucien Leiser à faire une démonstration sur la place de la gare. La Vélostation a aussi fait connaître ses services lors de la Bourse aux vélos, organisée chaque année dans la cour du Château.

La question de l'exploitation et du développement des prestations de la Vélostation est toujours d'actualité. Ainsi, un projet de livraison de courses à domicile est à l'étude et une collaboration avec le Büro für Mobilität de Berne a vu le jour pour mener une enquête sur le bien-fondé d'une telle prestation à Delémont.

2.15. Ecole primaire

L'école en chiffres – Effectifs

1-2P (école enfantine)	13 classes	245 élèves
3P	6 classes	97 élèves
4P	6 classes	116 élèves
5P	7 classes	131 élèves
6P	7 classes	137 élèves
7P	6 classes	117 élèves
8P	6 classes	132 élèves
Transition	3 classes	*32 élèves
Espace soutien	4 classes	*41 élèves

*(Elèves delémontains + externes)

Les élèves des classes de soutien sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires

Total	57 classes	*1'085 élèves
--------------	-------------------	----------------------

Bâtiments scolaires

Deux écoles principales : Château et Gros-Seuc

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Pervenches

Personnel

61 enseignants titulaires de classe à l'école primaire, y c. duos, 8 titulaires de classe de transition ou de soutien, 22 enseignants auxiliaires, 6 enseignants d'appui et de soutien, 2 enseignants responsables des sessions bilingues, 4 enseignantes d'ACT

Personnel administratif

Une secrétaire et un apprenti

Personnel technique

5 concierges, 1 chauffeur de bus, 1 coursier-patrouilleur, 1 informaticien à 50%, 1 intervenant socio-éducatif à 70% (EP et Collège) et 1 infirmière scolaire

Au total, 113 personnes travaillent pour l'Ecole primaire de Delémont

Mouvement de personnel

Départ à la retraite de Mmes Françoise Grimm, Valeria Almici, Anne-Marie Chappuis et de M. Philippe Rossinelli

Démission de Mme Magdalena Futila, concierge auxiliaire

Bâtiments

- Collaboration avec le Service UETP pour l'entretien des bâtiments
- Rénovation du toit du Gros-Seuc et installation d'une centrale photovoltaïque
- Entretien régulier des bâtiments selon le budget à disposition
- Réflexion de fond sur l'avenir de l'infrastructure scolaire de Delémont

Tic

- Cinq séances ont été tenues par le groupe « Piloc »
- Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi
- Réorganisation du fonctionnement du groupe
- Réflexion sur l'avenir du matériel informatique de l'école

Activités extrascolaires

- Ventes diverses : mimosa, timbres Pro Juventute et Pro Patria, Ecus d'or, œillets, journaux de Carnaval, insignes Fête du Peuple
- Bataille des livres
- Marche d'automne pour toutes les classes
- Journées des Jeux d'agilité et des Jeux dans l'eau
- Coupe Crédit Suisse
- Cortège de Carnaval ; défilé de certaines classes dans les rues
- Cirque Starlight
- Spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD

Education

- Education nutritionnelle, sexuelle, routière et au tri des déchets
- Participation à la Journée « Oser tous les métiers »
- Soutien de l'action « Lire et Faire Lire »
- Participation de classes au Championnat de mathématiques

Commission de l'école primaire

La commission, présidée par Mme Sylvianne Suvat, a siégé à 9 reprises et traité les dossiers particuliers suivants :

- organisation des classes et répartition des élèves
- approbation des courses scolaires
- acceptation des cours facultatifs
- ratification de l'organisation des devoirs surveillés
- visites des classes
- affaires courantes liées à la vie scolaire
- nomination du personnel enseignant

* * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS

(Responsable : M. Patrick Chapuis, conseiller communal)

Préambule

Comme pour l'ensemble de l'administration communale, un nombre croissant de dossiers et de requêtes diverses a été constaté. A titre d'exemple, le nombre de demandes relatives à l'organisation de manifestations augmente d'année en année, avec de plus en plus de sollicitations extérieures, pour des marchés alimentaires internationaux, des tournois de sports de rue à l'échelle nationale, etc.

Dans le même temps, les demandes de subventions croissent également, avec toujours plus de sollicitations, des projets très ambitieux, avec des budgets importants. Cela implique de faire des choix de plus en plus rigoureux pour l'attribution de subventions, puisque l'enveloppe budgétaire n'augmente pas.

S'il implique des questionnements et des recherches d'optimisation, ce foisonnement de demandes démontre un fort dynamisme et une puissance créatrice indéniable des milieux culturels et sportifs, qui comptent parmi les principaux créateurs de lien en ville de Delémont. Pas une semaine, ni surtout un week-end sans se demander vers quelle activité ou manifestation se tourner, tant le choix est vaste et varié, des points de vue culturel et sportif.

La volonté de renforcer les liens suite à la commémoration du 30^e anniversaire du jumelage entre Delémont et Belfort se poursuit, avec l'organisation de la Dictée des Nations, la collaboration réitérée avec le Théâtre du Granit et d'autres projets à venir.

Du côté de la culture, et de la Bibliothèque municipale, des nouveautés originales sont à mentionner, avec notamment la réalisation d'une « grainothèque », avec la participation du public. A noter que l'important travail de médiation culturelle (accueil d'expositions, visite de classes, contes, etc.) des bibliothécaires est fortement plébiscité, même si les activités proposées souffrent du manque d'espace à disposition.

Le Festival Delémont'BD continue de se profiler comme un haut lieu de la bande dessinée. André Jobin, alias Job, célèbre scénariste de Yakari et enfant de Delémont, y a notamment été accueilli.

A noter également le franc succès et l'excellent résultat du 1^{er} atelier de résidence mis sur pied en collaboration avec Pro Helvetia, dans le cadre du projet « Diversité culturelle entre les régions », auquel participe la Ville de Delémont par le biais de « Delémont, Cité de la BD ». De jeunes auteurs suisses non publiés ont eu l'occasion de vivre et de créer durant plusieurs jours en huis clos. Leur travail a été publié et présenté dans le cadre du festival.

La Ludothèque est une autre institution créatrice de lien au sein de la Vieille Ville. Le traditionnel « Troc de la ludo », la Fête de la citrouille en collaboration avec le Service ASJL sont deux événements majeurs qui permettent la rencontre, la discussion, l'échange. Les jeux proposés par les ludothécaires, pour tous âges et toutes les cultures, permettent aux familles une (re)création du lien, à une époque où les écrans de toutes sortes conduisent plutôt à l'individualisme.

Le Centre sportif démontre quant à lui aussi une forte fréquentation, avec des manifestations sportives de toutes sortes. Ici aussi, le manque d'espace se fait parfois sentir. Afin d'être à l'écoute du public constatant un manque de lignes d'eau disponibles à la piscine couverte, des ouvertures matinales ont été proposées. Les statistiques encourageantes et les retours très positifs des nageurs ont permis de pérenniser l'expérience.

Autre manque d'espace mis en évidence pour la pratique du sport à Delémont, celui dans les salles de gymnastique, notamment pour les scolaires. Un groupe de travail a été créé à la fin de l'année afin de résoudre le problème.

Expérience très concluante, Delémont a vu à nouveau arriver en ses murs le Tour du Jura cycliste. Le nouveau comité en place a su relever ce défi de taille et la couverture médiatique a été importante, permettant une belle visibilité de notre Ville.

Enfin, pour sa première prise en charge par le biais du Département de la culture et des sports, l'année 2017 a vu les Jeux internationaux s'expatrier à Kaunas, en Lituanie. La délégation de 3 jeunes sportifs a été encadrée par le responsable du Centre sportif et le stagiaire HEG. Les jeunes ont eu l'occasion de se mesurer à des concurrents de tous horizons et, même sans médailles, sont rentrés avec non seulement des souvenirs inoubliables, mais aussi et surtout une très grande motivation pour la poursuite de leur saison sportive.

3.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.01/17	Allocation de subventions, les mêmes exigences pour tous	réalisé
Postulat	4.02/17	De la lumière pour tous	réalisé
Postulat	4.04/17	Création d'une médiathèque de la Ville de Delémont	réalisé
Postulat	4.10/17	Comment désengorger les salles de sport et la piscine municipale ?	retiré
Motion	5.07/17	Plan de sauvetage pour le CCRD	refusée
Motion	5.10/17	A la piscine comme des sardines	refusée

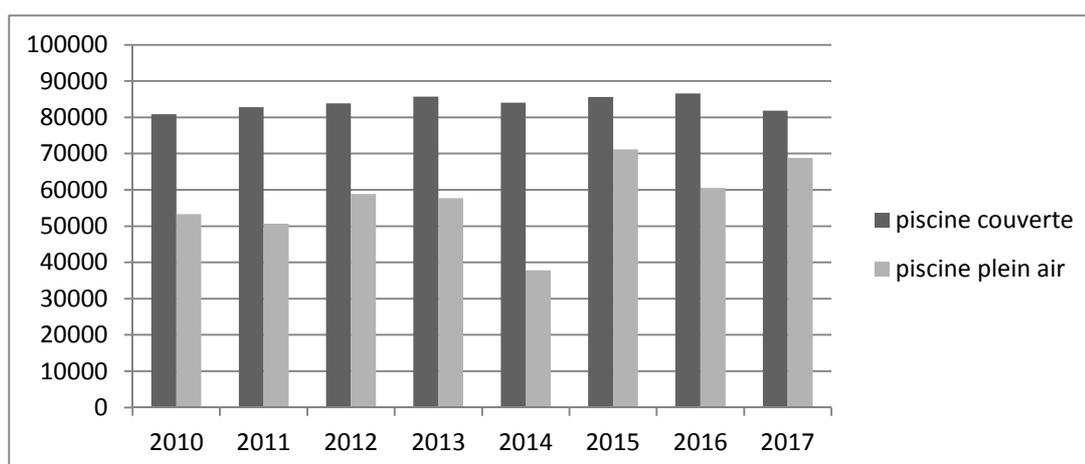
3.2. Sports

Commission des sports

La Commission des sports, présidée par M. Blaise Christe, s'est réunie trois fois en 2017. Elle a suivi les nombreux dossiers en cours, et a notamment donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'attention de l'Exécutif. Elle a également été sollicitée pour donner son préavis sur le message au Législatif relatif à la réalisation d'un skate-park. Cependant, le quorum n'étant pas atteint lors de la séance, les membres présents n'ont pu faire part de leur préavis pour ce dossier.

Centre sportif la Blancherie et les Prés-Roses

Piscines



Nombre de visiteurs dans les bassins de la piscine municipale, par année, 2010-2017

Suite aux nombreuses remarques de personnes fréquentant la piscine couverte, des essais d'ouvertures matinales ont été proposés aux nageurs de la ville et de la région, de janvier à mars 2017. Le public a ainsi pu profiter de la piscine couverte dès sept heures du matin, trois fois par semaine. Ces tests ont été très appréciés par la clientèle de la piscine couverte et ont mis en évidence le bien-fondé de pérenniser l'expérience afin de désengorger les lignes d'eau et de permettre la pratique de la natation dans de meilleures conditions.

L'affluence du public dans les bassins des piscines municipales peut être qualifiée de très bonne, atteignant plus de 150'000 entrées pour l'année 2017. Cela représente le 2^e meilleur résultat de ces quinze dernières années. Une légère baisse de fréquentation a toutefois été constatée en piscine couverte, alors que le résultat de la piscine extérieure a été très bon, grâce à des conditions météorologiques exceptionnelles aux mois de mai et de juin.

De nombreuses activités ont été organisées durant la saison dans l'enceinte de la piscine plein air et ont rencontré beaucoup de succès. Citons par exemple les tournois de tennis de table, de tchoukball, de beach volley, ainsi que le BCJ Domoniak Triathlon qui se sont tous parfaitement déroulés et ont donné entière satisfaction à leurs organisateurs. Le 50^e anniversaire du CND a été fêté par l'organisation d'animations pour le tout public qui ont permis à chacun de découvrir des sports aquatiques inhabituels. Des activités culturelles ont également permis aux visiteurs de passer de bons moments à l'écoute de contes pour enfants ou par la lecture de livres mis gracieusement à disposition du public dans le cadre de l'action « Livres à l'eau », mise sur pied par les collaborateurs de la Bibliothèque municipale. Sans oublier les clowns Gribouille et Mirliton qui ont amusé les plus jeunes utilisateurs de la piscine.

A noter que l'agression d'un garde-bain en début de saison à la piscine plein air a conduit à l'engagement d'agents de sécurité afin de prévenir d'éventuels débordements et/ou incivilités en cas de forte affluence dans les bassins. Les agents ont été mandatés sur appel, en fonction des conditions météorologiques. Cette expérience concluante sera reconduite en 2018.

Centre sportif (salles de sport et stade)

De janvier à décembre 2017, le stade et les salles de la Blancherie ont accueilli de nombreuses manifestations sportives d'envergure. Plusieurs sociétés de la ville ont pu profiter des installations du Centre sportif pour pratiquer leur sport à un niveau national intéressant. Le tchoukball évolue depuis peu en ligue nationale A, le tennis de table en ligue C, et les SR Delémont figurent en 1^{ère} ligue et foulent régulièrement le terrain de football ou les sols des halles de la Blancherie. Les compétitions de gymnastique, comme les championnats romands, rencontrent également beaucoup de succès et permettent à certains athlètes de se mettre en évidence. Ce sont donc des milliers de personnes qui se déplacent à la Blancherie pour pratiquer leur sport favori ou pour suivre les performances des sportifs de la ville et de la région. Du côté des Prés-Roses, un groupe de travail est actuellement à la tâche pour le remplacement du terrain synthétique actuel et pour un éventuel agrandissement des vestiaires.

3.3. Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par Mme Céline Robert-Charrue Linder, s'est réunie à 7 reprises. Elle a suivi les nombreux dossiers en cours et a notamment choisi d'attribuer :

- le Prix d'encouragement de la culture et des sciences 2017 à M. Niklaus Manuel Güdel, artiste et historien de l'art, en reconnaissance de ses nombreux talents artistiques
- la possibilité d'exposer ses œuvres photographiques à l'Hôtel de Ville de Belfort, dans le cadre du jumelage, à M. Serge Hager, artiste plasticien

Elle a de plus proposé d'inviter André Jobin, alias Job, scénariste de Yakari, dans le cadre du festival de bande dessinée.

Elle a également reçu les récipiendaires des bourses d'atelier du Caire, Mme Claire Liengme, et de Gênes, M. Patrick Charmillot, ainsi que des représentants du CCRD, et eu l'occasion de visiter la Tête du Puits de mine.

Enfin, la commission a donné un préavis positif, à l'unanimité, au message pour le Conseil de Ville pour un crédit de Fr. 876'000.- pour l'utilisation de la provision équivalente à la Fondation du Théâtre du Jura, pour la réalisation de la salle de spectacles.

Manifestations

En 2017, la Ville de Delémont a accueilli près de 100 manifestations culturelles, commerciales ou sportives. Ces événements ont tous été, d'une façon ou d'une autre, traités par le Service de la culture et des sports. Certaines manifestations n'ont nécessité qu'une inscription dans l'agenda communal, tandis qu'une grande majorité a impliqué l'ouverture d'un dossier, ainsi que son traitement.

Toutes les demandes de manifestations sur sol delémontain se font par l'intermédiaire du formulaire ad hoc, qui est soumis aux chefs de service concernés pour préavis, puis à l'Exécutif pour l'autorisation communale. A noter que depuis 2017, les manifestations n'impliquant pas l'utilisation de l'espace public font l'objet d'une simple note au Conseil communal, et non plus d'une demande d'autorisation complète, ceci afin d'alléger la procédure. Le festival de bières artisanales Artisa'Malt s'étant déroulé dans le manège du Pré-Mochel en est un exemple.

En 2017, l'Office des véhicules jurassiens (OVJ), qui délivre les autorisations cantonales pour les manifestations, a mis en place une procédure de délivrance des autorisations sans que le Service de la culture et des sports n'en soit informé. Faute de communication, certaines adaptations se sont avérées nécessaires et, désormais, le nouveau processus, géré par le service, permet de réduire le délai de traitement des dossiers pour les organisateurs.

Les principales manifestations

Au même titre que 2016, l'année 2017 s'est montrée riche en manifestations à Delémont.

Le Wintersound Festival a connu un franc succès auprès du public début février, avec près de 8'000 visiteurs. Le même week-end, les férus d'orthographe ont pu participer à la Dictée des Nations, organisée dans le cadre du jumelage avec la ville de Belfort. A noter qu'à Delémont, la catégorie « juniors » est très bien représentée, contrairement à ce qui se passe dans les autres villes, encourageant le Service de la culture et des sports à maintenir cet événement.

Le 5 mars, le Feu des Brandons a eu lieu pour la première fois à Bambois, avec un cortège partant désormais de la place Roland-Béguelin. Le déplacement inévitable de la fête a apporté son lot de satisfactions, mais des possibilités d'adaptation et d'améliorations ont été mises en évidence.

Fin mars, la Croisée des Migrants s'est déroulée à la Croisée des Loisirs. Cet événement a attiré une large foule.

En mai, la Ville de Delémont a accueilli la Fête cantonale de la Bataille des livres. Le point d'orgue de cette journée a sans doute été la Flashmob qui a mobilisé plus de 400 élèves sur la place de la Gare.

Au mois de juin, les désormais traditionnelles manifestations que sont Delémont'BD et le slowUp ont connu un franc succès. L'organisation de l'aire d'animation du slowUp dans la cour du Château a été améliorée mais demande encore quelques ajustements, notamment en ce qui concerne le retour de matériel et la mise en ordre de la cour en fin de journée. En 2017, une grande partie du Service de la culture et des sports a été mise à contribution le jour de la manifestation afin de permettre son bon déroulement, ce qui en principe n'est pas son rôle.

Le mois de juin a également vécu au rythme de deux manifestations solidaires : Handicap sur la fête (Gare) et la Fête de la solidarité (Collège) ont bénéficié d'un grand intérêt de la part de la population. La Fête nationale du 1^{er} Août à Bambois a attiré beaucoup de monde malgré les conditions météorologiques. Cependant, une averse a atténué l'affluence sur le site à l'heure du repas, ce qui a eu des conséquences sur le chiffre d'affaires des commerçants sur place. La prise en charge d'une garantie de déficit de la part de la Municipalité pour les événements tributaires des conditions météorologiques serait à envisager, afin de garantir une bonne collaboration entre les différentes parties. Pour la première fois, la soirée était animée par un disc-jockey (DJ Hakim). Cette expérience semble avoir conquis le public. Dans l'ensemble, cette manifestation majeure organisée par la Ville a bien fonctionné. Le montage des installations peut cependant encore être optimisé.

De son côté, la Confrérie des jardiniers a réussi son pari en présentant un spectacle de qualité qui a attiré les foules durant le mois d'août.

Le 8 septembre, Delémont a vécu au rythme du sport avec l'arrivée du Tour du Jura cycliste.

La fin de l'année a été marquée par le déplacement du Marché de Noël de l'avenue de la Gare à la rue du 23-Juin. Ce changement a demandé un grand travail de coordination, conduisant à des adaptations jusqu'à deux jours avant l'ouverture du marché. Les retours de la population et des marchands sont très positifs pour cette nouvelle configuration, qui sera sans doute rééditée sous cette forme à l'avenir.

Après plusieurs années d'illumination au pont de la Maltière, Caritas a souhaité le déplacement de sa manifestation « 1 million d'étoiles » en Vieille Ville, suite au déplacement du Marché de Noël. C'est l'Hôtel de Ville qui a été illuminé pour la circonstance. Cependant, des adaptations sont à prévoir dans le cas où Caritas souhaite reconduire cet événement au même emplacement.

La mode des courses à pied s'est une nouvelle fois confirmée en 2017. Wake Up and Run a attiré plus de 600 personnes, tandis que le BCJ Domoniak Triathlon et la course pédestre de la Solidaire continuent d'attirer les adeptes. En plus du succès reconnu de ces trois événements, l'apparition de Jura Challenge dans la liste des courses est à relever. Configuration particulière pour cet événement qui se présente sous la forme de quatre courses organisées à travers le canton, à l'image du Tour du Canton de Neuchâtel, et dont l'étape finale s'est déroulée à Delémont au mois de mai. Les courses pédestres représentent une véritable tendance en Suisse, et Delémont ne fait pas exception.

3.4. Bibliothèque municipale

« Pendant la Seconde guerre mondiale, un de ses conseillers suppliait Sir Winston Churchill de couper dans le budget des arts pour renforcer l'effort de guerre. Churchill lui répondit : mais alors, pourquoi nous battons-nous ? »

Les excellentes statistiques 2017 confirment que la Bibliothèque municipale est l'institution culturelle la plus populaire de la ville, aussi bien par le nombre de ses visiteurs (51'367) que par la diversité de ses utilisateurs. Toutefois, la Municipalité est consciente que les espaces actuels se révèlent trop exigus pour accueillir correctement les lecteurs. En 2016, un travail de Bachelor HEG a conclu à un manque important en termes de locaux, ceci en conformité avec les normes et recommandations officielles, en comparaison avec les bibliothèques romandes et en réponse aux attentes de la population. La Bibliothèque dispose actuellement de 750 m² et devrait offrir au minimum 1'250 m² afin de remplir sa mission de service public. Le regroupement sur un espace unique est la seule option permettant de répondre aux attentes grandissantes du public d'aujourd'hui, notamment dans un contexte d'accroissement de la population desservie. Le maintien dans les locaux actuels questionne l'existence même de la Bibliothèque municipale à moyen terme, avec un déclin lent et inéluctable si les besoins des citoyens ne peuvent pas être satisfaits. Afin de rester attractive et dynamique, la Bibliothèque doit disposer d'un espace fonctionnel, accessible, interactif et flexible. Les nouvelles demandes en matière de médiation culturelle, d'espaces de travail ou de loisirs, obligent les bibliothécaires à repenser l'aménagement des collections. La tendance actuelle est d'accorder plus de place à l'usager, ce qui contribue à faire de la bibliothèque un lieu de vie et permet de se distancer de l'image de la bibliothèque comme simple dépôt de livres. Il est essentiel de renforcer l'offre sous le signe du 3^e lieu (en complément au domicile et au travail), un espace où chacun doit pouvoir se sentir chez soi, accueilli et accéder librement aux informations. Il est prioritaire de poursuivre la réflexion en lien avec les locaux et d'étudier les possibilités de disposer d'espaces d'animation et de lecture.

Publics, services et collections

La Bibliothèque municipale a franchi pour la 4^e fois de son histoire la barre des 50'000 visiteurs (51'367), à savoir 26'133 à la Bibliothèque des adultes et 25'234 à la Bibliothèque des jeunes, ce qui correspond à plus de 4 fois la population de Delémont. Les bibliothécaires ont prêté 158'568 documents (231'790 en comptabilisant prêts et prolongations, - 0,5%). La Bibliothèque des jeunes a enregistré 98'860 documents prêtés et la Bibliothèque des adultes a atteint son 2^e score historique avec 59'708 prêts. Cette année très positive a permis d'accueillir 4'840 lecteurs actifs durant l'année (+ 2%) : 2'454 lecteurs actifs à la Bibliothèque des adultes provenant de Delémont et de 121 autres localités, 2'386 lecteurs actifs à la Bibliothèque des jeunes provenant de Delémont et de 98 autres localités.

Les bibliothécaires ont aussi développé un éventail de visites adaptées aux élèves et aux enseignants, de la présentation détaillée de la Bibliothèque à la visite thématique, de la découverte libre à l'animation préparée. Ces offres rencontrent un grand succès : la Bibliothèque des jeunes a organisé 72 visites hors des heures du prêt et a reçu 143 visites durant l'ouverture du prêt (crèches, école primaire, Fondation Pérène, etc.) et la Bibliothèque des adultes a présenté ses services à 13 classes (écoles secondaires du district). De plus, la Bibliothèque municipale a offert un accueil personnalisé aux clubs de lecture de l'école primaire et aux structures d'accueil des migrants (CAFF et Ajam).

La Bibliothèque municipale a acquis 3'788 documents (1'382 fictions, 724 documentaires, 640 albums, 919 bandes dessinées, 26 kamishibaïs, 4 livres audios, 23 compacts disques et 70 DVD) et elle est abonnée à 90 revues. Après une mise à jour des collections, la Bibliothèque possède désormais 61'750 documents et peut accéder à 5.3 millions de références bibliographiques par le biais du Réseau (RBNJ/RERO). De plus, la Bibliothèque municipale intègre chaque année un certain nombre de dons, comme par exemple 250 DVD à la Bibliothèque des jeunes en 2017.

Les relations avec le Réseau des Bibliothèques Jurassiennes et Neuchâteloises ont à nouveau franchi un niveau historique (11'571 documents échangés, + 12,7%) et les lecteurs delémontains ont bénéficié pleinement de la richesse de leurs collections. En 2017, les lecteurs ont emprunté, par l'intermédiaire de l'institutino, 6'141 documents aux bibliothèques jurassiennes et neuchâteloises (+ 6,1%). En parallèle, la Bibliothèque municipale a prêté 5'430 livres à ses partenaires institutionnels (+ 21%).

Mieux lire ensemble au cœur de la Vieille Ville

En 2017, la Bibliothèque municipale a animé le Mieux lire ensemble sous de multiples formes, pour tous les âges et avec de multiples partenaires (Conseil delémontain des jeunes, Espace-Jeunes, Fondation Clair-Logis, Centre sportif, Fondation Delémont'BD, écoles, AJAM, etc.).

- Des animations dans les murs : un magnifique succès pour les ateliers d'éveil au livre pour les tout-petits avec l'ambition d'offrir un accès au livre dès la naissance et de sensibiliser les parents à l'importance du livre dans l'environnement de l'enfant ; de multiples activités autour du conte, avec les quatre rendez-vous captivants de l'heure du conte et les talents de Caroline Cortès (*Là-haut sur la*

montagne), Arôme Rouge (*Dans ma valise, il y a...*), Vi Indigaïa (*Magie, malice & cie*) et le collectif BlaBla (*Au fond, c'est bien*) ; une kyrielle d'expositions, de la maison écologique à l'univers de Pascal Lovis, des photographies du Groupe Nicaragua aux dessins originaux de Pitch Comment, de la poésie des éditions Port a jauni aux réfugiés climatiques, de Petit Poilu à la technique de la photographie.

- Des animations hors les murs : la Bibliothèque a collaboré avec le Festival transfrontalier Conte et Compagnies en proposant deux spectacles de Vi Indigaïa qui ont ravi grands et petits ; les bibliothécaires ont aussi animé les ateliers « 1, 2, 3 albums » réunissant adolescents (Conseil delémontain des jeunes) et personnes âgées (Fondation Clair-Logis) autour de la lecture d'albums ; la 6^e édition de Livres à l'eau a été un très beau succès durant tout l'été à la piscine ; Pascal Mitsuru Guéran a offert une Nuit du conte magique à un public très nombreux ; les bibliothécaires ont contribué au succès de la Fête de la citrouille et surtout à la 3^e édition de Delémont'BD avec des expositions, un espace jeunesse, des journées pédagogiques et des rencontres avec les dessinateurs.
- Des nouveaux services : la Bibliothèque municipale a ajouté deux nouveautés à son large éventail de services. Avec la grainothèque, les Delémontains ont démontré leur volonté de vivre dans le partage et l'échange, et le secteur des DVD à la Bibliothèque des jeunes a ouvert une fenêtre sur le 7^e art.

Equipe

Dans un souci permanent d'actualiser ses compétences, l'équipe a participé à plusieurs cours de formation continue : les histoires à doigts, la Journée des bibliothèques scolaires, les jeux autour du livre, les éditions *Le Port a jauni* et le cours de formateur. Les bibliothécaires ont visité plusieurs bibliothèques en Suisse romande et ils se sont aussi engagés activement dans la formation (apprentis agents en information documentaires), l'encadrement de stagiaires (écoliers et stagiaires linguistiques), la recherche (travail de bachelor) et l'expertise (examens pratiques en Suisse romande).

Projets 2018

En 2018, la Bibliothèque municipale jonglera avec 5 objectifs : la poursuite des travaux en faveur de nouveaux locaux ; la collaboration avec Delémont'BD ; les actions de médiation et les services, en particulier en direction des adolescents ; le développement de nouveaux partenariats ; le numérique avec la mise en place des conclusions du travail de bachelor « Réflexion sur la mise en place d'une offre numérique à la Bibliothèque municipale de Delémont » (applications numériques, ebooks et liseuses, presse en ligne, etc.).

3.5. Ludothèque

Introduction

Ils étaient trois sur le chemin de l'école, deux filles, un garçon, ils avaient entre sept et huit ans, l'un provoquait l'autre en le sommant de l'attraper alors que la troisième s'écria sur un ton de reproche : « vous vous conduisez comme des gamins », ce dont ils se défendirent...

Cette petite scène vécue dans une rue de Delémont fait réfléchir au regard porté aujourd'hui sur l'enfance. Comment aider les enfants à garder à distance le monde des adultes, auquel ils ont accès de plus en plus tôt, et à se maintenir dans celui heureux et insouciant auquel ils sont sensés appartenir ? Le jeu représente un aspect crucial du développement physique, intellectuel et social de l'enfant. Il est donc urgent qu'il se réapproprie des espaces de liberté dans lesquels il puisse vivre selon des règles liées à son âge réel. La Ludothèque est l'un de ces espaces.

Et puis, partant du constat que les jeux sont créateurs de liens à l'intérieur de la cellule familiale, mais aussi entre les différentes cultures, que jouer rend heureux, que la Ludothèque propose un usage durable et économique des jeux et des jouets, le passage de ce service dans le département de la cohésion sociale prendra tout son sens en 2018 !

Activités 2017

La Ludothèque reste principalement un lieu de prêts de jeux pour tous. Les ludothécaires se partagent 1.65 poste pour la gestion des 3'000 jeux mis à la disposition des abonnés et les cinq permanences du mardi au vendredi après-midi, du mercredi matin et de la nocturne le vendredi jusqu'à 19h00. Elles gèrent

le budget, l'acquisition, le conditionnement et la mise en circulation des nouveautés, ainsi que les réparations et les pièces de remplacement des jeux en stock. Le projet « Ludothèque pour tous », chapeauté par la Fédération suisse des ludothèques, est arrivé à son terme fin 2017. Les fonds pour l'installation d'un monte-personnes ont été réunis, il sera installé en 2018. La collaboration avec le *Quotidien Jurassien* et les ludothèques régionales s'est poursuivie en 2017 avec la publication d'une rubrique jeu chaque mercredi. L'*info-ludo* a été distribuée aux élèves des classes primaires. D'autres collaborations et animations ont jalonné l'année : avec le CAFF pour une matinée de présentation avec les femmes migrantes accompagnées de leurs jeunes enfants ; avec les élèves de l'ORTRA pour une matinée de formation ; avec l'Espace-Jeunes dans le cadre de la Semaine sans télévision, avec une animation jeux le dimanche après-midi et l'organisation d'un concours de gâteaux, et aussi pour la Fête de Halloween ; avec un professeur et une classe de l'Ecole de culture générale pour une leçon sur les compétences développées à travers le jeu ; avec l'association Cerebral, pour l'animation de la Journée nationale du jeu ; avec l'école primaire pour deux visites de classe ; avec les classes du Collège, Jeunesse et sport et des associations régionales pour la mise à disposition de jeux pour leurs camps.

Le troc annuel de la Ludothèque s'est déroulé en août sur le thème du cirque. En plus des expositions à thème organisées tout au long de l'année dans ses locaux, la Ludothèque les a décorés pour Noël avec la complicité de Francis Schindelholz et ses jouets anciens. Les ludothécaires se sont encore rendues au Festival du jeu à Cannes en février 2017 pour y rencontrer les professionnels du jeu et prendre la mesure de l'immense succès des activités ludiques.

Les chiffres

1,65 poste partagé entre quatre ludothécaires à temps partiel, 3'448 jeux en circulation / 180 jours d'ouvertures en 2017 (159) / 968 familles inscrites (972), dont 519 à Delémont (- 6) / 11'635 jeux prêtés, soit 64,6 prêts en moyenne par jour.

* * * * *

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale)

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID) et de la politique énergétique de la Ville. Les informations qui suivent démontrent son dynamisme.

4.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

En 2017, il n'y a pas eu de motions ni de postulats acceptés par le Conseil de Ville concernant directement le département.

4.2. Commission de l'énergie

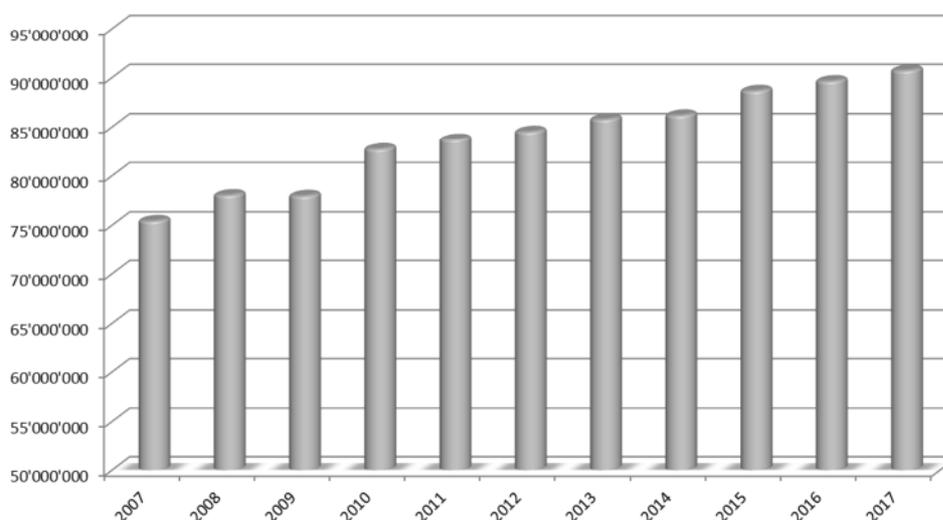
La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Christophe Günter, a tenu 5 séances, émis les préavis de sa compétence et traité les dossiers la concernant.

4.3. Service de l'électricité

La distribution d'énergie

L'énergie nette distribuée sur le réseau des SID en 2017 est de 90'713'582 kWh (y compris la production renouvelable locale), soit une augmentation de 1,19% par rapport à 2016. La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 17'604 kW, le 26 janvier à 11h30, soit une augmentation de 484 kW par rapport à l'année précédente.

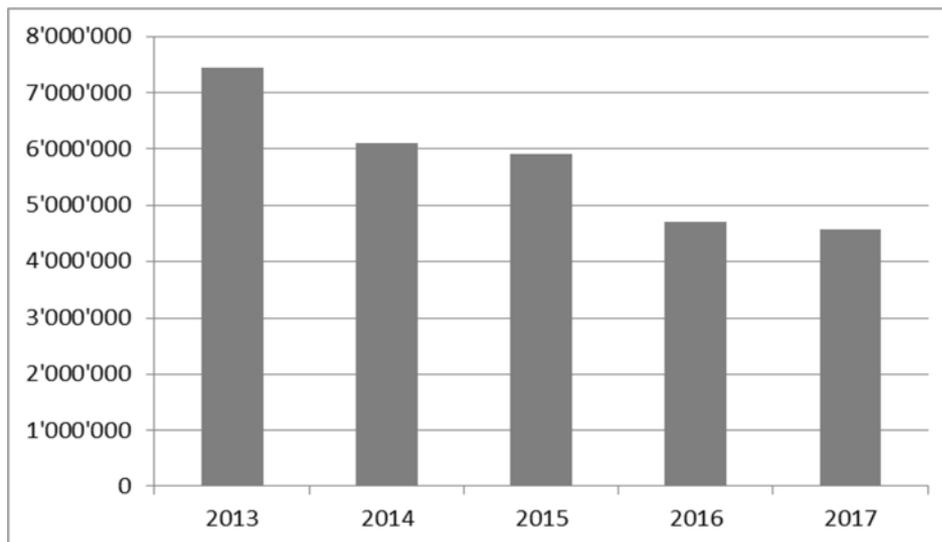
Evolution de la distribution d'énergie en kWh



Les achats d'énergie par SACEN SA

Pour sa cinquième année d'existence, SACEN SA a une fois encore dépassé les résultats escomptés à sa création. Les achats d'électricité ont nettement diminué pour passer de Fr. 7'450'000.- en 2013, à Fr. 6'100'000.- en 2014, à Fr. 5'904'000.- en 2015, à Fr. 4'720'000.- en 2016 et Fr. 4'555'000.- en 2017.

Achats d'énergie des SID par SACEN SA en Fr.



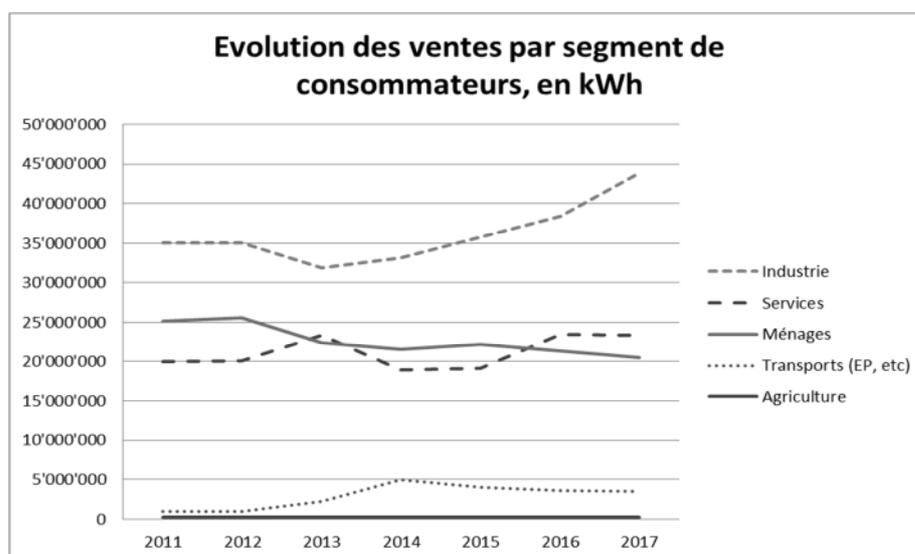
Réduction de coûts d'achat d'énergie électrique dès la fondation de SACEN SA

Pour mémoire, SACEN SA est une société appartenant aux communes de Courchapoix, La Neuveville, Nods, Plateau-de-Diesse, Saint-Imier, Tramelan, Moutier, Develier et Delémont. Sa mission est d'assurer leur approvisionnement électrique et commercialiser cette énergie auprès des clients finaux, dans un marché partiellement libéralisé pour les clients consommant plus de 100'000 kWh/an. Malgré une situation extrêmement tendue sur les marchés énergétiques (électricité, gaz, pétrole, charbon), les SID réussissent à fidéliser leurs clients en proposant des offres concurrentielles et attractives. La direction et la comptabilité de SACEN SA sont assurées par le personnel des SID, via un mandat de prestations. Deux collaborateurs sont employés à plein temps par SACEN SA. En plus des bons résultats sur les marchés, l'optimisation des coûts de la structure et la rigueur de gestion de SACEN SA ont permis une réduction des charges d'environ Fr. 37'000.- sur l'exercice 2017 au profit des SID.

Comme en 2016, le succès du modèle de SACEN SA s'est également révélé en 2017 par le fait que des clients industriels, hors des zones de desserte historiques des 9 communes, sont devenus clients de celles-ci grâce aux activités commerciales de SACEN SA.

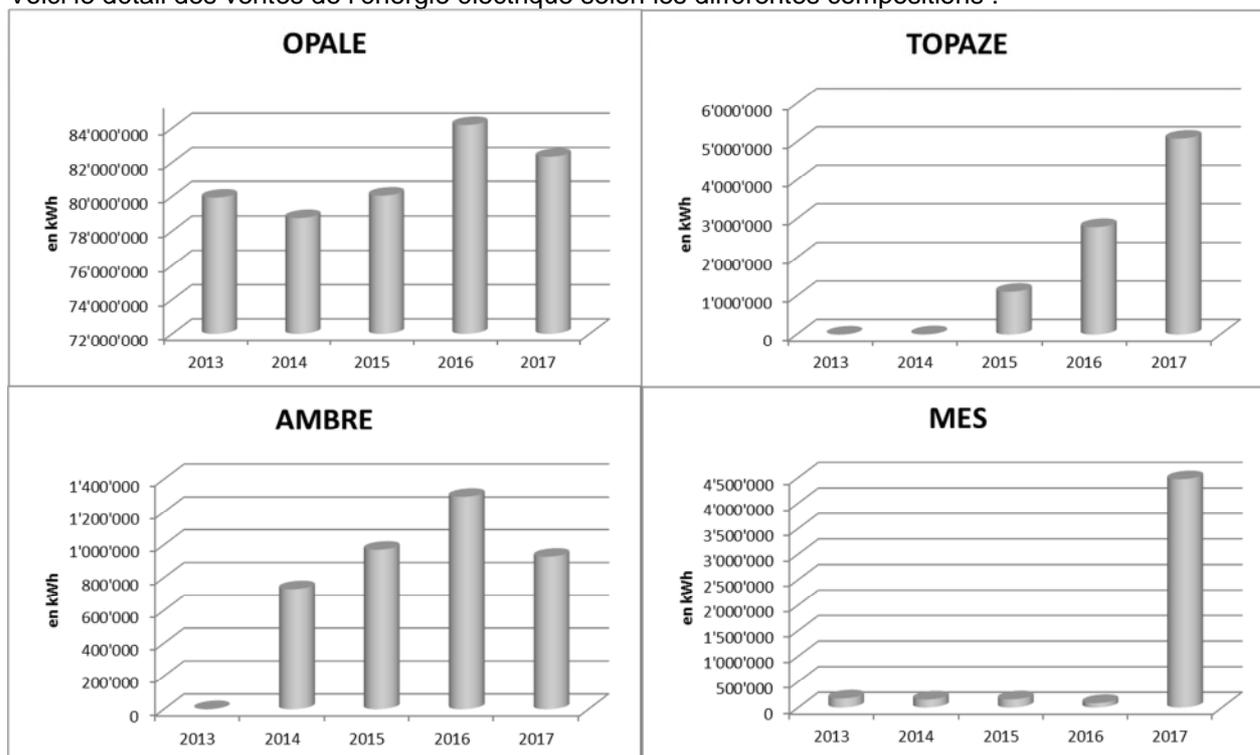
Les ventes d'énergie

Ci-dessous, la répartition des ventes par segment de consommateurs :



Le total des ventes d'énergie électrique est de 91'886'168 kWh, dont 7'801'494 kWh en dehors de la zone de desserte.

Voici le détail des ventes de l'énergie électrique selon les différentes compositions :



OPALÉ (composé d'hydraulique suisse) représente :
82'330'976 kWh (- 2.2% par rapport à 2016, 89.6% du total des ventes)

TOPAZE (composé de solaire local et d'hydraulique suisse) représente :
5'086'388 kWh (+ 82.3% par rapport à 2016, 5.54% du total des ventes)

MES (composé du mixte énergétique standard) représente :
4'468'427 kWh (+ 5'134.3% par rapport à 2016, 4.86% du total des ventes)

AMBRE (composé de solaire local, en complément) représente :
927'326 kWh (- 28.3% par rapport à 2016)

Les énergies renouvelables d'origines suisse et locale alimentent 99.44% des clients, ce qui est un réel succès au niveau national.

Les prix

La politique de prix des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui représente un double avantage pour les clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique, afin de diminuer la consommation. C'est ainsi qu'à la publication des prix le 31 août 2017, les SID ont pu annoncer un remboursement de Fr. 1'000'000.- à une grande partie de leurs clients non éligibles qui sera effectué en 2018, suivant ainsi les bases légales fédérales. Il ressort du calcul des tarifs, effectué en 2016, que le prix de l'énergie électrique a de nouveau diminué de 10% à 15% pour 2017 selon les profils de consommation des clients. De plus, les prix du réseau ont pu être stabilisés malgré les variations importantes des coûts du réseau amont, en grande partie absorbées par la gestion efficace à long terme des SID dans le domaine des réseaux. Les taxes communales sont restées stables et la taxe fédérale RPC s'est montée à 1.5 centime par kWh.

Les dérangements

En 2017, 6 pannes d'électricité ont eu lieu, dont une majeure en moyenne tension le 19 décembre, lors de laquelle le secteur Est de la ville a été coupé durant 5 minutes. Cette coupure est due à un défaut sur un câble moyenne tension provoqué lors des travaux de construction à la rue du Vieux-Château. Les 5 autres pannes se sont produites en basse tension affectant des secteurs plus restreints. Deux événements sont dus à des travaux de génie civil. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est pas possible. Ces éléments sont à l'origine de 3 pannes recensées en 2017. Les

plans des visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis plus de dix ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence.

L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

Le projet « Voie Lactée », qui a pour objectif le remplacement de plus de 1'600 sources lumineuses, est entré en phase d'exécution. Les lots 1 et 2, qui correspondent à environ 350 luminaires, ont été réalisés en 2017. Les nouveaux luminaires sont munis du système de télégestion nommé City Touch qui est opérationnel depuis septembre 2017. Cette solution, qui intègre un module de communication sur les nouveaux luminaires installés, permet une gestion fine de l'éclairage public, notamment par l'optimisation de la consommation énergétique. Cette première étape permet d'importantes économies d'énergie, les sources lumineuses remplacées consomment approximativement 3 fois moins d'énergie et un abaissement de 50% est programmé au milieu de la nuit. Le 1^{er} bilan sera réalisé durant l'année 2018, à l'issue de la réalisation du lot 3, pour mesurer les économies d'énergie et la qualité de l'éclairage. Une étude photométrique sera réalisée durant le 2^e semestre.

Depuis 2008, l'énergie consommée par la Ville pour son éclairage public est constituée du produit OPALE, composé d'hydraulique suisse. Au titre d'exemplarité, une transition vers les énergies renouvelables locales a été entreprise dès 2014 par l'utilisation des produits TOPAZE et AMBRE.

Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public

Dans le réseau 16'000 V :

- assainissement ORNI de la station transformatrice existante « SUVA »
- déploiement du concept de protection du réseau MT contre les défauts à la terre. Ce projet vise à améliorer la sécurité d'approvisionnement de la ville en localisant et isolant les potentiels défauts
- remplacement des cellules MT des stations transformatrices « Voyame » et « Durtal », et installation de relais de protection contre terre
- rénovation complète de la station transformatrice « Moissons »
- contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau, des stations transformatrices et des prélèvements d'huile de transformateurs

Dans le réseau 400 V :

- environ 20 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles, industries et autres
- assainissement complet basse tension des rues :
 - Colonel-Buchwalder
 - Jean-Jacques-de-Staal
 - Adelles secteur nord
 - Vieux-Château sud
 - Dozière
- pose de 5 nouvelles armoires de distribution et remplacement d'une distribution existante
- développement du réseau de fibres optiques pour les SID et divers raccordements privés
- raccordements provisoires installés pour les chantiers et pour les nombreuses manifestations en ville

Dans le réseau d'éclairage public en plus de « Voie lactée » :

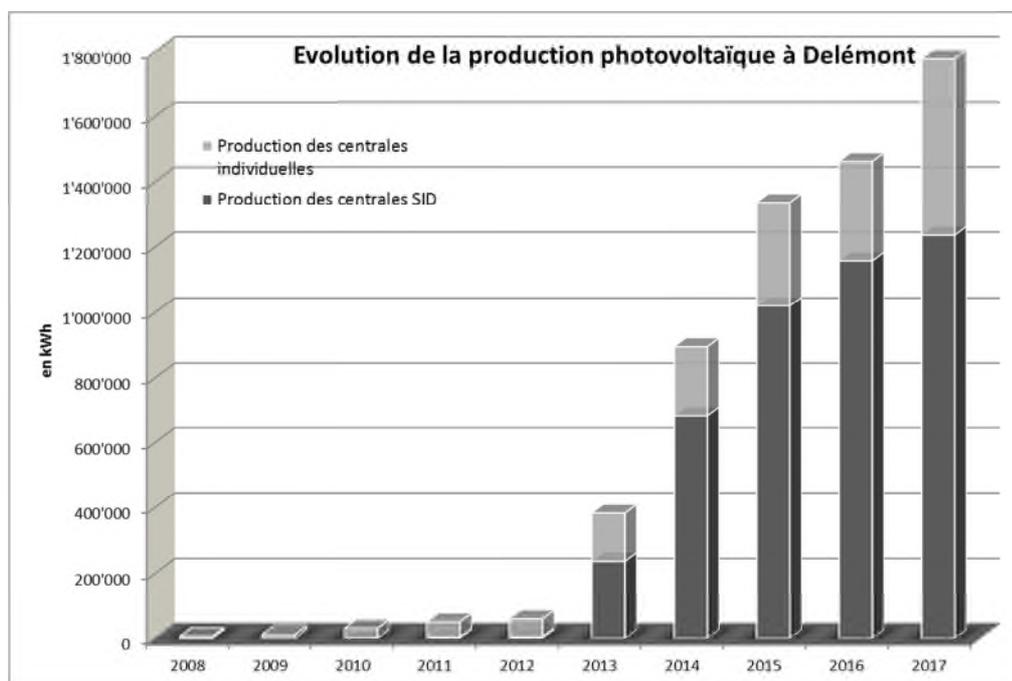
- réalisation de nouveaux éclairages LED : rue des Tourterelles, rue du Vieux-Château sud, Collège, passerelles du Haut-Fourneau et du Collège, parking à l'Est de la patinoire, rue des Prairies
- plus de 150 interventions de maintenance pour la réparation de luminaires défectueux
- pose de nouvelles décorations lumineuses de Noël sur l'église Saint-Marcel

Ressources humaines :

- Des changements importants de personnel du Service électrique ont eu lieu en 2017, soit l'engagement de 2 nouveaux collaborateurs pour des postes vacants et le départ du chef d'équipe.
- Avec le nombre de nouvelles prestations, et vu la demande croissante dans de nouvelles activités (productions décentralisées, nouvelles exigences relatives à la sécurité, etc.), comme pour l'ensemble de l'administration, les ressources humaines sont fortement mises à contribution. A titre d'exemple, en 2017, des demandes ont dû être refusées, voire reportées.

Production d'énergie

- 9 installations photovoltaïques sont désormais en service. Deux nouvelles installations ont été réalisées en 2017 sur les bâtiments de « La Régie » (route de la Mandchourie 25) et de l'Ecole du Gros-Seuc.
 - « Régie » 408 m² – 84 kW – mise en service le 26 octobre 2017
 - « Gros-Seuc » 626 m² – 126.7 kW – mise en service le 2 décembre 2017
- La réalisation de ces deux nouveaux projets renforce les installations photovoltaïques SID et porte la surface totale installée à plus de 7'100 m² de panneaux pour une puissance de 1'430 kW.
- La petite centrale hydroélectrique de la Grande-Ecluse a vécu une mauvaise année concernant la production en raison des événements prolongés de sécheresse. La production 2017 est de 232'215 kWh, soit la moitié de la production annuelle escomptée. Les débits des mois de septembre et octobre ont été très bas avec plusieurs événements d'étiage. Un niveau d'étiage particulièrement marquant a été enregistré entre le 15 et 21 octobre avec un débit moyen de 0.66 m³/s, ce qui correspond à un retour d'étiage qui survient tous les 25 à 30 ans. Le débit moyen en 2017 est de 2.05 m³/s au 30 novembre 2017, soit presque 2 fois moins que le débit moyen enregistré durant les dernières années. Dans ces conditions, la centrale n'a fonctionné que par courtes périodes et même été à l'arrêt complet de mi-juin à mi-novembre.
 - La production des installations photovoltaïques des SID a été de 1'236'084 kWh. La production globale, en augmentation, est à mettre sur le compte des deux nouvelles installations qui sont entrées en production dans le dernier trimestre et à l'actif de très bonnes conditions d'ensoleillement en 2017. Par exemple, l'installation de la Patinoire a connu une augmentation d'environ 6% par rapport à 2016.
 - La totalité de la production photovoltaïque et hydraulique (SID + installations privées) à Delémont a atteint 2,11% de la consommation totale de la ville, soit 2'010'498 kWh. La construction de grandes installations par les SID, avec une participation citoyenne au financement depuis 2013, démontre l'efficacité d'une politique menée de façon cohérente et avec une vision globale dans ce domaine.
 - En fonction de la progression des ventes des énergies locales TOPAZE et AMBRE, le parc photovoltaïque sera agrandi selon la planification globale réalisée. En cela, la campagne de promotion réalisée en 2017, suivant celle de 2015 qui fut la première, est un succès puisqu'à ce jour, 10% des clients des SID ont choisi volontairement, et en toute connaissance de cause, le produit TOPAZE.



4.4. Service des eaux

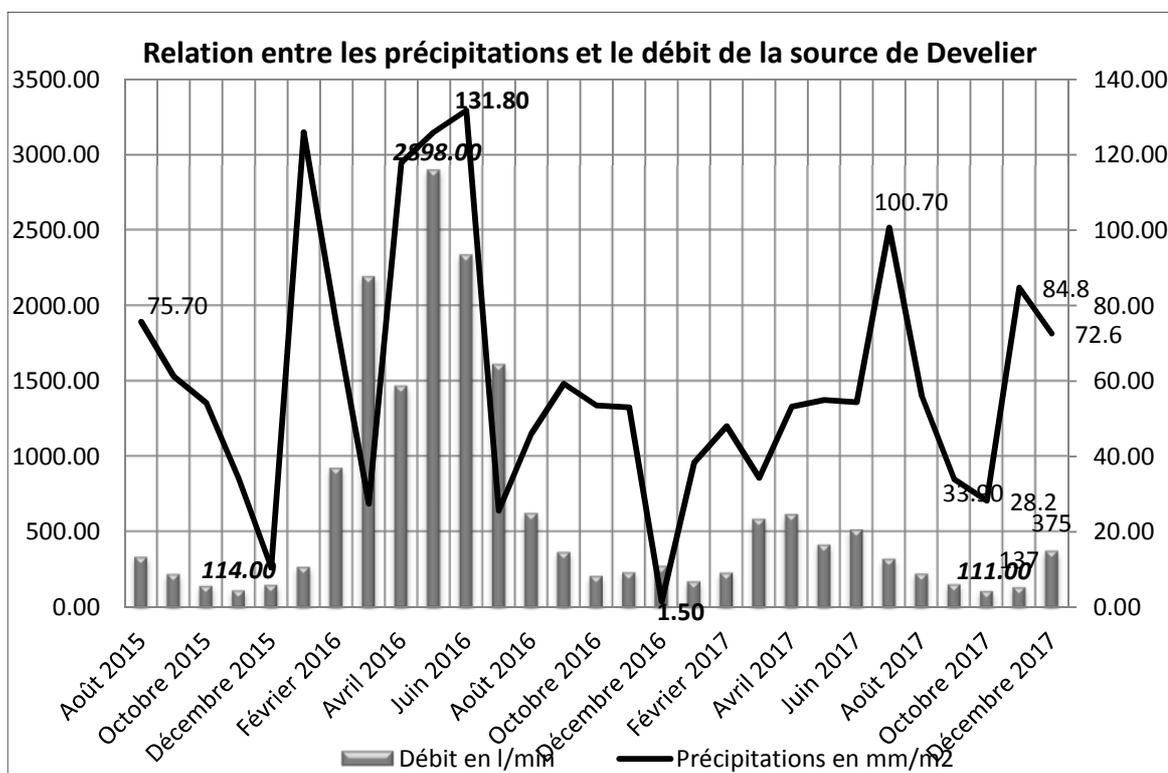
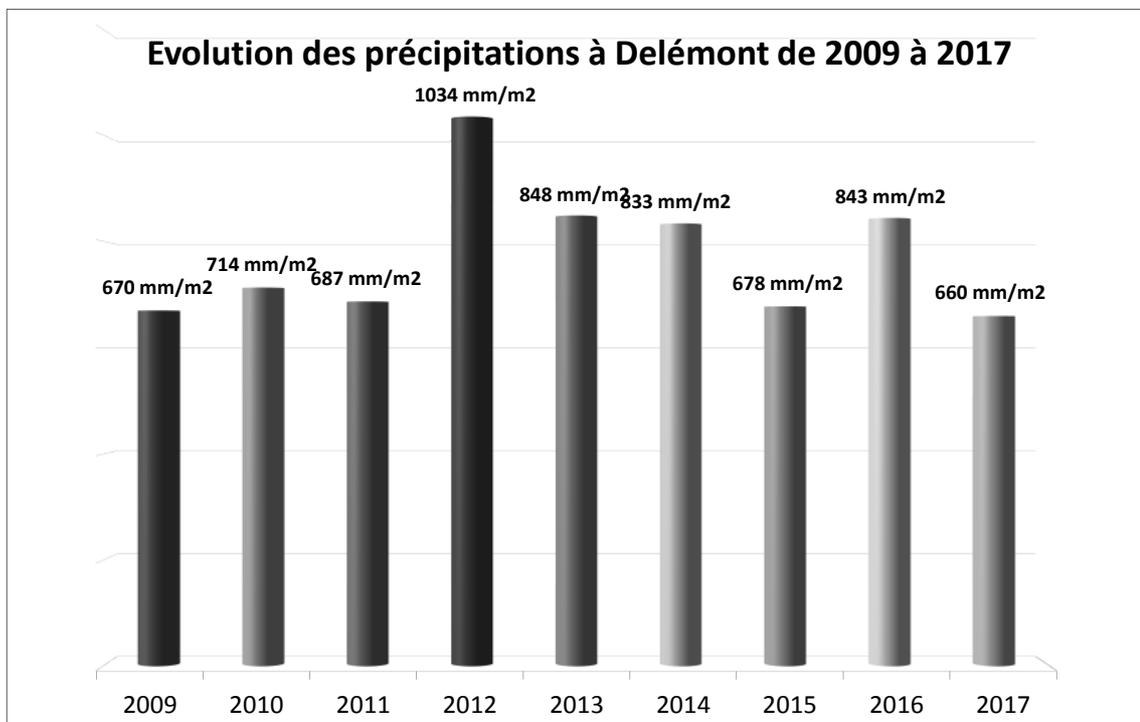
Météorologie

La température annuelle 2017 en Suisse a souvent dépassé la norme 1981-2010 de 0.7 à 1.2 degré. Moyennée sur l'ensemble de la Suisse, la température a dépassé la norme 1981-2010 de 0.8 degré, plaçant ainsi 2017 au 6^e rang des années les plus chaudes depuis le début des mesures en 1864, à noter que cinq des années les plus chaudes ont été mesurées après l'an 2000.

Pour la 3^e année consécutive, le printemps et l'été ont été les plus chauds depuis le début des mesures en 1864. Février et octobre ont également été très au-dessus de la normale. Cette chaleur a été accompagnée par l'un des hivers (2016-2017) les moins enneigés et un milieu d'automne extrêmement sec.

Le manque de précipitations lors du dernier semestre 2016 et du premier 2017 a généré un fort stress hydrique sur les ressources en eau potable de la ville de Delémont. Avec seulement 660 mm/m² de précipitations, 2017 fut l'une des plus sèches que l'on ait connue ces 9 dernières années. Les réserves de secours, une gestion minutieuse des ressources et la pluie arrivée à fin novembre ont permis d'éviter de justesse de prononcer des restrictions d'eau.

Le graphique ci-dessous représente les précipitations sur Delémont pour les 9 dernières années ; on constate qu'à part l'année 2012 toutes ces années ont été en déficit de précipitations.



Sur le graphique ci-dessus, on constate une forte baisse des précipitations depuis le mois de juillet 2016, ce qui a pour conséquence de générer un déficit des ressources en eau potable.

Statistiques

Adduction d'eau	en 2016 (m³)	en 2017 (m³)	% sur total 2017
La Doux	568'500	539'000	44
Develier	480'000	247'000	20
Rondez I	62'000	348'000	28
Rondez II	10'500	22'000	2
Forages	83'000	78'000	6
Total	1'204'000	1'234'000	100

Les chiffres ci-dessus prouvent que la source de la Doux est une ressource stable en termes de débit et qu'elle représente quasiment 50% de la production d'eau potable pour la ville. En ce qui concerne les sources de Develier, on constate que le réchauffement climatique a eu un impact négatif sur ces ressources durant l'année 2017, du fait que la quantité produite par celles-ci est réduite de moitié par rapport à 2016.

Ces chiffres démontrent l'importance d'interconnecter les réseaux d'eau potable et de diversifier les ressources pour garantir l'approvisionnement en eau potable de la ville. En cela, la connexion au réseau de Moutier via l'A16, qui deviendra réalité en 2018 malgré les problèmes rencontrés avec un propriétaire foncier, et l'assainissement de la conduite de Develier à Delémont comprenant la réalisation d'un nouveau réservoir, revêtent une importance capitale pour la sécurité d'approvisionnement en eau potable de Delémont et des communes interconnectées.

Total de l'eau vendue dans le réseau :	990'970 m³
Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières) :	16'123 m³
Consommation des fontaines (estimation selon jaugeage) :	60'000 m³

Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 608 hydrants et 2'450 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2017.

Les principales réalisations

- Assainissement de la rue du Vieux-Château
- Assainissement de la rue de la Dozière
- Assainissement de la rue des Arquebusiers
- Assainissement de la rue Jean-Jacques-de-Staal
- Assainissement d'une conduite de transport sous le domaine CFF
- Raccordements de plusieurs nouveaux bâtiments
- Remplacement de 65 compteurs d'eau

Fuites d'eau

Le nombre de ruptures de conduites enregistré sur le réseau d'eau durant l'année 2017 est de 69 unités, 23 sur les branchements privés et 46 sur le réseau public. Si l'on compare la production et la consommation, la perte d'eau est d'environ 13%. En considérant l'eau utilisée pour les services publics (purge réseau, défense incendie, travaux de nettoyage) et l'eau vendue forfaitairement pour les chantiers, cette perte avoisine alors les 10%, ce qui situe la ville de Delémont en dessous de la moyenne nationale qui est de 13%. Ce bon résultat est le fruit du travail des collaborateurs qui suivent le réseau quotidiennement et l'appui d'équipements et logiciel de détection performants mis en place ces cinq dernières années. L'intensification des travaux d'assainissement entrepris depuis une dizaine d'années est également une source de ce faible taux de perte.

Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, un mandat a été confié à un laboratoire privé pour effectuer les analyses des échantillons d'eau potable prélevés dans le réseau. Pour l'année 2017, ce ne sont pas moins de 300 échantillons qui ont été analysés, que ce soit au niveau chimique ou bactériologique. Tous les

résultats d'analyses étaient conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau est d'excellente qualité et parfaitement potable.

Collaborations intercommunales

En matière de collaborations intercommunales, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison, ainsi qu'au Service des eaux de Courtételle-Courfaivre. Ce ne sont pas moins de 600 heures de travail que les collaborateurs du Service de l'eau ont effectuées dans différentes communes pour réaliser des travaux de recherche de fuites, de réparation de conduites ou encore divers travaux de maintenance sur les installations de production et de stockage.

La première année de collaboration entre les SID et le village de Rossemaison pour la gestion du réseau d'eau de ce dernier s'est bien déroulée et a été fructueuse.

L'augmentation importante du temps consacré à ces prestations externes est à souligner.

Concernant l'interconnexion avec le réseau d'eau de Moutier, les travaux pour réaliser le dernier tronçon de la conduite sont toujours bloqués par un propriétaire qui refuse de signer une convention de droit de passage, bien qu'il ait levé son opposition en 2014 déjà. Afin de pouvoir disposer de l'eau de Moutier tout prochainement, les travaux de la conduite by-pass seront anticipés. Ils débuteront durant le 1^{er} semestre 2018 et se termineront en milieu d'année. Cette réalisation permettra d'injecter l'eau de Moutier directement dans le réseau via la rue Emile-Boéchat.

Groupe Nicaragua, centime de l'eau

Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et le Groupe Nicaragua, les SID ont versé à ce dernier la somme de Fr. 10'000.-, qui correspond à une contribution d'un centime par m³ distribué à Delémont.

4.5. Service du gaz

La fourniture du gaz naturel s'est faite sans incident et sans aucune interruption durant l'exercice écoulé. Les achats de gaz naturel ont atteint 68'561'554 kWh, le volume des ventes a progressé de 13% par rapport à 2016, pour atteindre un total annuel de 67'840'877 kWh. Une différence peut être observée par un décalage des relevés des compteurs.

La progression des ventes de gaz naturel est pour une grande partie le fruit de la densification du réseau. Des campagnes de prospection ont été menées, notamment dans les secteurs en travaux et auprès de propriétaires de bâtiments raccordés avec branchement non exploité, afin de poursuivre la densification.

L'année 2017 a vu la mise en service de la dernière section du réseau 5 bars offrant une boucle complète ceinturant la ville et offrant une sécurité d'approvisionnement supplémentaire à Delémont et aux communes partenaires. Les contrôles et recherches de fuites dans le réseau, ainsi que les contrôles des installations intérieures, sont réalisés tout au long de l'année afin de répondre aux exigences fédérales en la matière et au règlement de distribution de la société. Les réseaux de gaz sont un patrimoine important, il est indispensable de les préserver. En 2017, 350 m de conduite ont été assainis. Les résultats financiers sont bons, les recettes étant supérieures aux prévisions, et sont expliqués par l'augmentation du prix de l'énergie de 0.6 ct/kWh au mois d'avril 2017. Les charges de fonctionnement sont maîtrisées et les investissements ramenés au strict nécessaire, le réseau historique étant assaini à hauteur de 98%. Ce bon résultat permettra de couvrir les charges d'exploitation, d'effectuer les amortissements budgétisés, de diminuer la dette du gaz et de rembourser les intérêts de la dette.

La conversion des installations de chauffage à mazout et électriques par du gaz naturel reste la priorité. Le recours au gaz naturel a permis de réduire les émissions annuelles de CO₂ à Delémont en se substituant au mazout. Grâce à une combustion propre, le gaz naturel limite aussi les émissions de polluants et de microparticules. Le gaz naturel s'inscrit donc comme énergie de transition pour atteindre les objectifs de la Conception directrice de l'énergie.

Conception directrice de l'énergie

La Conception directrice de l'énergie (CDE) de la Ville a reçu l'aval des Autorités cantonales en juillet 2015 et permet de coordonner le développement urbain et l'approvisionnement énergétique avec la finalité d'optimiser et d'assurer l'approvisionnement énergétique. Cet outil a permis d'élaborer un Plan directeur de l'énergie qui comprend 19 mesures pour ancrer politiquement l'engagement de la collectivité sur la voie d'une société à 2'000 Watts.

La stratégie gazière de la Ville passe par la densification du réseau jusqu'en 2035 afin d'assurer la transition énergétique vers les énergies renouvelables. Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs contenus dans sa CDE, la Ville commence à convertir ses chauffages au mazout vers des installations au gaz naturel ou aux énergies renouvelables. Elle laisse une place conséquente pour le développement du gaz naturel dans une stratégie de densification.

Conseil d'administration et assemblée générale de Régiogaz SA

Sous la présidence de Mme Murielle Macchi-Berdat, le Conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises. Durant l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a été appelé à fixer les nouvelles grilles tarifaires et à se prononcer sur les changements à apporter à la clé de répartition. Il s'est également penché sur la problématique découlant de l'arrivée dans le périmètre delémontain de distribution d'un client éligible. Une méthode de décompte de charges entre ses différents partenaires communaux, et un avenant à la convention d'actionnaires, fixent le cadre et le mode de rétribution de Régiogaz SA pour ce type de client.

La réflexion souhaitée de longue date sur le réseau régional 5 bars s'est terminée en 2017. Elle a pour but de déterminer le montant du timbre de ce niveau de réseau et de fixer une juste rétribution des différents propriétaires. Les résultats seront analysés en 2018 et permettront d'entamer les négociations avec le partenaire EDJ pour appliquer un prix du timbre au plus juste de la valeur du réseau.

A noter que la conduite opérationnelle de l'année 2017 a quelque peu souffert de l'absence de longue durée du directeur. Une suppléance a été mise en place et est assurée par une délégation du Conseil d'administration qui a géré les affaires courantes et a limité son intervention dans le cadre de ses compétences. Les administrateurs et les collaborateurs de Régiogaz SA ont fait preuve d'un grand investissement pour seconder la délégation du Conseil d'administration dans sa tâche. Le personnel des SID, ainsi que le représentant d'EDJ, sont aussi à remercier pour leur compréhension et leur aide durant cette période de conduite opérationnelle par le Conseil d'administration.

4.6. Système d'information du territoire (SIT)

Durant l'année 2017, il a été profité de l'extension de la couverture du réseau satellitaire pour effectuer une mise à jour du GPS. Il en résulte une rapidité accrue lors de l'initialisation.

Prestations fournies par le SIT

Service des eaux

Le service a effectué des tâches de relevés et d'implantations pour les projets réalisés sur le territoire communal, ainsi que des adaptations des logiciels en lien avec la gestion du réseau.

Service électrique

Le travail du SIT s'est concentré sur la mise à jour des plans d'ensemble et l'étiquetage des câbles dans les stations transformatrices, ainsi que dans les buffets de distribution.

Service de l'urbanisme de l'environnement et des travaux publics

L'outil informatique visant à faciliter la gestion des arbres et des surfaces vertes sur le territoire de la commune est opérationnel. Les dernières corrections ont été faites à l'automne et l'équipe des jardiniers a débuté la saisie des informations.

REGIOGAZ / SEDE

Diverses mises à jour des plans d'ensemble ont été effectuées. La qualité des plans a été améliorée par des contrôles ponctuels effectués sur des éléments du réseau de distribution de gaz.

Veille technologique

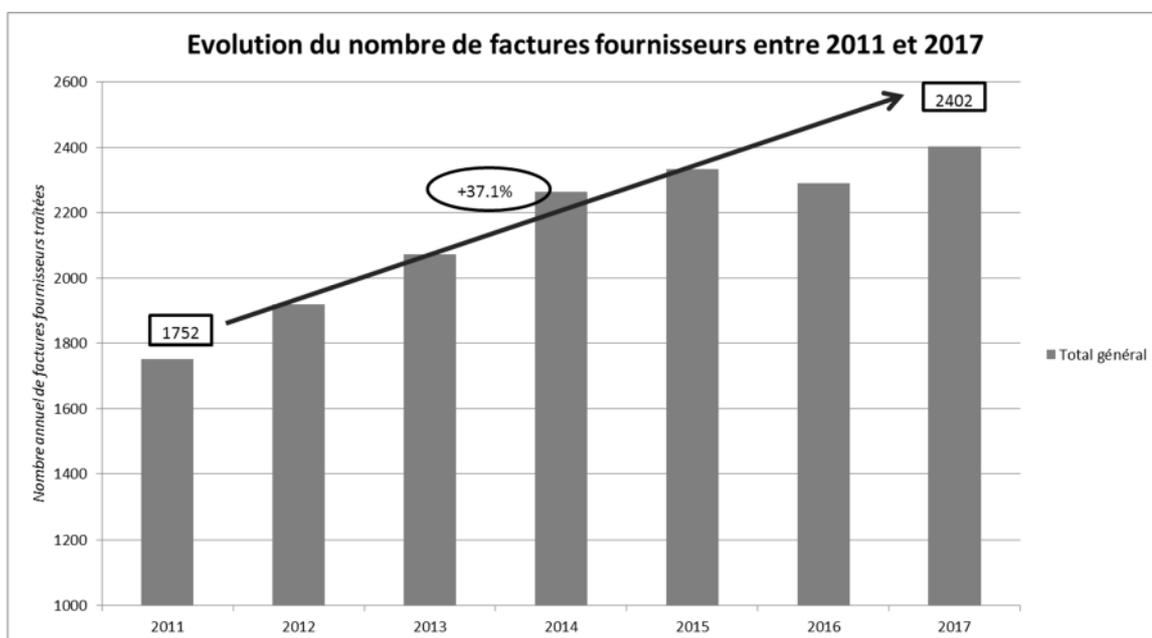
Des solutions mobiles sont maintenant à disposition des équipes de piquet eau et électricité.

4.7. Service gestion et finances

Durant l'année 2017, le Service gestion et finances a consolidé les projets suivants :

- gestion comptable et financière du service, gestion de la trésorerie, imputations comptables, y compris ventilations interservices (eau, électricité, gaz)

- élaboration et suivi du contrôle de gestion, envoi mensuel d'un reporting présentant les dépenses générales du service et permettant un suivi budgétaire de chacune des rubriques concernées, ainsi que d'un tableau de bord de suivi financier trimestriel et diverses autres analyses dans un but d'optimisation des procédures
- internalisation du processus de calcul des tarifs 2018 de l'électricité, en collaboration avec SACEN SA et le Service clients
- élaboration du « Reporting File » destiné à l'ECom et confirmant les calculs de prix de l'électricité pour l'année 2016, répondant ainsi aux exigences légales fixées par le législateur fédéral
- gestion des clients en situation de contentieux et renforcement de la collaboration avec l'Office de recouvrement externe ORC pour le recouvrement des créances en souffrance (y compris actes de défauts de biens des 20 dernières années)
- remboursements et paiements des intérêts liés aux prêts citoyens, octroyés pour les centrales de production d'énergie renouvelable
- participation des SID au Datenpool de l'AES, qui compare les coûts et prix de plusieurs GRD et distributeurs d'énergie de Suisse en vue du renforcement de la régulation du marché de l'électricité
- suivi administratif et comptable de SACEN SA, avec comptabilisation de tous les mouvements y relatifs jusqu'au bouclage de l'exercice comptable, y compris approvisionnement énergétique pour les neuf communes partenaires
- comme pour les autres services de l'administration, les activités croissantes des SID engendrent une masse de travail toujours plus conséquente au Service finances et gestion. Le graphique ci-dessous démontre, parmi tant d'autres exemples, l'augmentation des activités par le nombre de factures traitées annuellement



4.8. Service clients

Personnel

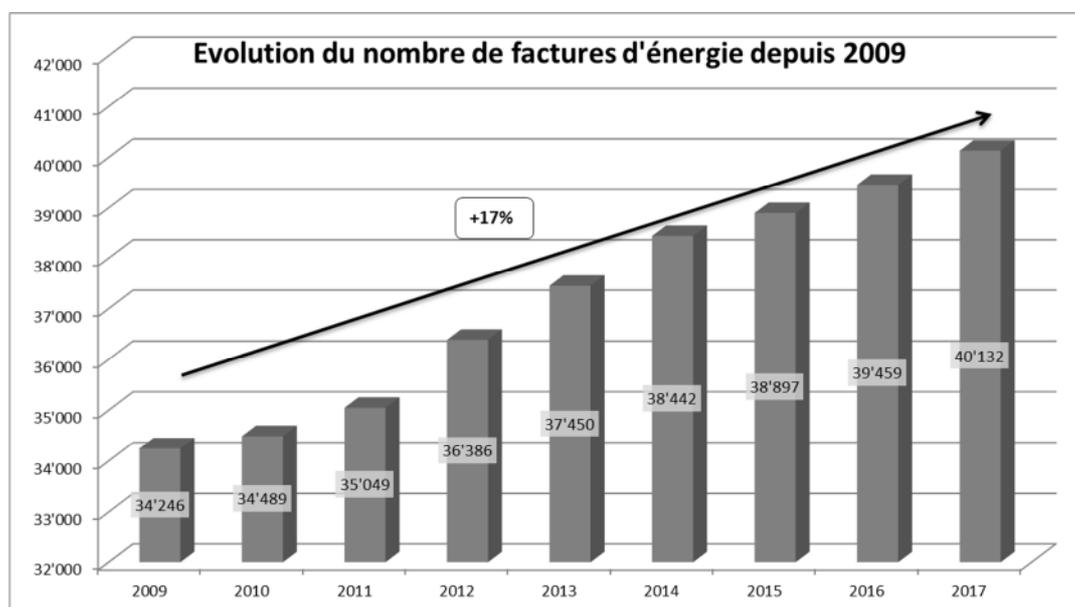
Durant l'année 2017, les SID ont accueilli, pour la première fois, une apprentie de commerce.

Le Service clients a notamment effectué les prestations ou les projets suivants :

- établissement et envois des factures récurrentes pour l'énergie (40'132 factures) et des factures concernant les prestations diverses (608 factures)
- gestion de la base de données clients, établissement des mutations (1'295 ordres de relevé) et suivi des inscriptions à l'e-facture (716 clients inscrits)
- suivi des procédures liées à l'OIBT, mise à jour des données et envois des documents (454 demandes de rapport de sécurité, 187 rappels et 143 réceptions d'avis d'installation)
- gestion de la communication et du site internet (env. 50 actualités annuelles pour le site dont 30 selon les articles établis pour le journal *Delémont.ch*, 25'754 sessions sur le site internet en 2017)

- communication auprès des clients (campagne de l'été, subventions, journal *Delémont.ch*, etc.)
- gestion des données des clients qui font valoir leur accès au marché et des changements de fournisseurs
- gestion administrative et suivi des données des producteurs d'énergies renouvelables
- mise à jour, contrôle et amélioration des données dans NEST/ISE
- gestion de la métrologie pour l'eau et le gaz (1'703 comptes gaz et 2'516 compteurs d'eau installés ou en stock)
- participation au processus de calcul des tarifs de l'électricité en coordination avec le Service gestion et finances et SACEN SA
- participation au comité opérationnel de la Charte et suivi de différents projets
- gestion administrative du suivi des subventions (69 dossiers validés)
- développement des ventes (campagne TOPAZE réalisée en mai, plus de 10% des clients ont ce produit)
- gestion et tenue de la caisse, environ 540 encaissements en 2017
- suivi du marketing et des dossiers de sponsorings (environ 100 demandes/an)
- participation pour le développement d'un nouveau site internet pour les membres de la Charte
- organisation de la soirée d'information sur le programme de subvention et des soirées clients
- présidence du comité de pilotage pour l'harmonisation des bases de données interservices et mise en place d'un programme de formation pour le personnel de l'administration
- analyse de données et participation à la reprise d'informations entre NEST/ISE, le REGBL et les habitants (LARIX), au sein du groupe de travail ad hoc
- participation et suivi de la mise en place de programmes et modules de gestion informatique dédiés aux SID
- développement des processus CRM et des activités dans NEST/ISE

Les activités croissantes engendrent une masse de travail toujours plus conséquente au Service clients. Le graphique ci-dessous démontre, parmi tant d'autres exemples, l'augmentation des activités par l'augmentation du nombre de factures d'énergies envoyées aux clients.



4.9. Comité opérationnel (ComOp) de La Charte

En 2017, le Comité opérationnel (ComOp) de la Charte s'est réuni afin de travailler selon les objectifs fixés par le Comité stratégique, de discuter et d'informer sur les tâches qui incombent à chaque service, et de relayer l'information d'approvisionnement et de commercialisation de SACEN au sein des 9 communes membres de la Charte.

L'année a été rythmée par la votation fédérale du 21 mai 2017. A la suite de celle-ci, le ComOp a débuté des analyses stratégiques en matière de SMART-metering, ainsi que pour l'implantation d'un guichet virtuel pour les clients.

4.10. Politique énergétique

La collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (les autres Cités de l'énergie jurassiennes) s'est poursuivie dans le cadre de la convention 2016 à 2019.

De nouveaux projets communs ont été mis sur pied : un système prédictif pour le chauffage a été installé dans le bâtiment UETP-SID en tant qu'expérience pilote et une campagne de promotion des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments CECB®Plus a été lancée en septembre, en partenariat avec la BCJ. Le bilan du suivi des bâtiments par le programme energo® a été réalisé. Entre 2012 et 2016, 10 bâtiments ont bénéficié du programme d'optimisation, qui a permis de réaliser l'économie globale de 444'000 kWh et de près de 900 m³ d'eau, pour un montant de Fr. 47'000.- annuels. La décision a été prise de renouveler l'expérience pour 2018 à 2022.

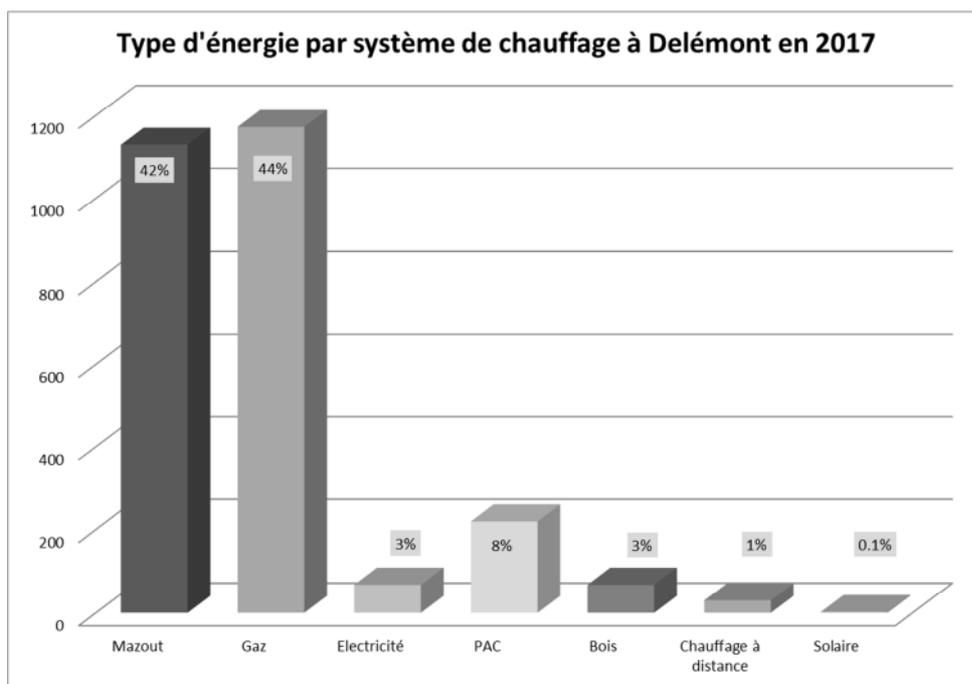
Dans le cadre du processus de certification « Région de l'énergie » de l'agglomération de Delémont, les Services industriels représentent la Commune, apportent leur soutien technique au projet et participent aux comités opérationnels.

Les relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont la Commission politique du Programme Energie a été présidée par Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale, se sont poursuivies. Le RVAJ regroupe les communes d'Orbe, de Neuchâtel, du Locle, de Saint-Imier, de Tramelan, de Bienne, de Moutier, de Sainte-Croix, de Porrentruy et de Delémont.

Une soirée de conférence sur le thème des subventions et du soutien à la transition énergétique pour les propriétaires a été organisée le 4 mai et a rencontré un très grand succès. 180 citoyens, techniciens et ingénieurs y ont pris part.

L'année 2017 a été marquée par l'acceptation en votation fédérale de la Stratégie énergétique 2050. Cette décision a permis de finaliser la conception énergétique communale.

La séance annuelle de suivi du label Cité de l'énergie eea®GOLD a eu lieu le 12 septembre en présence du conseiller Cité de l'énergie. Elle a permis la mise à jour du plan d'action.



Développement territorial

- Premières réflexions pour la mise en place du Règlement communal sur l'énergie
- Consolidation des données de chauffage dans l'ensemble des bâtiments du territoire communal
- Suivi de différents projets de construction sur le territoire quant à leur approvisionnement énergétique (Ecoquartier Gros-Seuc, Projet Le Ticle TdJ)

Bâtiments et installations communaux

- Suivi du contrat avec l'association energo® pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux. Réalisation du bilan 2012-2017
- Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des CECB®Plus pour les bâtiments communaux
- Suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et réalisation de statistiques de consommation annuelle, basées sur les relevés hebdomadaires

- Assainissement énergétique du système de chauffage des bâtiments de la rue de la Jeunesse 26 et 28
- Pour les autres actions, se reporter aux informations figurant dans le chapitre correspondant du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Poursuite du processus d'assainissement de l'éclairage public

Approvisionnement

- Electricité d'origine suisse et 100% renouvelable à Delémont, et développement de produits d'énergie renouvelable locale TOPAZE et AMBRE
- Développement des énergies renouvelables (installations solaires photovoltaïques)
- Programme e-help pour l'industrie (diagnostic énergétique)
- Remplacement de vieux transformateurs

Mobilité

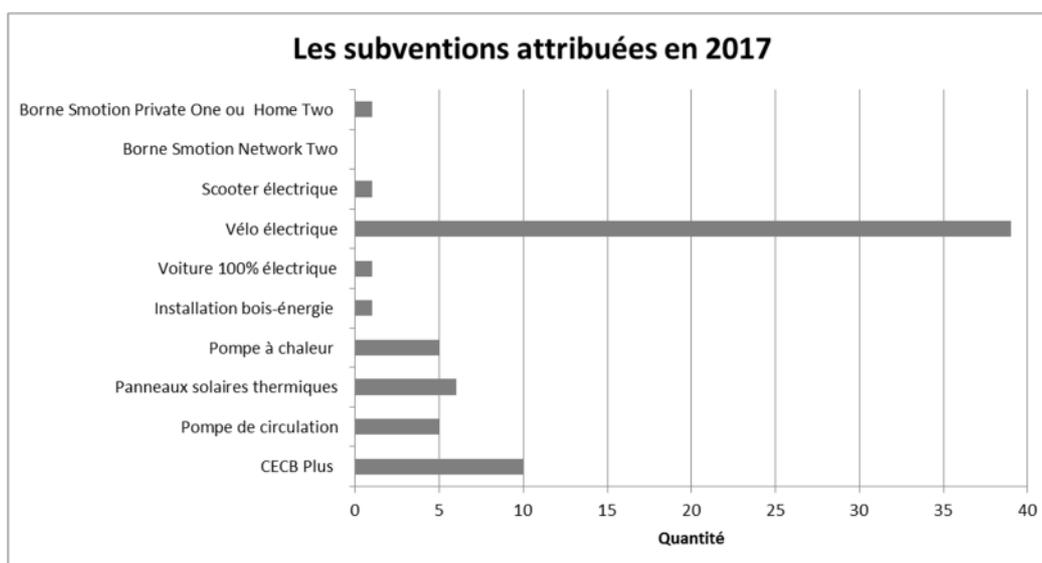
- Suivi du contrat Moblity carsharing et étude de l'implantation d'un véhicule électrique
- Diverses actions figurant dans les informations du chapitre correspondant du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Achat de véhicules électriques

Organisation interne

- Mise à jour du Plan d'action communal en matière de politique énergétique

Communication et coopération

- Poursuite du programme de subventions dans le domaine du bâtiment (installation de panneaux solaires thermiques, changement de pompes de circulation, substitution des chauffages fossiles et électriques, CECB@Plus, thermographie) et pour la mobilité électrique (véhicules électriques et bornes de recharge)
- Publication des affiches DISPLAY pour les bâtiments communaux
- Soirée de conférence et atelier sur le thème de l'alimentation durable dans le cadre du cycle du Réseau des Villes de l'Arc jurassien
- Soirée d'informations sur les subventions des SID pour soutenir les propriétaires dans la transition énergétique
- *Delémont.ch*, articles d'information réguliers dans la rubrique « Coin de la mandataire »
- Sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux par l'élaboration de fiches de bons gestes à acquérir
- Participation des SID au projet « Aujourd'hui » de la RTS. L'émission « Placer c'est voter » présente le projet de financement participatif pour les installations solaires communales



4.11. Considérations finales

La stratégie énergétique 2050 de la Confédération a été acceptée en vote populaire en mai 2017. La Conception directrice de l'énergie de la Commune, réalisée par les SID dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local, est en parfaite adéquation avec cette stratégie. L'ordonnance cantonale sur l'énergie a été suspendue par le Gouvernement et son entrée en vigueur a été repoussée. Un règlement communal sur l'énergie, basé sur l'ordonnance cantonale, sera élaboré et devra être soumis à l'approbation du Conseil de Ville.

Les actions menées par les SID dans le domaine de la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergie sont reconnues et citées en exemple au niveau national, par exemple par l'émission de la RTS « Aujourd'hui », diffusée début juillet. Le concept photovoltaïque des SID a été retenu parmi plus de 250 projets nationaux pour faire l'objet de cette diffusion. L'Office fédéral de l'énergie a également convié les SID plusieurs fois à tenir conférence au titre de solution exemplaire.

De son côté, l'Agglomération (AggloD) a pris son destin en main et travaille actuellement sur sa labellisation « Région de l'Energie ». L'audit aura lieu en 2018.

Toutes ces stratégies visent à réduire les agents fossiles et la consommation d'énergie en général. Les objectifs de la COP21 et de la société à 2000W pourront être atteints si les mesures prévues atteignent leurs objectifs. Des réflexions de fond devront être menées ces prochaines années dans ce contexte et celui de l'ouverture totale du marché de l'électricité et du marché du gaz, annoncés à l'horizon 2020-2025.

Cet avenir énergétique continue d'être suivi avec attention par les SID. L'année 2017 démontre une fois de plus que les orientations stratégiques prises par les Autorités communales pour s'adapter à ce nouvel environnement, et la confiance témoignée aux SID ces dernières années, portent leurs fruits et représentent la volonté des citoyens.

Les conditions de stress hydrique sont de plus en plus marquées. Là également, les orientations prises par les Autorités, avec l'attribution de crédits pour permettre d'interconnecter le réseau d'eau potable de la ville, démontrent à quel point les visions stratégiques correspondent à la réalité actuellement. L'interconnexion vers Moutier via le réseau A16 tarde à se réaliser, en raison d'un propriétaire foncier. Des procédures sont en cours.

Les résultats financiers des SID sont à nouveaux très bons. La décision a été prise de rembourser Fr. 1'000'000.- aux clients des SID. Ce remboursement fait suite à l'accumulation des différences de couvertures pendant une dizaine d'années. Conformément aux bases légales, elle se fera proportionnellement à la consommation électrique 2018 des clients.

L'année 2017 a été marquée, comme l'indique ce rapport, par une progression continue des prestations fournies par les SID et ce depuis plusieurs années. Une solution est recherchée afin de garantir la sécurité d'approvisionnement en eau potable, en électricité et en gaz naturel, mais également sur les chantiers, pour le personnel technique et administratif.

Dans ce contexte, comme pour l'ensemble de l'administration communale, la disponibilité, la flexibilité et l'esprit qui animent le personnel du Département de l'énergie et des eaux sont à saluer.

* * * * *

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

(Responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Préambule

L'année 2017 a été marquée, comme les précédentes, par la poursuite et la concrétisation des nombreux projets lancés lors de la dernière législature et celle en cours. Comme pour le reste de l'administration, les efforts consentis par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) ont permis à la ville de Delémont de poursuivre un développement réjouissant, en particulier dans les domaines de l'habitat, de l'économie et des loisirs. Si la démographie est restée stable (contrairement à d'autres villes qui ont vu leur population diminuer, en fonction de la conjoncture et des flux migratoires moins importants, comme ailleurs en Suisse), le développement s'est poursuivi avec la terminaison et la mise en fonction de plus de 100 nouveaux logements. Malgré cette forte activité immobilière, le nombre de logements vacants est resté quasi le même en 2017 à 1,9% environ.

Les pages suivantes présentent, de manière très détaillée, l'état d'avancement des dossiers en cours. Parmi les principaux projets réalisés, avec la participation active du Service UETP, figurent notamment dans les chapitres ci-dessous : la poursuite des travaux et des études du projet « Delémont marée basse », en particulier sur le secteur « Morépont » qui est pratiquement terminé et la nouvelle étape liée au secteur « Centre aval » (chemin de Bellevoie et rue de l'Avenir avec les travaux relatifs à ces deux rues réalisés en parallèle) ; la fin de la révision du PAL (Plan d'aménagement local), « Delémont, Cap sur 2030 » avec l'adoption du nouveau Plan de zones et Règlement communal sur les constructions par le Corps électoral le 21 mai 2017 et son approbation par le Canton, dont toutes les oppositions ont été retirées ; la mise en place du projet « Vieille Ville Plus » ; la suite des études en vue de la réalisation du projet d'écoquartier « EUROPAN 9 – Gros-Seuc », afin de réaliser les équipements en particulier, et le traitement des permis de construire, pour lesquels toutes les oppositions ont été retirées, et qui permettront la réalisation de plus de 300 logements au cours des prochaines années : l'écoquartier a été évalué de manière stricte sous l'angle du développement durable et recevra le label Site à 2000 Watts en 2018 ; la réalisation d'une étude de faisabilité urbanistique et architecturale sur le secteur « Gare Sud » ; la dernière étape d'assainissement des faux-plafonds du Collège afin d'éliminer l'amiante existant ; la finalisation des travaux de la Mandchourie destinée à accueillir la Maison de l'Enfance et le réaménagement de la route afin d'améliorer la sécurité ; la demande de plusieurs crédits destinés au développement économique, à l'entretien et à l'assainissement du patrimoine, immobilier et routier, à l'entretien et à la réalisation de places de parc notamment ; la poursuite de l'analyse globale de la gestion des déchets, en coordination avec les projets régionaux du SEOD, afin de rechercher des mesures de rationalisation et d'économie ; la participation au concours d'architecture du projet Poste Immobilier (auquel la Municipalité est associée via un terrain inclus dans le périmètre), dont le projet a été choisi, et la suite des études du projet « Le Ticle – Théâtre du Jura », deux projets emblématiques pour le développement urbanistique de Delémont.

A cela s'ajoutent naturellement toute la gestion de la Voirie, des permis de construire, des transports publics et des objets liés au patrimoine immobilier (bâtiments et terrains communaux), routes et trottoirs (rue du Vieux-Château, route de la Mandchourie, etc.), canalisations, cours d'eau, environnement, affichage public et enseignes, entre autres. Il faut aussi relever le travail très important qui se fait dans le cadre du projet d'agglomération (suivi et réalisation des mesures, finalisation et adoption du Plan directeur régional, finalisation de l'étude sur les arrêts de bus, lancement de l'étude sur la Campagne d'agglomération).

Le Service UETP a par ailleurs participé activement à l'élaboration de 41 messages, rapports et questions écrites, et aux réponses à près de 56% des interventions qui ont été discutées au Conseil de Ville.

Objectifs du service et situation à fin 2017

Le Service UETP a poursuivi sa mission principale, « l'aide au projet au service du développement durable ». Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de quatre objectifs principaux : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, cours d'eau, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs en place notamment pour « Delémont marée basse », la révision du PAL, le projet « Vieille Ville Plus », les places de jeux notamment).

Evaluation des besoins du service

Les besoins du Service UETP sont régulièrement évalués afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations de service public. Grâce aux crédits-cadre (notamment routes, canalisations, bâtiments, énergie, véhicules de la Voirie) et aux crédits spéciaux votés, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints, afin d'éviter une détérioration et de garantir le maintien de sa valeur.

Les très nombreux projets en cours, les nouveaux dossiers et les nouvelles tâches attribuées au Service UETP ont imposé le maintien des moyens humains et financiers supplémentaires accordés dans les domaines les plus sollicités (cours d'eau, canalisations - PGEE, gestion des déchets, bâtiments communaux, projet d'agglomération, aménagement du territoire et urbanisme, mobilité). L'appui de ressources externes a permis de poursuivre la réalisation des prestations du Service UETP mais avec un niveau de qualité et de sécurité (technique et financière en particulier) insuffisant. Le choix de travailler par mandat, ou avec des postes de chargé de mission, a été privilégié afin de disposer des meilleures compétences au bon moment et garder toute marge de manœuvre pour l'avenir, en fonction du volume des tâches du service. Cette solution, temporaire, n'est toutefois pas satisfaisante, raison pour laquelle, comme pour l'ensemble de l'administration, une analyse des besoins en personnel sera menée en 2018.

5.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Seuls les motions et postulats qui ont connu un développement (études ou mise en œuvre) ou qui ont été acceptés en 2017 sont ici présentés. Leur état d'avancement est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.04/10	Circulation à vélo en ville	Le Plan directeur communal de la mobilité douce a été finalisé. Le prochain crédit-cadre est en cours d'élaboration et sera présenté en 2018.
Postulat	4.06/10	Place de jeux : combler les lacunes	Conformément au Plan directeur des places de jeux, et selon le crédit-cadre voté, quelques jeux ont été changés ; la place de jeux du parc urbain est en cours de finition.
Postulat	4.10/11	Collecte des déchets	L'analyse du fonctionnement du système de collecte de la Ville se poursuit afin de rechercher des solutions de rationalisation et des économies, en synergie avec les projets régionaux du SEOD. Le projet de déchèterie régionale a été accepté à Delémont et devrait se poursuivre selon des modalités à analyser avec le SEOD.
Motion	5.03/13	Sécurité des enfants	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les mesures sur les passages piétons les plus prioritaires se poursuivent, conformément au crédit-cadre voté.
Motion	5.09/13	Des places de jeux dignes de ce nom sans attendre	Conformément au Plan directeur des places de jeux, et selon le crédit-cadre voté, quelques jeux ont été changés ; la place de jeux du parc urbain est en cours de finition.
Motion	5.15/13	Des passages piétons accessibles à tous	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les mesures sur les passages piétons les plus prioritaires se poursuivent, conformément au crédit-cadre voté
Motion	5.01/15	Restaurer et entretenir l'allée d'arbres du chemin de Domont	Le plan de renouvellement a été mis au point, en collaboration avec la Bourgeoisie et l'Office cantonal de l'environnement. Ce plan est progressivement mis en œuvre avec la Bourgeoisie selon les modalités et les priorités définies.

Motion	5.17/15	Coulée verte et mobilité douce : du Centre-ville à la Vieille Ville en passant par le CREA	Les mesures de planification nécessaires ont été intégrées dans le PAL et les projets de construction et de réaménagement des espaces publics et privés concernés. Trois permis de construire privés en cours et à venir permettront de réaliser le maillon essentiel manquant.
Postulat	4.01/15	Pour une attraction touristique locale « d'envergure internationale » !	Les travaux de mise en place de panneaux indiquant les distances à des lieux choisis n'ont pas pu être réalisés, par manque de temps. Ils seront repris en 2018.
Postulat	4.12/15	Pour un lieu de détente estival éphémère dans les jardins du Château	Les locaux de l'Orangerie seront utilisés par Delémont'BD. Un projet de roulotte éphémère a été développé avec des acteurs privés.
Postulat	4.13/15	Panneaux lumineux indiquant, en temps réel, le nombre de places de stationnement disponibles dans les différents parkings de Delémont	L'étude n'a pas avancé, par manque de temps. Une demande de crédit et les autorisations des propriétaires concernés devront être obtenues si les Autorités communales entendent réaliser les travaux nécessaires.
Postulat	4.14/15	Partager la rue de la Mandchourie entre tous les usagers	L'étude a été réalisée avec l'appui de bureaux spécialisés. Le crédit a été accepté et les travaux en partie réalisés (fin prévue en 2018).
Postulat	4.15/15	Passage sous-voie de la gare : réduire le sentiment d'insécurité	L'étude des mesures d'amélioration a été réalisée, en collaboration avec les CFF qui ne sont pas disposés à faire des investissements importants. Cas échéant, une demande de crédit sera nécessaire.
Motion	5.01/16	Mise en œuvre du PAL : pour une information régulière au Conseil de Ville	La mise en place d'un monitoring du nouveau PAL « Delémont, Cap sur 2030 » est prévue, conformément à la demande.
Motion	5.03/16	Une mesure urgente pour faciliter l'accès et la sortie à la rue de la Jeunesse	La mesure a été mise en place. Les travaux en cours de la route de la Mandchourie se termineront en 2018.
Motion	5.08/16	Auprès de mon arbre...	Mesure mise en œuvre progressivement avec la plantation de 5 nouveaux arbres/an.
Motion	5.14/16	Limiter le trafic de transit par les routes de desserte	La première mesure demandée, sur la rue du Temple, a fait l'objet d'un dépôt public qui a suscité des oppositions. Le traitement est en cours. La seconde mesure sur la route du Vorbourg a été étudiée et est en discussion. La troisième mesure concernant la Vieille Ville sera étudiée en 2018 dans le cadre du concours lié à la place Roland-Béguelin et aux entrées de ville notamment.
Motion	5.15/16	Pour une gestion durable du patrimoine foncier	La question a été traitée avec l'appui d'un notaire.
Motion	5.16/16	Rambarde du Cras-du-Moulin	Les travaux ont été réalisés.
Motion	5.17/16	Mise en place d'une solution provisoire pour l'accès de la passerelle de Morépoint avant son remplacement prévu en 2020-2022	L'étude a été réalisée, le crédit a été refusé en raison du coût du projet. L'étude pour la mise en place d'une nouvelle passerelle est planifiée.
Postulat	4.07/16	Delémont, une ville zéro pesticides : c'est possible !	La mise en œuvre des mesures qui peuvent être prises se fait progressivement. La Voirie est très attentive à cette question. Une machine pour désherber à l'eau chaude sera acquise en 2018.
Postulat	4.10/16	Pour une Vieille Ville qui vit	Le projet « Vieille Ville Plus » a été finalisé en 2017. Les mesures se mettent en place progressivement.

Motion (refusée)	5.02/17	Pour être plus mobile en ville	La mise en œuvre des mesures possibles se poursuit en lien avec les crédits-cadre concernés.
Motion (refusée)	5.06/17	Pour une politique de promotion démographique active	La motion a été refusée. La réflexion se poursuit toutefois afin de mettre en place une stratégie globale.
Motion	5.14/17	Aménager un chemin pédestre à l'allée du Vorbourg	L'étude a été lancée en vue de l'établissement d'un plan spécial.
Motion	5.15/17	Pour enjamber la Sorne, une passerelle oubliée !	Une analyse a été lancée pour mettre en œuvre les mesures nécessaires.
Postulat	4.06/17	Place de l'Etang : parc urbain et parking souterrain, un double atout pour la Vieille Ville	L'étude de la faisabilité d'un parking souterrain avec un parc urbain a été actualisée.
Postulat	4.07/17	Vieille Ville Plus ? Chiche	L'étude a été réalisée et un projet de roulotte éphémère pour la belle saison est planifié.
Postulat	4.08/17	Programme de lutte contre les plantes invasives	La Voirie poursuit son programme d'actions.

5.2. Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral

L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant avec un état des crédits à fin 2017, selon les chiffres du plan financier communal :

Projets en cours (votés jusqu'à fin 2017)	L'état des dépenses est en principe celui inscrit au plan financier du budget 2017
« Delémont marée basse » – crédit-cadre (Fr. 15'000'000.-)	Les études et les travaux se poursuivent, conformément à la planification retenue. A fin 2017, les dépenses s'élèvent à Fr. 5'700'000.- environ.
Travaux d'assainissement et de rénovation à l'Hôtel de Ville et aux immeubles de la rue de l'Hôpital 31-33-35 (Fr. 1'295'000.-)	Les derniers travaux concernent la rénovation des appartements de la rue de l'Hôpital 31-33-35 et ont été réalisés. Le crédit est maîtrisé.
Crédit-cadre de Fr. 1'110'000.- pour l'aménagement final de la rue Victor-Helg et la réalisation des liaisons avec les rues Saint-Sébastien, Saint-Maurice et Saint-Henri	En cours, Fr. 810'000.- environ dépensés. Les derniers travaux concernent l'aménagement d'un giratoire.
Crédit de Fr. 1'680'000.- pour la réalisation des mesures liées au plan d'alarme « crues de la Sorne »	En cours, Fr. 450'000.- encore à disposition. Solde des travaux en 2018.
Crédit d'étude de Fr. 160'000.- pour la réalisation d'un Plan directeur des rues du centre-gare et l'établissement du projet et du devis du réaménagement de l'avenue de la Gare (étape 1 liée au projet d'agglomération)	Les études du projet sont en cours avec un groupe d'accompagnement représentant tous les milieux concernés (démarche participative). Une procédure d'information et de participation reste à faire, certainement pas avant 2019, vu la charge de travail du Service UETP.
Plan général d'évacuation des eaux : crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'700'000.- pour l'assainissement du réseau de canalisation des eaux usées et adaptation de l'émolument annuel d'utilisation	Les travaux d'assainissement sont en cours. Fr. 1'100'000.- environ dépensés.
Crédit-cadre 2012-2016 de Fr. 1'000'000.- pour le renouvellement de canalisations d'eaux usées	Les travaux d'assainissement sont terminés. Le crédit est respecté.

Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000.- pour divers assainissements énergétiques dans les bâtiments communaux	Les travaux sont en cours. Fr. 820'000.- environ dépensés.
Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000.- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux	Quelques nouveaux jeux ont été posés et la place « Parc urbain » sur le secteur Morépont a été en grande partie réalisée. Fr. 200'000.- environ dépensés.
Delémont marée basse - Adoption du plan spécial obligatoire N° 75 « Centre aval et Morépont amont »	Les travaux sont en cours de finition.
Adoption du plan spécial obligatoire N° 74 « EUROPAN 9 - Gros-Seuc » : projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont	Un crédit d'investissement a été voté en 2017 pour la part communale des équipements. Les travaux démarreront en 2018.
Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie	Les travaux se poursuivent. Fr. 1'500'000.- environ dépensés.
Delémont, Cap sur 2030 : crédit de Fr. 725'000.- pour la révision du Plan d'aménagement local	La révision du Plan d'aménagement local a été finalisée en 2017. Le crédit est maîtrisé.
Règlement communal sur la vidéosurveillance	Le règlement a été accepté en 2014. La plupart des installations fixes prévues ont été réalisées. Des caméras mobiles devraient être acquises en 2018, notamment pour certains contrôles de bâtiments et des écopoints qui posent problème.
Crédit de Fr. 1'850'000.- pour le réaménagement de la route de Moutier (UETP + SID)	La première étape, qui était la principale, a été réalisée le long du Campus Strate-J. Fr. 960'000.- environ dépensés. La seconde étape reste à planifier.
Crédit-cadre 2015-2019 de Fr. 950'000.- pour la sécurisation des passages piétons prioritaires (UETP + SID), dont Fr. 475'000.- pour UETP	Les travaux se poursuivent, selon la planification prévue. Fr. 150'000.- environ dépensés sur la part UETP.
Crédit-cadre de Fr. 1'850'000.- pour l'assainissement du bruit routier entre 2015 et 2019 (aménagement de surface)	La rue des Moulins a été assainie et l'étape 1 de la rue du Vieux-Château a été réalisée, Fr. 1'100'000.- environ dépensés. L'étape 2 de la rue du Vieux-Château est prévue en 2018.
Crédit-cadre de Fr. 1'780'100.- HT pour l'assainissement des réseaux souterrains (PGEE, eau potable, électricité, gaz naturel, éclairage public) dans le cadre de l'assainissement du bruit routier entre 2015 et 2019	La rue des Moulins a été assainie et l'étape 1 de la rue du Vieux-Château a été réalisée, Fr. 830'000.- environ dépensés. L'étape 2 de la rue du Vieux-Château est prévue en 2018.
Crédit d'étude de Fr. 130'000.- pour les passerelles sur la Sorne du Collège, du Haut-Fourneau et de Morépont et pour le parc urbain en lien avec le projet « Delémont marée basse »	Les passerelles du Collège et du Haut-Fourneau ont été réalisées et mises en service en 2017.
Demande de mise à disposition en droit de superficie des parcelles communales N° 469 (anciens Abattoirs), 839 et 840 (Clair-Logis) pour le développement de structures destinées à l'accueil des aînés	Les deux demandes de permis de construire ont été déposées en 2017 et les travaux devraient démarrer en 2018.
Présentation du projet d'agglomération de Delémont de 3 ^e génération (PA3)	Le rapport de la Confédération est attendu en mars 2018.
Crédit de Fr. 1'810'000.- pour la réalisation des passerelles du Collège et du Haut-Fourneau et pour le parc urbain en lien avec le projet « Delémont marée basse »	La construction et la mise en service des deux passerelles ont été effectuées. Le crédit est maîtrisé.

Crédit de Fr. 1'250'000.- pour l'achat de la parcelle N° 822, sise au quai de la Sorne, d'une surface de 1'721 m ²	Le crédit a été accepté en 2016. Un concours d'architecture a été réalisé en 2017, en collaboration avec Poste Immobilier. Le projet se poursuit.
Crédit de Fr. 1'980'000.- pour l'achat de la parcelle N° 5331, sise à la Communance, d'une surface de 23'000 m ²	Le crédit a été accepté en 2016. Le terrain sera mis à disposition pour l'accueil de nouvelles entreprises.
Crédit de Fr. 650'000.- pour l'évacuation et le remplacement des éléments contenant de l'amiante, à risques, dans les bâtiments communaux	Le crédit a été accepté en 2016. La deuxième étape des travaux de désamiantage au Collège a été réalisée. Le crédit est maîtrisé.
Crédit-cadre de Fr. 630'000.- pour les adaptations des bâtiments communaux aux directives de protection incendie	Le crédit a été accepté en 2016. Les premiers travaux ont été réalisés. Fr. 200'000.- environ dépensés.
Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour l'assainissement des réseaux souterrains, des surfaces des rues et du Ticle situés aux alentours du projet « Le Ticle – CREA »	Le crédit a été accepté en 2016. Les études ont été réalisées. L'étude des projets de réaménagement et les crédits d'investissement suivront dès 2018.
Autorisation de vente des parcelles nos 2754 et 2743, représentant 4'243 m ² , sises Entre-les-Etangs, en vue de la réalisation de maisons individuelles et/ou jumelées pour un montant de Fr. 1'188'040.-	Suite à l'acceptation de la vente des deux parcelles décidée en 2017, le projet de remembrement parcellaire est en cours. Les personnes intéressées seront contactées pour préparer les actes de vente qui seront signés en 2018.
Autorisation d'échange de terrain entre les parcelles N° 897 et 466 afin de remplacer l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château et de permettre le développement d'un projet à l'avenue de la Gare, avec une soulte de Fr. 620'550.- en faveur de la Commune	Le dossier sera repris en deuxième lecture en 2018.
Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 918'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour la Voirie communale	Le crédit a été accepté en 2017. Fr. 180'000.- environ dépensés. Les premiers changements de véhicules sont en cours.
Crédit de Fr. 1'900'000.- pour l'assainissement et le réaménagement du chemin de Bellevoie nord	Le crédit a été accepté en 2017. La première étape des travaux a été réalisée. Fr. 500'000.- environ dépensés. La seconde étape est planifiée en 2018.
Crédit de Fr. 1'300'000.- pour l'assainissement du pont de la rue de l'Avenir	Le crédit a été accepté en 2017. La première étape des travaux a été réalisée. Fr. 450'000.- environ dépensés. La seconde étape est planifiée en 2018.
Crédit-cadre de Fr. 1'500'000.- pour l'entretien des bâtiments communaux sur la période 2017-2021	Le crédit a été accepté en 2017. Fr. 150'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit de Fr. 980'000.- pour la part communale à la réalisation des équipements et aménagements des espaces publics du projet d'écoquartier « EUROPAN 9 - Gros-Seuc » permettant la réalisation de plus de 300 logements	Le crédit a été demandé en 2017. Fr. 80'000.- environ dépensés. Les travaux vont débiter au printemps 2018.
Crédit de Fr. 575'000.- pour l'aménagement de la route de la Mandchourie et de places de stationnement	Le crédit a été demandé en 2017. La majeure partie des travaux ont été réalisés. Fr. 340'000.- environ dépensés. Les finitions sont prévues en 2018.
Crédit-cadre de Fr. 900'000.- pour les travaux d'assainissement et de rénovation des fontaines municipales en Vieille Ville	Le crédit a été demandé en 2017. Les travaux sur la première fontaine sont en cours. Fr. 150'000.- environ engagés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien et la réfection des routes	Le crédit a été demandé en 2017. Fr. 400'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification prévue.

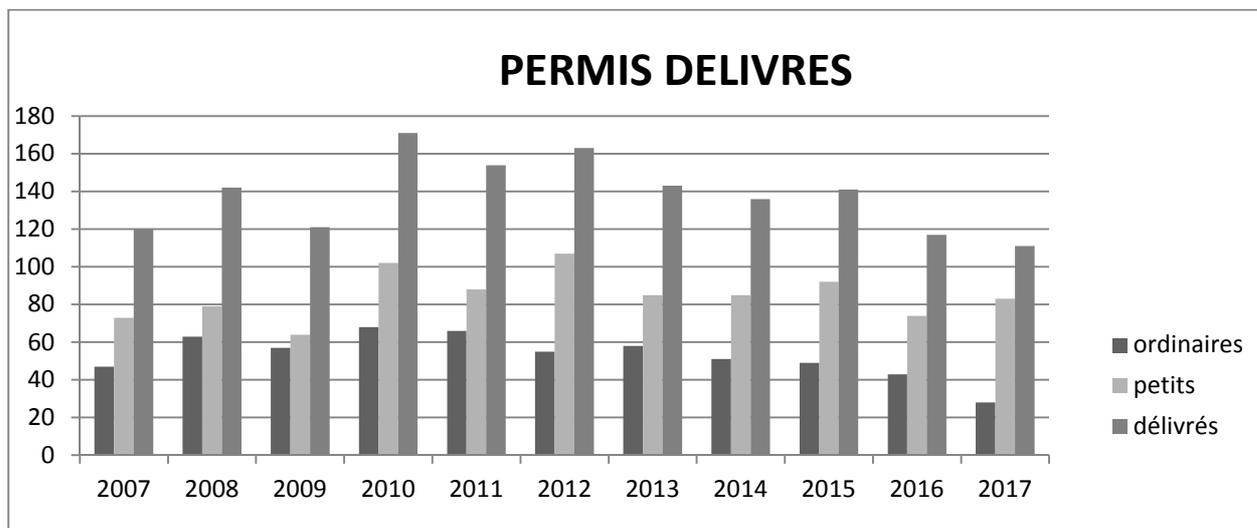
Demande de crédit de Fr. 4'000'000.- à charge du Syndicat des communes de la région de Delémont pour l'élimination des ordures et autres déchets (SEOD) pour l'aménagement d'une déchèterie régionale, avec écopoints communaux, points d'appui et écomobile, et décision d'adhésion	Le crédit et la décision d'adhésion ont été acceptés en 2017 par le Corps électoral de Delémont. L'étude va être reprise par le SEOD avec les communes intéressées suite aux résultats de la votation sur toutes les communes du district afin d'adapter le projet.
Révision du Règlement d'organisation et d'administration du Syndicat intercommunal pour l'élimination des ordures et autres déchets (SEOD)	Le nouveau règlement a été largement accepté en 2017.
Révision du Règlement d'organisation et d'administration du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Delémont et environs (SEDE)	Le nouveau règlement a été largement accepté en 2017.
Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de Fr. 7'300'000.- pour les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc, dont Fr. 650'000.- à charge des Services industriels pour une centrale photovoltaïque	Le crédit a été demandé en 2017. Les travaux ont débuté par la réalisation de la centrale photovoltaïque. Fr. 700'000.- environ dépensés. La planification de la suite des travaux est en cours.
Rapport 2017 du Conseil communal au Conseil de Ville concernant le projet « Delémont marée basse »	Le rapport a été accepté au Conseil de Ville en 2017.

5.3. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. L'année 2017 a été marquée par une petite réduction de l'activité en ce qui concerne les permis de construire traités : 111 dossiers ont été délivrés et 112 ont été publiés.

Cette petite baisse déjà ressentie en 2016 s'explique par deux raisons principales : baisse de l'activité immobilière liée à la conjoncture et raréfaction des terrains pour la construction de nouvelles maisons individuelles.

Le nombre de permis ordinaires traités (28) est inférieur à l'année précédente, mais le nombre de petits permis (83) est supérieur, ce qui s'explique par un nombre plus important de rénovations et transformations.



	ordinaires	petits	délivrés	publiés
2007	47	73	120	137
2008	63	79	142	132
2009	57	64	121	137
2010	68	102	171	181
2011	66	88	154	146
2012	55	107	163	172
2013	58	85	143	144
2014	51	85	136	136
2015	49	92	141	140
2016	43	74	117	118
2017	28	83	111	112

Malgré cette faible baisse du nombre de permis traités, la charge de travail du Service UETP est restée très importante : les dossiers avec opposition, ou qui posent des problèmes de conformité, sont toujours nombreux, ce qui a contribué à rendre les procédures plus longues et plus complexes.

Nouvelles données depuis 2014, notamment suite à la demande de la Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) concernant les permis publiés :

- 10 permis ont fait l'objet d'oppositions (44 oppositions au total)
- 14 séances de conciliations ont été tenues
- 1 permis avec dérogation a fait l'objet d'opposition : le permis est toujours en cours de traitement
- 9 permis sans dérogation ont fait l'objet d'oppositions : 5 permis ont été délivrés après le retrait des oppositions, et les 4 autres sont en cours
- 4 dossiers ont fait l'objet de demandes d'arrêt des travaux

Selon les données Mobatime, le temps consacré aux permis de construire par tous les collaborateurs concernés du Service UETP est approximativement le suivant (entre parenthèses les chiffres 2016) :

- contacts préalables : 145 heures (142)
- traitement des dossiers : 1'363 heures (1'304)
- oppositions et décisions : 266 heures (159)
- contrôles de conformité : 340 heures (388)
- police des constructions : 348 heures (443)
- statistiques : 24 heures (37)
- RegBL¹ : 790 heures (478)

TOTAL 3'276 heures (2'951)

¹ Registre des bâtiments et logements : augmentation due à la mise à jour globale des données.

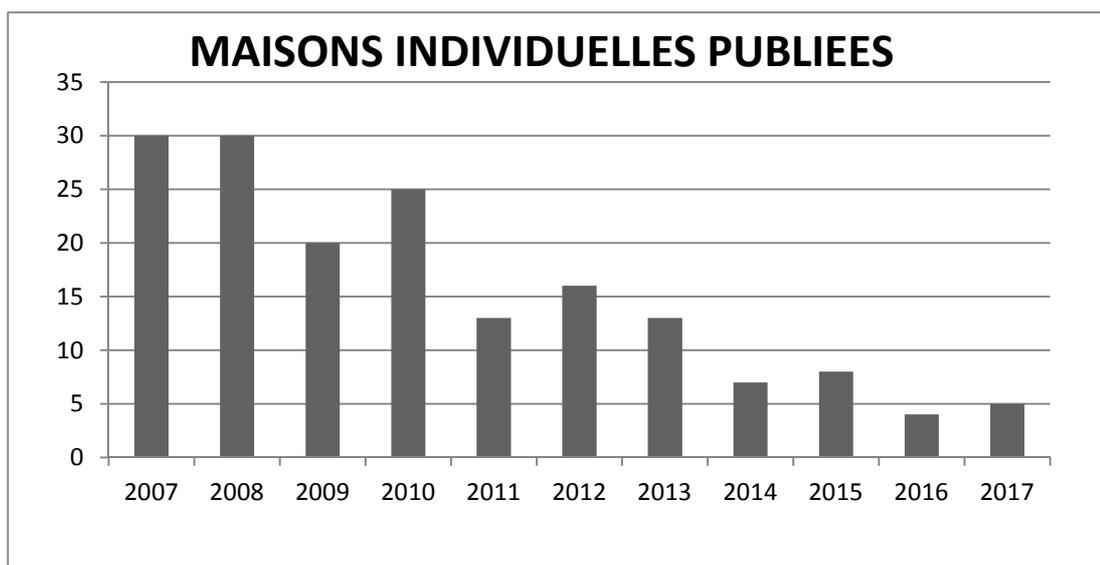
Suite à la demande de la CGVC faite en 2015, concernant la facturation des principaux émoluments liés aux permis de construire, les résultats de l'analyse des montants facturés aboutissent aux chiffres suivants :

- émoluments communaux UETP : Fr. 44'182.-
- émoluments cantonaux : Fr. 18'411.- (il s'agit d'une refacturation des frais dus au Canton)
- inspecteur du feu : Fr. 1'000.-
- émoluments SID : Fr. 3'802.- (il s'agit d'une refacturation)
- prestations Pro Infirmis : Fr. 135.-
- expertises diverses : Fr. 756.-

Il faut par ailleurs souligner qu'une part des heures du chef de service et du responsable des permis de construire, qui interviennent avant même le dépôt du permis de construire (contacts préalables), ne sont pas facturées : ces prestations s'inscrivent en effet dans le cadre de la mission d'aide au projet.

5.4. Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années.

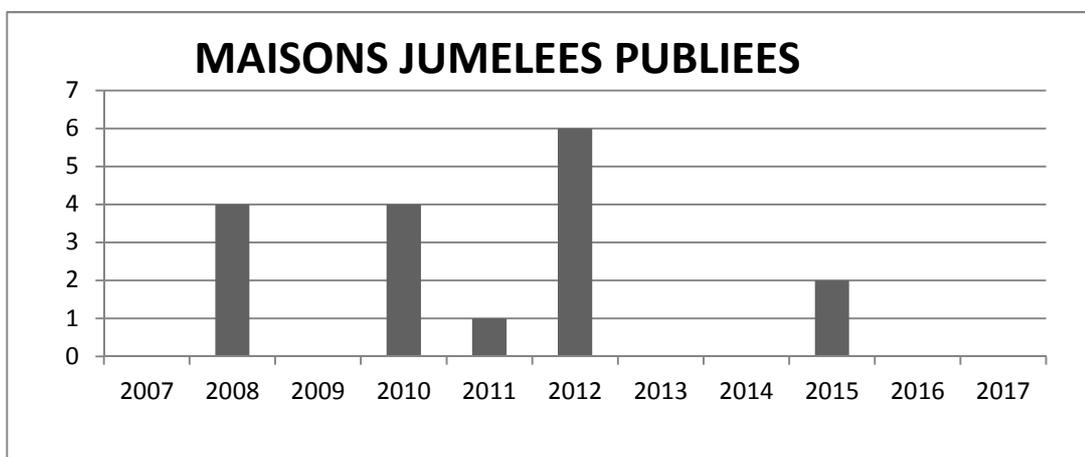


L'offre actuelle de terrains équipés, donc immédiatement disponibles, reste faible, ce qui a conduit le Conseil communal à poursuivre sa réflexion et ses démarches auprès des propriétaires de terrains libres afin de remettre sur le marché de nouvelles surfaces disponibles. Une réflexion a été menée en détail dans ce but, dans le cadre de la révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 », afin d'exploiter les réserves foncières encore libres et densifier les parcelles qui présentent un potentiel de développement.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. Au cours de l'année 2017, 3 maisons individuelles ont été publiées à Delémont. Par contre, seules 4 familles ont quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur (contre 8 en 2016).

Ces statistiques doivent quelque peu être relativisées dans le sens où l'on constate que certaines familles, qui étaient en liste d'attente pour construire sur un nouveau lotissement, n'ont pas quitté la ville mais ont racheté des maisons qu'elles ont rénovées. Ainsi, en 2017, 6 maisons individuelles ont été rénovées, avec changement de propriétaire (contre 10 en 2016, 5 en 2015 et 2 en 2014). Il faut enfin relever que le modèle de la maison individuelle n'a plus la même attractivité que par le passé et que les jeunes couples et familles s'orientent de plus en plus vers l'habitat groupé et collectif. Dans ce sens, le futur écoquartier devrait permettre de répondre à cette demande qui est de plus en plus importante.

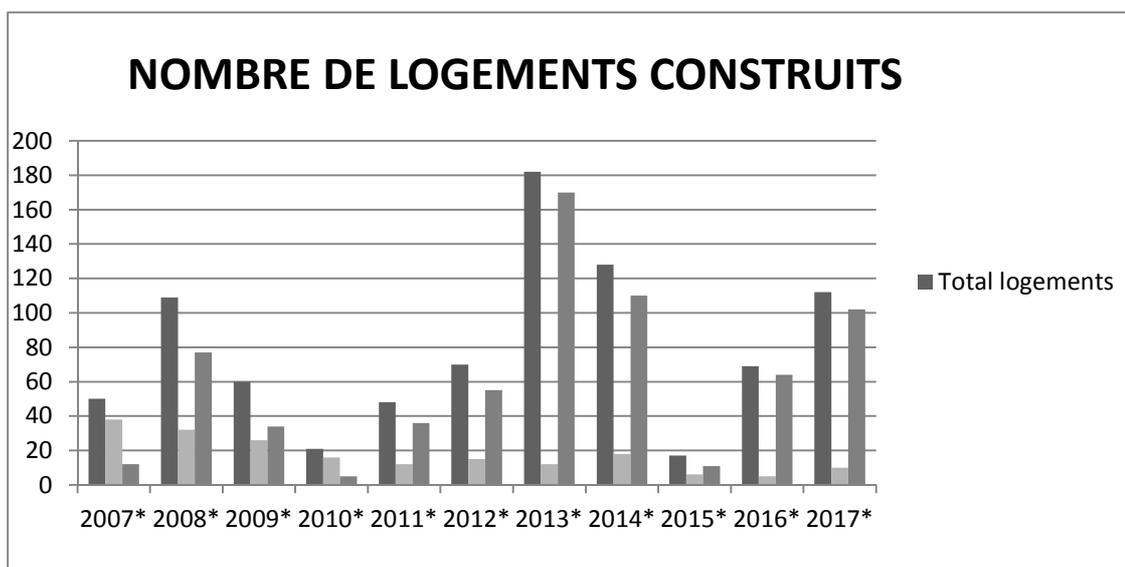
Maisons jumelées



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. La création d'une véritable offre en la matière ne pourra être envisagée avec un effet important que lors de la réalisation de nouveaux lotissements, en particulier dans le cadre d'un projet de nouvelle zone à bâtir.

5.5. Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements – toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif – construits à Delémont.



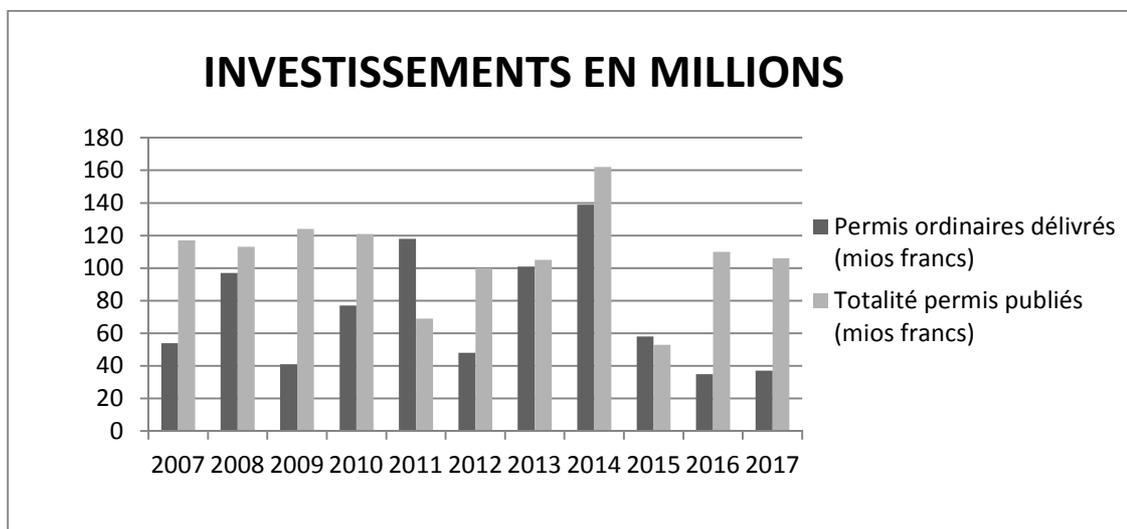
**les chiffres ont été adaptés car repris du RegBL*

Les données précédemment publiées étaient tirées de la statistique des permis de construire. Depuis 2017, toutes les données ont été actualisées en tenant compte des logements effectivement terminés chaque année, soit sur la base des chantiers constatés finis. Cette nouvelle méthode induit quelques changements avec de grandes fluctuations possibles lorsqu'un grand projet se termine (différence subite d'une année à l'autre).

L'année 2017 est dans la moyenne des dernières années, en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif, avec 112 nouveaux logements (dont 10 maisons individuelles). Ce chiffre confirme la moyenne des 60 nouveaux logements par année qui permet, notamment, d'éviter une explosion du nombre de logements vacants. Pour information, en 2017 le taux de logements vacants était de 1,9%, ce qui confirme un marché équilibré, sans réserves excessives.

L'effet positif de ces constructions sur l'évolution démographique ne s'est pas automatiquement fait ressentir, puisque la population de Delémont est quasiment restée stable en 2017. Ceci montre que la construction de nouveaux logements est également nécessaire pour maintenir la population actuelle, en raison notamment du phénomène de desserrement des familles (séparations, divorces) et des jeunes qui prennent plus rapidement un logement que par le passé.

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales, afin d'améliorer l'offre actuelle.



Le montant des investissements a été à peu près identique à 2016 au niveau des permis publiés et délivrés. Cette statistique dépend essentiellement de très grands projets qui présentent des montants d'investissement élevés.

5.6. Aménagement local et urbanisme

Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part assurer la promotion des terrains – y compris les friches – et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec le Maire ; d'autre part, poursuivre les études et démarches en vue du développement des secteurs stratégiques, notamment les zones d'activités de la Communance et Innodel, le futur écoquartier « EUROPAN 9 - Gros-Seuc », le pôle de développement de la Gare CFF (terrains situés à l'Ouest de la Poste en particulier), le secteur « Le Ticle - Théâtre du Jura », le secteur Sud des voies (plan directeur localisé « Gare Sud » avec périmètre englobant les terrains CFF, le Comptoir et les terrains du Neuf-Cul notamment).

La révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 » s'est terminée dans les délais fixés en concertation étroite avec le GAPAL, les partis politiques et tous les milieux concernés. Le nouveau Plan de zones et le Règlement communal sur les constructions ont été adoptés par le Corps électoral le 21 mai 2017 et ont été approuvés par le Canton le 12 septembre 2017. Tous les dossiers réalisés, y compris les plans sectoriels, sont à présent accessibles au public, en ligne, sur le site internet www.delemont.ch.

La réflexion engagée, en collaboration avec le Réseau Vieille Ville, a été poursuivie dans le cadre d'une démarche participative avec tous les milieux et acteurs concernés. Les études destinées à améliorer l'attractivité et à redynamiser le centre historique de Delémont ont notamment débouché sur la mise en place de la 5^e édition améliorée du concours « Vieille Ville fleurie ». Une analyse des démarches entreprises par d'autres villes, en particulier à Berthoud, a débouché sur l'élaboration d'un cahier des charges destiné à mettre en place un chef de projet « Vieille Ville Plus », au sein du Service UETP, qui est chargé de développer des idées et des mesures en vue du renforcement de l'attractivité de la Vieille Ville. Le projet « Vieille Ville Plus », suite aux états-généraux organisés en mai 2017, a été adopté par le Conseil communal : il recense 18 actions principales qui seront mises en œuvre progressivement durant la législature 2018-2022.

En matière de promotion et de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec différents investisseurs : plusieurs terrains sont ainsi réservés pour des extensions et des constructions de nouvelles entreprises, à la Communance en particulier. Les demandes de permis de construire ont été déposées pour développer des projets sur les deux terrains communaux qui sont mis en droit de superficie pour les aînés. Les démarches se poursuivent pour développer des projets au Sud des voies (projet de centre de congrès-séminaires notamment) et sur les terrains de la Poste (entre la Gare routière et la rue des Texerans). Le Maire et l'Urbaniste communal sont également engagés sur Innodel et dans les projets cantonaux, afin de positionner la ville de Delémont de manière plus favorable aux niveaux régional et national.

5.7. Projet d'agglomération

Un investissement très important a à nouveau été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (Comité politique – Conseil d'agglomération et Commission d'aménagement du territoire + énergie), placés sous la présidence du Maire et de la Conseillère communale UETP, ont poursuivi le travail engagé ces dernières années pour finaliser le Plan directeur régional et préparer la mise en œuvre du PA3 (programme de 3^e génération), envoyé à la Confédération à fin 2016 pour obtenir des subventions notamment. L'étude sur tous les arrêts de bus a été finalisée, avec l'établissement d'un catalogue de mesures permettant notamment la mise en conformité à la LHand (loi sur les handicapés). Les travaux préparatoires ont été réalisés afin de lancer l'étude du projet « Campagne d'agglomération ».

En ce qui concerne Delémont en particulier, les efforts ont porté principalement sur les mesures suivantes : poursuite de l'étude du projet de Plan directeur des rues du centre-gare, y compris les rues situées aux alentours du projet « Le Ticle - Théâtre du Jura » ; lancement des études pour la labellisation « Cité de l'énergie » de toutes les communes de l'agglomération, dans le cadre du projet Région énergie soutenu par la Confédération.

Du point de vue organisationnel, le bureau technique a vécu sa troisième année de fonctionnement, avec la chargée de mission à 50%, dont le financement est assuré par les 11 communes, placée sous la direction technique du chef du Service UETP. Le bilan de cette troisième année est très positif et l'organisation actuelle donne totalement satisfaction.

5.8. Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD, en collaboration avec CarPostal Région Ouest, chargé de l'exploitation, le Canton (Section mobilité et transports) et les communes de l'agglomération. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de voyageurs a augmenté de manière significative en 2017.

	Voyageurs¹
2007	192'934
2008	214'372
2009	232'298
2010	241'800
2011	232'255
2012	235'139
2013	226'339
2014	226'191
2015	230'315
2016	239'727
2017	261'099

¹ Jusqu'à fin 2010, il s'agissait d'une estimation sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante) ; depuis 2011, un système de comptage automatique a été mis en place pour les lignes 1 et 2, ce qui peut conduire à quelques différences par rapport aux années précédentes quant à l'évaluation du nombre de voyageurs transportés.

Concernant PubliCar, le nouveau système d'exploitation mis en place dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi mandaté par CarPostal, a permis d'améliorer la qualité des prestations, tout en réduisant fortement les charges financières. Les résultats sont très positifs avec une forte augmentation, puisque 11'113 voyageurs ont été transportés en 2017.

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les « cartes journalières commune » ont à nouveau connu un grand succès. Avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2017, les cartes ont à nouveau été vendues à près de 100%.

5.9. Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés

La Ville compte 64 bâtiments à entretenir qui représentent une valeur vénale estimée à 110 millions de francs environ. Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. En complément aux crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville, les crédits-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux (2017-2021) et pour divers assainissements énergétiques (2014-2018) permettent de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés. Les efforts principaux ont été consacrés aux projets suivants : finalisation des travaux du projet de la Mandchourie en vue de l'installation de la Maison de l'Enfance ; planification et suivi des travaux liés aux crédits-cadre pour le Centre sportif, l'entretien et les assainissements énergétiques des bâtiments communaux ; mise en œuvre du crédit-cadre pour les adaptations des bâtiments aux directives de protection incendie, y compris les plans d'évacuation ; suivi des travaux pour l'évacuation et le remplacement des éléments contenant de l'amiante, avec les travaux de la deuxième étape d'assainissement au Collège ; suivi des travaux pour l'aménagement et l'équipement du Centre de jour « Sur la Doux » (en collaboration avec le Département ASJEL) ; demande de crédit pour les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc et réalisation de la première étape des travaux avec la pose de panneaux photovoltaïques ; mise en place des caméras de vidéosurveillance ; demande de crédit pour la rénovation des fontaines de la Vieille Ville et lancement des premiers travaux ; fin des travaux de rénovation des appartements Hôpital 31-33-35.

Un suivi attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant une mise en valeur du patrimoine architectural. Un nouvel arrêté pour attribuer des subventions pour la rénovation des façades en Vieille Ville a été adopté et des aides financières ont été accordées à plusieurs propriétaires. Une politique foncière communale active a été poursuivie, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal et disposer des terrains stratégiques pour assurer le développement de la ville.

Des efforts importants ont été menés, en collaboration avec la mandataire chargée du suivi de la politique énergétique communale, afin d'établir une véritable compatibilité énergétique des bâtiments communaux. La démarche *energo*[®], menée en particulier au Centre sportif et au Collège, a permis d'obtenir des économies importantes. D'autres bâtiments ont été analysés sous le même angle et certains réglages ont été affinés, toujours en vue d'économies d'énergie. La démarche Enerschool engagée au Collège s'est poursuivie, qui a permis d'informer et de sensibiliser tous les occupants du bâtiment, en particulier les élèves.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), la planification globale a été mise à jour. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : plus de 28'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de près de 30'000 m² de surface.

5.10. Routes, rues et trottoirs

La ville compte 400'000 m² de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet que de remettre en état des petites dégradations. Le nouveau crédit-cadre 2017-2021 pour l'entretien et la réfection des routes, nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau, a ainsi permis plusieurs interventions prioritaires. Les moyens financiers disponibles ont permis de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées et de procéder à la pose de tapis finaux dans les secteurs qui étaient en grande partie construits.

Les efforts principaux ont par ailleurs été portés sur les projets suivants : suivi des travaux de la route de la Mandchourie et de la rue du Vieux-Château en particulier (assainissement contre le bruit et mesures en faveur de la mobilité douce) ; lancement et suivi des travaux de mise à double sens du chemin de Bellevoie et de l'assainissement du pont de la rue de l'Avenir ; mise en œuvre du crédit-cadre pour la sécurisation des passages piétons prioritaires ; divers autres travaux.

Les principales études ont été consacrées aux aménagements et assainissements qui seront réalisés en lien avec le projet « Le Ticle - Théâtre du Jura », aux équipements et aux aménagements du futur écoquartier qui a fait l'objet d'une demande de crédit.

5.11. Canalisations – PGEE

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Les crédits-cadre sont, dans ce sens, nécessaires pour entreprendre des travaux plus importants : le premier pour le renouvellement des infrastructures et le second pour les mesures d'assainissement liées au plan d'actions du PGEE. Dans le cadre des mesures liées à ces crédits, plusieurs tronçons ont été assainis en 2017. L'année 2017 a aussi été marquée par la révision du Règlement d'organisation et d'administration du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Delémont et environs (SEDE) qui a été largement accepté.

5.12. Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Le Plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre conformément aux priorités définies. Différents travaux ont été réalisés dans ce sens.

Les mesures urgentes liées au plan d'alarme ont été poursuivies en 2017. Concernant le secteur « Morépoint amont », les travaux ont été terminés en 2017 (mis à part quelques finitions), y compris les nouvelles passerelles qui ont été mises en service et le parc urbain. Les travaux sur le secteur « centre aval » ont été réalisés sur une première étape. Ils se poursuivront en 2018.

Le rapport « Delémont marée basse » a été adressé au Conseil de Ville à fin 2017.

5.13. Déchets

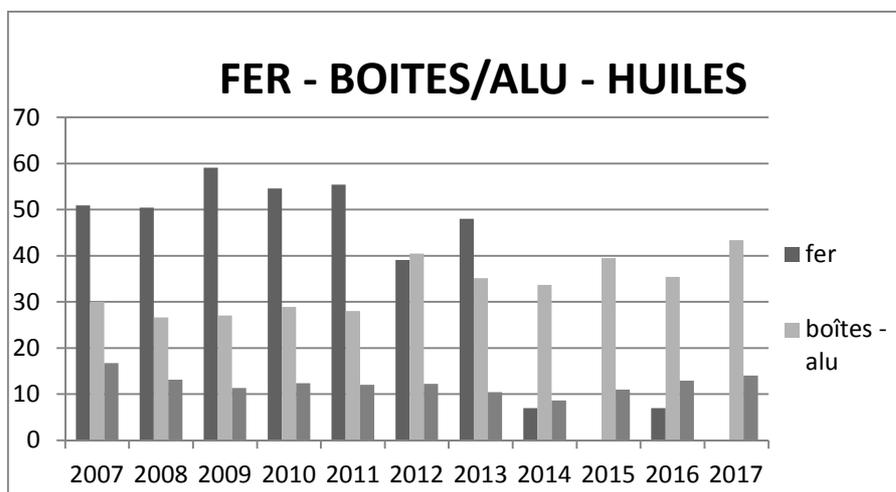
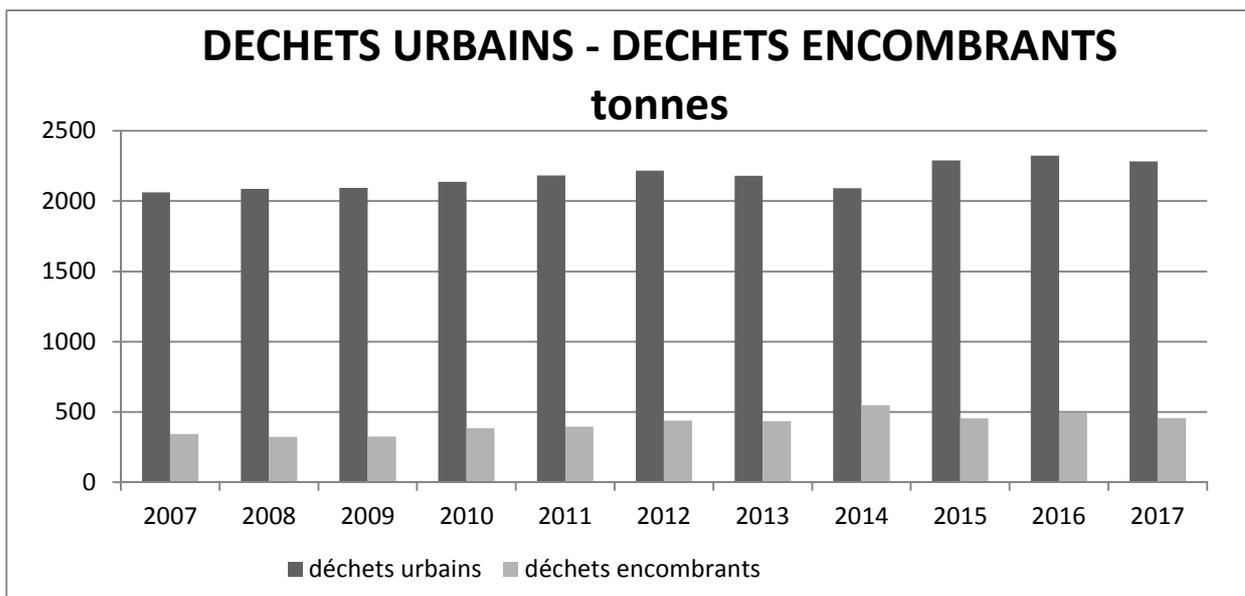
L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets au niveau régional s'est poursuivie. Le SEOD (Syndicat intercommunal pour l'élimination des ordures et autres déchets) a ainsi soumis aux communes le crédit de 4 millions de francs pour le projet de déchèterie régionale. L'étude sur la réorganisation de la gestion des déchets, avec la mise en place d'écopoints, et éventuellement de conteneurs semi-enterrés, se poursuit. Le SEOD participe également au projet de biogaz qui pourrait reprendre les déchets verts de la ville.

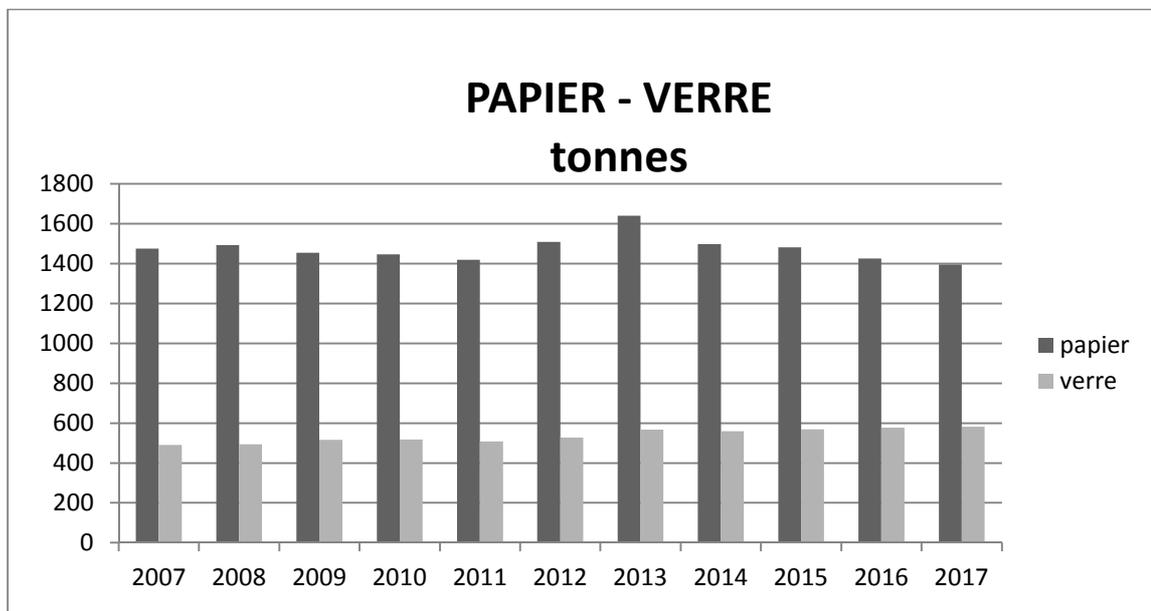
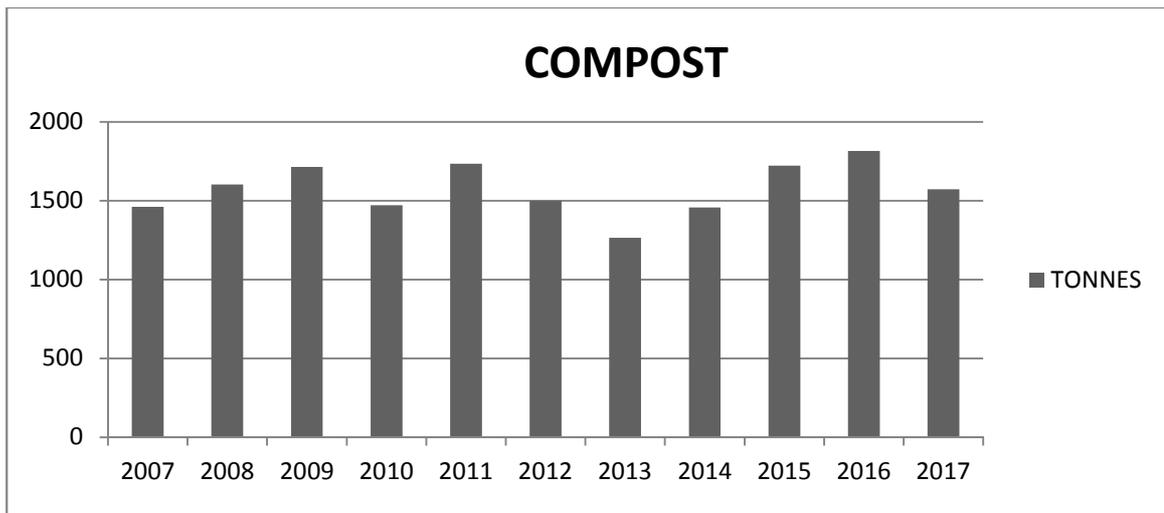
Delémont participe activement à ces réflexions, la Conseillère communale UETP ayant été présidente du SEOD en 2017. L'Ingénieur communal participe ponctuellement à certaines séances en tant que conseiller technique. Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD. Dans ce cadre, l'étude qui a été finalisée, avec l'appui d'un bureau spécialisé, sur la gestion globale des déchets en ville de Delémont dans le but, notamment, de rechercher des solutions de rationalisation et d'économie, devrait être mise en œuvre en fonction des décisions qui seront prises sur la future déchèterie régionale en particulier.

L'année 2017 a été marquée par la révision du Règlement d'organisation et d'administration du SEOD qui a été largement accepté.

Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2017 par type est la suivante (chiffres en tonnes) :

- déchets urbains livrés au SEOD	2'282
- déchets encombrants livrés au SEOD	456
- déchets verts	1'573
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'395
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	14
- verre par conteneurs (entreprise privée)	582
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	43
- collectes de vêtements usagés en 2017 par Texaid en Ville de Delémont	128





5.14. Environnement, affichage public, réclames et enseignes

L'engagement d'une chargée de mission à 60% a permis de mettre en œuvre plusieurs mesures dans les domaines nature, paysage et environnement. Les mesures inscrites au plan directeur « Nature en ville » ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres, de parterres fleuris et pour l'aménagement de pieds d'arbres. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant le renouvellement des arbres des allées du Domont et du Vorbourg. La suite de ces projets se fera selon le programme d'intervention retenu, qui se déroulera sur plusieurs années.

Une Conception d'évolution du paysage (CEP) a été établie, dans le cadre de la révision du PAL, en étroite collaboration avec les milieux concernés, dans le cadre d'une démarche participative. Un plan d'actions a été établi avec les mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long termes. La mise en place des premières actions pourra se faire dans le cadre du budget nouvellement alloué depuis 2017 par le Conseil de Ville. La CEP a été traduite dans le Plan de zones et le Règlement communal sur les constructions.

Concernant les places de jeux, les mesures planifiées ont été mises en œuvre, conformément au Plan directeur communal et aux priorités fixées dans le crédit-cadre 2013-2017. De nouveaux jeux ont notamment été installés à divers endroits et la place de jeux du parc urbain a été en grande partie réalisée (finitions en 2018 par la pose des jeux).

La mise en application du Plan directeur communal de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames et d'enseignes, dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument. La réflexion lancée afin de mettre au point un nouveau règlement permettant d'assurer une meilleure gestion et un suivi plus efficace des réclames et enseignes se poursuit. Le Service UETP participe au groupe de travail chargé d'améliorer la signalisation de manifestations aux entrées de ville.

* * * * *

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE, DES FINANCES ET DE L'INFORMATIQUE 3

1.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	3
1.2.	Votations – Elections	3
1.3.	Conseil de Ville	4
1.4.	Conseil communal	5
1.5.	Administration générale et Chancellerie communale	6
1.6.	Service du personnel	6
1.7.	Archives	11
1.8.	Commission de conciliation en matière de bail.....	11
1.9.	Contrôle des habitants	11
1.10.	Jumelages.....	13
1.11.	Commission de la mairie.....	14
1.12.	Service de police.....	15
1.13.	Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)	18
1.14.	Protection civile	20
1.15.	Service financier	20
1.16.	Statistiques et comparaisons fiscales.....	21
1.17.	Déclarations d'impôts 2017.....	24
1.18.	Commission des finances	25
1.19.	Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles	25
1.20.	Encaissement des impôts	25
1.21.	Informatique	26

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT 27

2.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	27
2.2.	Logement	28
2.3.	Aide sociale	28
2.4.	Allocations de fin d'année	28
2.5.	Bourses et prêts	28
2.6.	Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement	29
2.7.	Commission de la jeunesse	29
2.8.	Agence communale AVS-AI	29
2.9.	Office communal de l'emploi	29
2.10.	Maison de l'Enfance.....	30
2.11.	Espace-Jeunes	32
2.12.	Colonie du Creux-des-Biches	33
2.13.	Conseil delémontain des Jeunes	33
2.14.	Vélostation	34
2.15.	Ecole primaire	34

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS..... 37

3.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	38
3.2.	Sports.....	38
3.3.	Culture.....	39
3.4.	Bibliothèque municipale	41
3.5.	Ludothèque	42

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX 44

4.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	44
4.2.	Commission de l'énergie.....	44
4.3.	Service de l'électricité	44
4.4.	Service des eaux	48
4.5.	Service du gaz	51
4.6.	Système d'information du territoire (SIT)	52

4.7.	Service gestion et finances	52
4.8.	Service clients	53
4.9.	Comité opérationnel (ComOp) de La Charte	54
4.10.	Politique énergétique	55
4.11.	Considérations finales.....	57

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS..... 58

5.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	59
5.2.	Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral	61
5.3.	Permis de construire et police des constructions	64
5.4.	Maisons individuelles et jumelées publiées	66
5.5.	Montants investis et logements construits	67
5.6.	Aménagement local et urbanisme	68
5.7.	Projet d'agglomération	68
5.8.	Transports Urbains Delémontains (TUD)	69
5.9.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés.....	69
5.10.	Routes, rues et trottoirs.....	70
5.11.	Canalisations – PGEE	70
5.12.	Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »	70
5.13.	Déchets	71
5.14.	Environnement, affichage public, réclames et enseignes	72